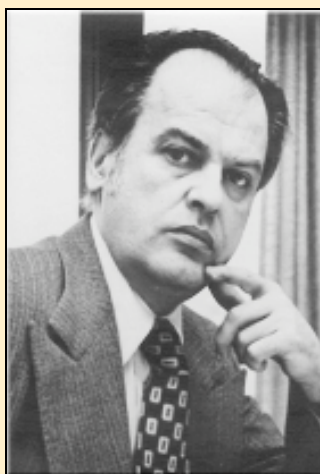


Laurent POTVIN (1920-)

Frère mariste

(2008)

Le Frère Untel parmi nous. Prophète ou visionnaire ?



Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Laurent POTVIN [1920-]

Le Frère Untel parmi nous. Prophète ou visionnaire ?

Château-Richer, Québec, 2008, 159 pp. Texte inédit pour Les Classiques des sciences sociales.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 9 octobre 2008 de diffuser cette monographie dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : laurentp441@hotmail.com

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

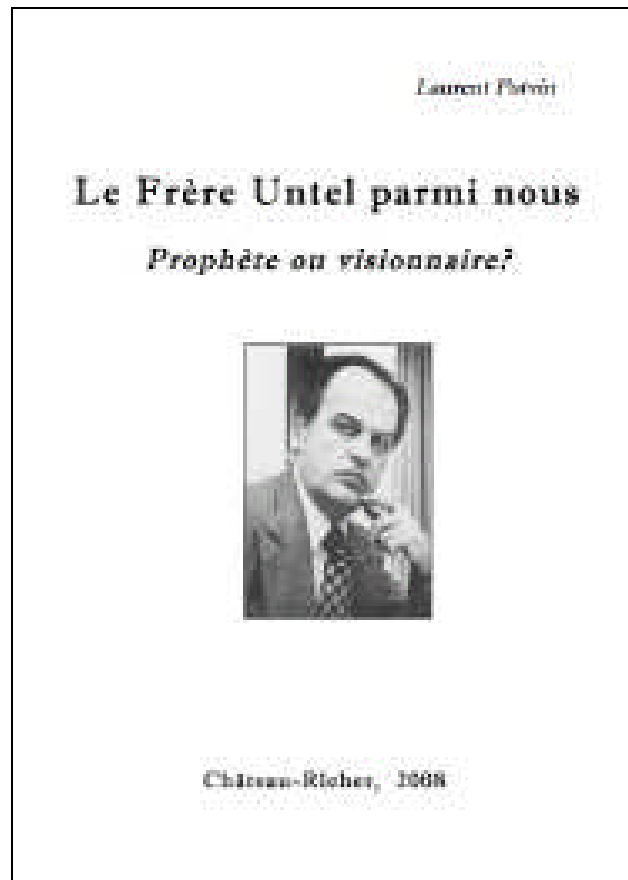
Édition numérique réalisée le 9 mai 2009 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



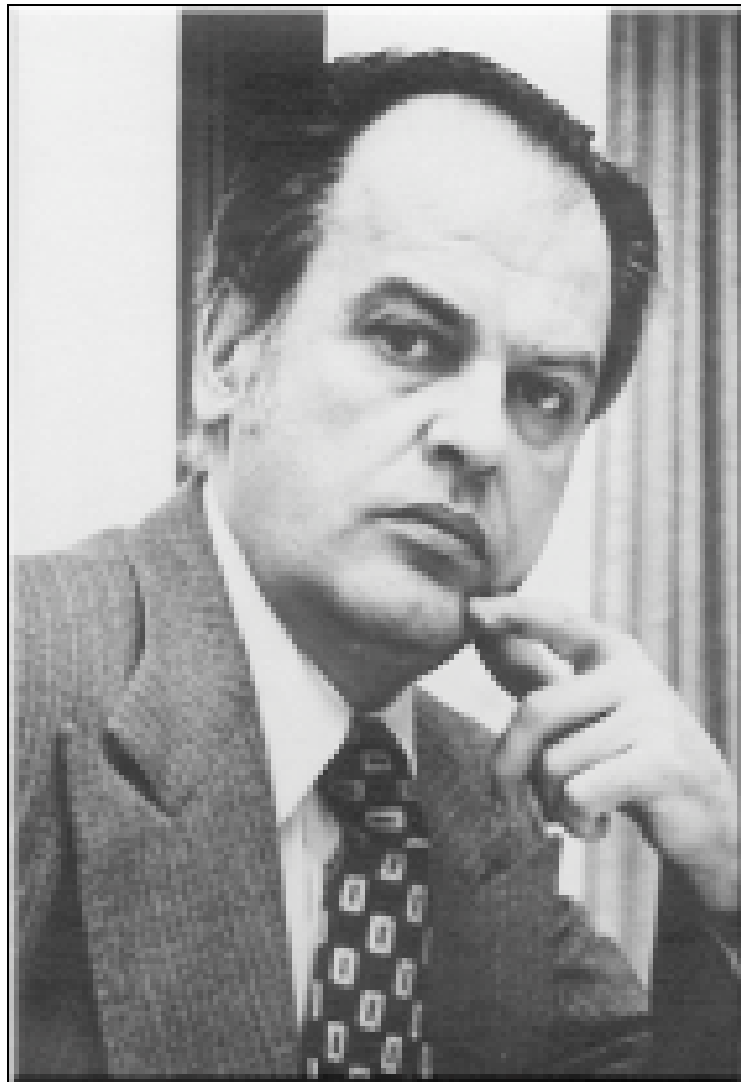
Laurent POTVIN

Frère mariste

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?



Château-Richer, Québec, 2008, 159 pp. Texte inédit pour Les Classiques des sciences sociales.



Frère Jean-Paul Desbiens
1927 - 2006

Table des matières

[Page liminaire](#)

[Dédicace](#)

[Préface](#)

[Avant-propos](#)

1. [Son itinéraire parmi nous](#)
2. [La famille et les premières années](#)
3. [Les étapes de la formation](#)
4. [Éducateur freiné par la maladie](#)
5. [Les premiers pas d'un écrivain](#)
6. [Les insolences du Frère Untel](#)
7. [Une société en évolution rapide](#)
8. [Un pseudonyme devient un nom propre](#)
9. [Un court exil le mène au fonctionnarisme](#)
10. [Le journaliste](#)
11. [Écrivain et serviteur de l'Église](#)
12. [Prises de positions comme religieux](#)
13. [Prises de positions comme éducateur](#)
14. [Retour en éducation au service de la jeunesse](#)
15. [Un retraité actif](#)
16. [Diverses fonctions et distinctions](#)
17. [Les sept derniers mois](#)
18. [Dernière escale](#)
19. [Testament et annexes](#)
20. [Hommages lors de son décès](#)
21. [Les funérailles](#)

[Épilogue](#)

[Appendices](#)

[Homélie du Cardinal Marc Ouellet](#)

[Hommage de M. Jean-Noël Tremblay](#)

[Hommage de M. Mozart Desbiens](#)

Le Frère Untel parmi nous. Prophète ou visionnaire ?

Page liminaire

[Retour à la table des matières](#)

« Jean-Paul Desbiens était un homme du terroir, un homme profondément enraciné, configuré par sa foi catholique poussée jusqu'au témoignage indéfectible de son état religieux, cimenté par une réflexion philosophique et une sagesse pédagogique reçue de ses maîtres maristes. Un homme rocher! »

Cardinal Marc Ouellet

« J'ai découvert comme cet homme (Jean-Paul Desbiens) s'est pour ainsi dire fabriqué à travers plusieurs épreuves et comme il est devenu une sorte de prophète pour notre peuple. Cet homme aimait véritablement la personne humaine et le peuple canadien-français.

Sa lutte pour un français écrit correctement n'est que la pointe de l'iceberg de sa lutte pour la découverte du sens de la vie des personnes et d'un peuple, pour l'éducation et la compétence.

Ce qu'il a écrit il y a plus de quarante ans révèle chez lui des qualités de visionnaire peu commun. »

Jules Beaulac, prêtre

Je dédie ces pages à tous les enseignants qui,
avec Jean-Paul Desbiens,
ont rêvé - et poursuivent leur rêve -
de pouvoir se regrouper un jour
dans un véritable ordre professionnel
visant à l'excellence de ses membres au service de la société.

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Préface

[Retour à la table des matières](#)

Quelles auraient été les réactions du frère Jean-Paul Desbiens à la vue du sous-titre donné par l'auteur de sa biographie, son confrère Laurent Potvin? En tout respect pour son ancien maître et supérieur provincial, il n'aurait sans doute pas résisté à son goût proverbial de décortiquer le sens des termes qui lui sont appliqués. Retrouvant le ton bougon qui lui était familier, surtout lorsqu'il sentait sa modestie menacée, il aurait sans doute lancé un lapidaire «ni l'un, ni l'autre»!

À l'appui de sa dénégation, il aurait eu beau jeu de tableur sur l'étymologie du mot prophète et l'ambiguïté du terme visionnaire. Et sa modestie en aurait été sauvée!

Prophète, en effet, signifie tout autant celui qui dénonce que celui qui annonce. L'étymologie grecque (*pro-phèmi*) s'accorde parfaitement au double rôle des prophètes de la bible. Le Frère Untel avait peut-être davantage le talent de dénoncer les carences de son époque qu'il n'avait la prétention de prédire la tournure des événements à venir. N'empêche qu'avec le recul du temps, je n'hésiterais pas à dire qu'il fut prophète dans les deux sens.

Visionnaire? Là, Jean-Paul Desbiens se serait probablement rebiffé, avec la fougue de l'«homme farouche» qui a rédigé son journal jusqu'à la fin de sa vie. Je l'ai rencontré pour la dernière fois, quelques semaines avant son décès, alors que, se sentant en bout de course, il apportait une dernière touche à ses confidences. Le

«visionnaire» était devenu un homme détruit par la maladie et un chrétien conscient de l'essentiel évangélique (Marc 6, 19-21). Un contact aussi inoubliable que fortuit.

J'y vois une réponse à mon interrogation : «En quel sens Jean-Paul Desbiens a-t-il été visionnaire?» Sûrement pas comme «une personne qui a ou croit avoir des révélations surnaturelles» (*Petit Robert*). Son sens de l'humour l'en aurait amusé. Car sa foi robuste et ses racines paysannes ne le prédisposaient guère aux envolées mystiques! Comme un esprit lucide, «qui a une intuition juste de l'avenir» (*id*)? Sûrement. Et ce par une analyse pénétrante de ce que vivait le Québec au seuil de sa Révolution tranquille.

«*Les Insolences du Frère Untel*» n'épargnaient à peu près personne de l'élite québécoise. Les évêques aussi en prenaient pour leur grade.

Pourtant, lors de ses funérailles, le cardinal-archevêque de Québec et son prédécesseur immédiat partageaient la même admiration pour cet «homme-rocher» bien ancré dans son Église, sa famille religieuse et la terre de chez nous.

L'ouvrage du frère Laurent Potvin ne prétend pas faire le tour du personnage. Il en esquisse au moins les diverses facettes et nous fait désirer, comme lui, qu'un historien de métier présente un jour au grand public ce «Frère enseignant qui a mis sa personnalité, son cœur et sa plume au service de l'éducation chrétienne», à une époque cruciale de l'évolution socioreligieuse du Québec. La délicieuse homélie de M. le Cardinal Ouellet, reproduite en annexe, pourrait servir de canevas à cette éventuelle publication.

La présente biographie, en plus de fournir de précieux repères pour une étude plus fouillée, conservera encore tout l'intérêt que lui confèrent le précieux survol de la carrière d'un vrai frère mariste, pas nécessairement «comme les autres», et la proximité de son auteur avec un confrère au parcours exceptionnel.

Maurice Couture, s.v.

Archevêque émérite de Québec

29 septembre 2007.

En la fête de saint Vincent de Paul.

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Avant-propos

« Le passé est toujours présent. »

Maurice Maeterlinck

[Retour à la table des matières](#)

La notice monographique que vous tenez entre vos mains n'est pas une biographie qu'un historien pourrait élaborer, selon les canons du métier, concernant un tel personnage. Par ailleurs, une biographie est en chantier actuellement sous les soins d'un écrivain qui a fait ses preuves. Les pages qui suivent ne sont pas, cependant, une hagiographie, un genre qui déplaisait tant au Frère Jean-Paul lui-même, un genre qui abuse de l'encens avant la canonisation! Les pages qui suivent se présentent à vous comme un essai sans prétention aucune. Elles ont pour but d'exposer, dans ses lignes majeures, le parcours d'un confrère parmi les hommes de notre planète, et le rayonnement, l'impact, que ce passage y a suscité.

Chez les Frères Maristes, une solide coutume s'est établie depuis les premières années de leur Institut : présenter aux confrères, aux proches et aux amis des disparus quelques aspects de l'histoire personnelle de ces derniers pour perpétuer leur souvenir afin que, parmi les survivants, « *le passé reste toujours présent* ». Ces hommages fraternels concernent des hommes qui se sont mis au service du Seigneur et de la jeunesse, et qui ont tenu à demeurer stables dans un état qu'ils ont librement choisi : fidèles au Dieu fidèle. De tels documents établis sans tout l'arsenal habituel des historiens sont plutôt brefs : entre 30 et 50 pages de format 8½ par 5½, rarement plus. Le présent document sortira forcément de ces limites trop étroites pour contenir le vécu de notre personnage.

C'est donc un modeste essai que vous pourrez parcourir en ces pages en attendant – nous le souhaitons vivement – que des auteurs plus qualifiés que moi soient mus par le désir de présenter au grand public cet éducateur de carrière : un Frère enseignant qui a mis sa personnalité, son cœur et sa plume au service de l'éducation chrétienne de la jeunesse de la Province de Québec durant une période de profonde remise en question de tant de nos valeurs traditionnelles. Nous vivions, en ces années soixante, ce que plusieurs historiens appellent, d'une façon peut-être trop pompeuse, mais sûrement ambiguë, « *notre révolution tranquille* ». Nous le savons trop bien : toute révolution risque de produire des victimes!

À cette heure où plusieurs des collaborateurs et collaboratrices du Frère Jean-Paul Desbiens demeurent encore parmi nous, actifs ou retraités, et où, en même temps, une masse déjà imposante de documents s'offrent à nous, une telle biographie, selon moi, serait grandement facilitée tout en exerçant une influence opportune sur l'orientation de nouvelles réformes basées dorénavant sur des valeurs plus authentiques : je veux dire plus conformes aux buts et aux orientations que notre nation pourrait envisager dans un futur proche, un futur qui reste relié au passé, dans le respect de ce passé tout en évoluant, mais dans le respect de tous.

La jeunesse, « *espoir de la nation et espoir de l'Église* », ainsi que l'appelle Vatican II, attend, elle aussi, un tel ouvrage. En premier lieu, éducatrices et éducateurs seront, à sa lecture, davantage motivés pour poursuivre leur service d'enseignement en répondant avec un élan dynamisé à l'invitation clairement exprimée d'un éducateur d'une telle qualité intellectuelle, religieuse et humaine. Les pages que vous acceptez de parcourir mettront en lumière, nous l'espérons, certains aspects de première importance dont notre société moderne pourrait tirer son profit!

Laurent Potvin

« L'homme heureux, c'est celui qui s'est attribué à lui-même un bon lot, et un bon lot ce sont de bonnes orientations d'âme, de bonnes tendances, de bonnes actions. »

Marc-Aurèle,
Pensées pour moi-même, ¹
Livre V, XXXVI

¹ Marc-Aurèle, *Pensées pour moi-même*. Traduction et notes par M. Meunier Garnier Flammarion GF intégral 16, 1964, 249 pages.

Note de M. Meunier en couverture 4 :

« Le livre de Marc-Aurèle n'ayant aucune base dogmatique conservera éternellement sa fraîcheur. Tous, depuis l'athée ou celui qui se croit tel, jusqu'à l'homme le plus engagé dans les croyances particulières de chaque culte, peuvent y trouver des fruits d'édification. »

Nota bene

L'auteur de la présente monographie traitant de la carrière d'un docteur en philosophie, a voulu souligner des rapprochements intéressants qu'il est possible d'établir entre la pensée de ce dernier et celle de ce philosophe stoïcien né à Rome en 121 et décédé à Vindobona en 180 et qui fut empereur romain pendant 19 ans : de 161 à 180. Malheureusement, chez Marc-Aurèle, le « souci de l'humanité qui transparait dans ses *Pensées* semble contredit par son attitude envers les chrétiens. En fait, il n'a pris aucune mesure à l'encontre, mais leur reprochant leur conception du monde et surtout leur refus d'adorer les dieux de l'Empire, il laisse la loi s'appliquer quand ils manifestent officiellement leur foi : persécution de Rome (saint Justin, v. 163), de Lyon, (saint Pothin et sainte Blandine, 177). » (Grand Larousse encyclopédique, volume 7, page 59).

Jean-Paul Desbiens
(Frère Pierre-Jérôme)

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre I

SON ITINÉRAIRE PARMI NOUS

« Pour chaque être, il existe une sorte d'activité où il serait utile à la société, en même temps qu'il y trouverait son bonheur. »

Maurice Barrès.

[Retour à la table des matières](#)

En abordant la rédaction de cette monographie du Frère Jean-Paul Desbiens, je jette les yeux au hasard parmi les très nombreux témoignages que nous avons reçus à son sujet, lors de son décès, de la part de ses amis et connaissances. Celui de M. Paul Lavallée attire particulièrement mon attention, un témoignage on ne peut plus pertinent... Je ne puis résister au plaisir de vous le présenter comme entrée en matière. « On peut louer, et on louera beaucoup l'homme, l'éducateur, le penseur, l'écrivain, l'administrateur, mais on ne louera jamais assez le chrétien, le religieux qu'il était fier d'être, et son obéissance, son humilité. Car obéir... quand on sait qu'on a raison est héroïque. Saint Benoît a écrit au chapitre V de sa Règle : "Le premier degré d'humilité est l'obéissance sans délai. Et elle convient à ceux qui n'ont rien de plus cher que le Christ. » Ailleurs, saint Benoît écrit : « Obéir par amour en mettant sa confiance dans l'aide de Dieu. » (c. 68) M. Paul Lavallée termine par ces mots : « Des Jean-Paul Desbiens, il n'y en a qu'un par siècle, et encore, pas à tous. Heureux sommes-nous de l'avoir connu! » (Paul Lavallée, Ph. D., 27 juillet 2006.)

Quant à moi, je me trouve ici devant un défi de taille que j'espère relever : essayer de vous présenter Frère Jean-Paul Desbiens en quelques pages, comme si cette personnalité pouvait tenir dans un si petit espace écrit! Mais la présentation que vous pourriez relire devrait sans doute me mériter votre indulgence, car je souhaite ardemment avec vous qu'une biographie puisse bientôt nous le présenter selon les diverses facettes de sa personnalité, comme chrétien, religieux, éducateur, administrateur, écrivain, polémiste, linguiste, critique...

Maurice Barrès, je viens de le citer en exergue, tenait le propos que je rappelle ici dans son ouvrage *L'Ennemi des Lois*. Le confrère que je veux, dans les lignes qui suivent, vous faire connaître ou re-connaître, a justement voulu servir le peuple; ce Frère-là se présente comme un maître : « Un maître, c'est celui qui a voulu unifier sa vie autour d'une valeur » (Frère Jean-Paul Desbiens, dans *Sous le soleil de la pitié*.) Il a voulu ainsi servir le peuple de son pays; c'est ainsi qu'il a trouvé le bonheur dans le service jusqu'à ses derniers jours parmi nous. Mais, comme il est question de bonheur, arrêtons-nous un instant à cette remarque si judicieuse d'Antoine de Saint-Exupéry dans *Citadelle* : « Si tu veux comprendre le mot bonheur, il faut l'entendre comme récompense et non comme but. » Le but est si loin! La récompense, elle, nous est allouée au fur et à mesure que la vie se déroule, dans le quotidien, par la satisfaction qui accompagne l'accomplissement du devoir. Ainsi, c'est plus gratifiant puisque le bonheur vient sanctionner immédiatement chacun de nos pas dans la bonne direction.

Le parcours d'un voyageur terrestre

À la demande expresse du Frère Jean-Paul, son curriculum vitae figure au verso du signet souvenir distribuée à l'occasion de son décès. Voici maintenant son C.V. tel que j'ai choisi de le présenter au tout début de cet ouvrage en le complétant par quelques données utiles et éclairantes sur ses premières années de vie. Ce sera alors comme une table des matières de cette monographie et des jalons de l'itinéraire qu'il a suivi durant sa vie que vous acceptez de parcourir avec moi, comme en l'accompagnant.

Curriculum vitae

Métabetchouan	Naissance	1927
Lévis	Juvéniste.....	1941
St-Hyacinthe	Postulant.....	1943
St-Hyacinthe	Novice	1944
Valcartier	Scolastique	1945
Québec, St-Malo	Professeur.....	1946
St-Hyacinthe	Repos.....	1946
Québec	Hôpital Laval.....	1947
St-Hyacinthe	Repos.....	1951
Valcartier	Scolastique	1952
Valcartier	Professeur.....	1953
Québec	Hôpital Laval, malade	1954
Québec	Étudiant à Laval	1955
Québec	Laval et Directeur des études	1955-56
Chicoutimi	Professeur.....	1958
Alma	Professeur.....	1960
Rome	Latran (Rome), Étudiant	1961
Fribourg	Étudiant	1962
Québec	Ministère de l'Éducation.....	1964
Montréal	La Presse. Éditorialiste en chef	1970
St-Augustin	D.G., CNDF	1972-78
Desbiens	Vice-provincial.....	1975-78
Desbiens	Provincial, Sup. de la M.P.....	1978
St-Augustin	Écrivain	1983
St-Augustin	CEGEP de Ste-Foy.....	1984
St-Augustin	Principal CNDF.....	1986
Jérusalem	Étudiant durant 5 mois	1990
Cap-Rouge	Écrivain. Conférencier	1990
St-Augustin	Supérieur	1993
France et Italie.	Session mariste, 4 mois	2000
Cap-Rouge	Supérieur. Écrivain.....	2000
Château-Richer	Retraité, janvier-juillet	2006

« Ne te laisse pas troubler par la représentation de la vie tout entière. N’embrasse point en pensée quels grands et quels nombreux ennuis devront sans doute t’atteindre. Mais, à chacun de ces ennuis présents, demande-toi : « Qu’y a-t-il en ce fait d’intolérable et d’insupportable? »

Marc-Aurèle
Livre VIII, par. XXXVI

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre II

LA FAMILLE ET LES PREMIÈRES ANNÉES

Né en 1927

[Retour à la table des matières](#)

Jean-Paul Desbiens est né à Métabetchouan, le 7 mars 1927, en la fête de saint Thomas d'Aquin, auteur de la Somme théologique. Ces deux détails, il aimait bien les souligner parfois lors de ses anniversaires de naissance. Il était baptisé ce même jour sous les prénoms de Joseph-Gérard-Jean-Paul. Son père : Adélarde Desbiens, et sa mère : Alberta Bouchard. La profession de son père : journalier, une profession de sans profession... comme le signalaient en ces jours-là plusieurs gens du Saguenay-Lac-St-Jean qui n'avaient pas fréquenté longtemps la petite école du rang ou celle du village.

Enfant de la crise économique

Jean-Paul vécut dans sa famille de 1927 à 1941, année où il entrait au juvénat de Lévis. C'est dire qu'il connut la crise des années 1929 durant laquelle le chômage était presque généralisé et où la pauvreté sévissait avec tous ses problèmes. On sait, par ailleurs, que son père était salarié comme manœuvre, fermier à gages, draveur. Il était aussi bûcheron comme bien des journaliers qui réussissaient à s'embaucher, de novembre à

mai, 5 ou 6 mois, dans les chantiers de nos forêts. Dur métier que celui-là où il fallait vivre dans la grande forêt et dans des « campes » pas toujours bien chauffés, manier durant de longues journées glaciales la hache et le sciote. Les chevaux faisaient une bonne part du travail rude du transport du bois vers les rivières en préparant la « drave » du printemps. Les « djobbeurs » engageaient leurs hommes, les nourrissaient et les logeaient sur place, tenaient un magasin où se vendaient à crédit le nécessaire requis dans les circonstances. À la fin du contrat, ils remettaient la paye en ayant bien soin de déduire tous les achats effectués durant le séjour en forêt. Durant ces mois, les mamans – des vraies mères courageuses! – devaient tenir maison seules et voir à tout dans l’attente du retour du chef de famille.

Le « secours direct, les pitons de l’aide aux chômeurs, l’aide de la Saint-Vincent-de-Paul permettaient aux familles dans le besoin de se procurer le strict nécessaire. C’était la situation peu enviable de combien de familles du Québec en ces années de vaches maigres? Ceux et celles qui ont vécu durant les années de cette crise mondiale – je suis de ceux-là - ont goûté amèrement à cette période et peuvent la classer parmi leurs mauvais souvenirs, des souvenirs à vite oublier, si on peut oublier tant d’années de disette!

C’est dans un ouvrage remarquable : « Sous le soleil de la pitié », édition 1973, - la première édition est de 1965 - que nous pouvons parcourir, pour la plus grande partie de ce volume, une autobiographie de Jean-Paul. C’est pour cela que je ne crois pas utile ici de m’arrêter plus longuement sur cette période de sa vie car ce livre en parle en termes émouvants, parfois pathétiques, dans une franchise qui ne laisse pas, souvent, de nous étonner. Vous avez là 167 pages de réflexions sur la situation que, comme lui, bien des jeunes de cette époque, ont connue, et sur laquelle il revient avec la maturité et la culture d’un homme près de la quarantaine. (Il a écrit ce volume entre 1961 et 1965 au Québec, à Rome, en Suisse pour le terminer au Québec.) Pour les connaisseurs avertis, « Sous le soleil de la pitié » est un ouvrage de grande classe : sans contredit, le meilleur de cet écrivain et dont l’impact final devrait l’emporter sur le choc causé jadis par « Les Insolences du Frère Untel. »

En couverture 4 de « Sous le soleil de la pitié », nous lisons que « plus de 40 000 lecteurs ont déjà jugé et compris que cette émouvante autobiographie est une profonde réflexion sur l’homme québécois, un appel à la fraternité et à l’espoir. » On affirmait cela en 1973, il y a 35 ans...

La famille Adélarde Desbiens

Cette famille compte cinq membres : Marguerite, l'aînée; Jean-Paul, Mozart, Marie-Reine et Lucien. De ces membres, deux sont décédés : Lucien (1991) et Jean-Paul (2006).

Adélarde Desbiens, père du Frère Jean-Paul

Dans un éditorial de La Presse du 2 février 1971, F. Jean-Paul déclarait : « Mon père vient de mourir à 87 ans et je veux proclamer sa mémoire, car j'en suis fier. »

Je vous présente ici quelques passages de cet hommage filial tout en soulignant qu'il faut reconnaître chez l'auteur de cet écrit publié dans un journal de cette importance et de ce rayonnement une décision qui peut surprendre tellement elle est révélatrice d'un profond respect, d'une grande admiration.

« En mars dernier, mon père avait fait un premier stage à l'hôpital de Chicoutimi. Il s'ennuyait. Il voulait retourner à Métabetchouan. Nous lui disions, mon frère et moi, qu'il fallait qu'il reste encore quelques semaines. Il répondit : « J'ai pas envie de passer ma vie ici. » Je lui disais : « À 86 ans, papa, tu en as un bout de fait. » Il répondit : « C'est vrai, ça. » Et il ajoutait : « Vous ne vivrez pas aussi vieux que moi, vous autres, vous vous cassez trop la tête. »

La dernière fois que je l'ai vu, avant de le quitter, je lui ai demandé s'il voulait que je tourne sur le côté, afin qu'il dorme. Il a répondu : « Je suis capable de me virer de bord tout seul. » C'est les dernières paroles que j'ai entendues de lui.

Ces hommes-là étaient des seigneurs. Des seigneurs illettrés mais des seigneurs. Ils n'ont jamais connu ce que c'est que d'avoir un boss. Certes, mon père a toujours été un salarié, un manoeuvre : bûcheron, draveur, fermier à gages. Mais les boss étaient loin et anonymes. Une fois embauché il organisait son travail et son horaire comme il l'entendait. Et quand il avait fini sa journée, il avait fini sa journée.

Mon père n'avait point peur de la mort. En tout cas, rien n'indiquait qu'il avait peur. En novembre, il me disait : « C'est ma maladie pour mourir. » Il disait ça tranquillement, sans commentaires.

On croit dans la survie et on se demande où est son père. Un ami me disait l'autre jour : « Six par deux, c'est ça la vérité. » Six par deux, les dimensions d'un cercueil. Peut-être, avant d'insulter qui que ce soit, faudrait-il l'imaginer mort. On perdrait le goût d'être méchant. On perdrait bien de goûts.

Je ne veux rien d'autre, en écrivant ces quelques mots, que proclamer ce vieux silencieux. Personne n'a jamais parlé de lui. Et pourtant, il faut proclamer les seigneurs. Mon père était du nombre des derniers. Il faudra maintenant attendre longtemps. Ce qui pousse, c'est une autre race de monde.

La religion catholique, le système catholique, le modèle catholique, est une religion, un système, un modèle sphérique, parfait, plein. La foi catholique s'occupe de ses fidèles du premier au dernier instant de l'existence visible et les lâche dans l'éternité, où il n'est plus besoin de foi.

Un si vieil homme que mon père, dans un si petit village, a connu tout le monde et tout le monde l'a connu. Et si très peu l'ont admiré, tout le monde l'a aimé, en fin de compte. Il n'était dangereux pour personne; il n'a jamais fait que gagner sa vie. Mais ça, par exemple, il l'a fait. Son extrême vieillesse seule a fini par lui conférer une sorte d'autorité. L'autorité qui vient de simplement marcher droit à 86 ans : d'être sans disgrâce, ni physique, ni intellectuelle; l'autorité qui vient de prendre soin de soi tout seul, presque jusqu'à la fin.

Mon père avait comme l'idée qu'il vaut mieux s'occuper de soi tout seul, tant qu'on le peut. Il disait : « Quand on attend après le gouvernement pour déjeuner, on déjeune tard. » Dans la même idée, il mettait depuis longtemps, à même sa pension de vieillesse, un peu d'argent de côté pour se faire enterrer. Ces hommes-là, qui n'avaient jamais bâdré la société de leur vivant, avaient une sainte horreur de la bâdrer après leur mort.

Il a eu de belles funérailles. En grégorien, s'il vous plaît, y compris le Dies irae, si plein d'espoir et d'un merveilleux chantage à l'amour. « Quaerens me, sedisti, lassus. Me cherchant, Tu t'es fatigué. Tu as pardonné à Marie Madeleine et Tu as exaucé le Larron, ne me lâche pas maintenant. »

Presque plus personne ne comprend ni cette langue ni cette musique ni cette énorme poésie qui ont porté l'espérance et la misère de millions de chrétiens depuis le fond du Moyen-Âge. Je suis vraiment dans les derniers de quelque chose.

Entre mon père et moi, la filiation est terriblement distendue. Qu'y a-t-il de commun entre lui et moi; entre sa vie et la mienne, hormis cette relation d'un père à son fils?

Jamais ne n'ai davantage senti la solution de continuité qui menace notre peuple. Les arbres ont été bûchés et coupés en pitounes. Les pitounes dérivent sur le mensonge. La liberté des pitounes ne m'intéresse pas; il faut retrouver la liberté des arbres.

Où est le salut? Je sais qu'il n'est pas en arrière. Il serait trop simple de dire qu'il est en avant. En avant de quoi? Il n'est pas non plus dans le retrait. Suis-je donc devenu un de ces pâles Renaissants qui se demandaient devant un crâne : être ou ne pas être?

Être est la réponse. Ce pays est à nous; c'est mon père et des comme lui qui l'ont fait. Il faut le reprendre en main et se virer de bord tout seul. »

« *Ma mère était grande comme une Province!* »

Frère Jean-Paul Desbiens a dressé aussi un magnifique portrait de sa mère, Alberta Bouchard, dans un article paru dans La Presse du 14 mai 1989 et sous ce titre révélateur : Elle était grande comme une Province! Je lui laisserai l'honneur de vous la présenter en puisant de larges extraits dans ce qu'il disait d'elle dans cette circonstance. Ce document nous offre un émouvant témoignage d'amour filial.

« Ma mère s'appelait Alberta. Elle était grande comme une Province, mot qui signifie : territoire d'une responsabilité. Elle s'est éteinte en 1985, à 92 ans, comme une lampe qui n'a plus d'huile.

Elle est née à Brunswick (Maine), le 11 juillet 1893. À 19 ans, elle quitte les États-Unis et se retrouve à Métabetchouan d'où elle n'est jamais plus sortie.

Ma mère avait donc passé toute son enfance aux États-Unis. Elle a connu la mer, les marées, les navires, les tramways, Boston... « Parlez-nous des États », lui disions-nous, enfants. Et la vanne des merveilles s'ouvrait pour une heure ou deux.

Ma mère chantait. Où avait-elle appris toutes ses chansons, sans phonographe à manivelle, sans radio, sans recueil de chansons? On chantait beaucoup dans ce temps-là. C'est sans doute son amour de la musique qui l'a amenée à nommer un de ses fils Mozart, au grand scandale du curé.

Ma mère priait. Elle n'était nullement dévote, mais elle allait à l'essentiel. Très vieille, elle avait sans cesse son chapelet à la main. Je lui disais : « Tu pries encore. Tu vas aller au ciel en ligne droite. » Elle disait : « Le chemin n'est pas fait. »

Ma mère était quelqu'un qui ne mentait pas. Elle crevait le mensonge à un mille de distance.

Ma mère était réaliste sans résignation en ce qui concerne ce que j'appellerais l'état des choses, qui n'a guère changé depuis le commencement du monde et qui ne changera guère. Au Foyer de Métabetchouan où elle était retirée, elle se trouvait choyée. Effectivement, elle y a été traitée avec respect et compétence.

Ma mère parlait français. C'était une fabrique d'images et une jouteuse imparable. Si un mot lui manquait, elle le créait : les États frappent monnaie, ma mère frappait français. Je donne un exemple : un soir que nous écoutions distraitements la télévision, elle me dit, à propos des réclames commerciales : « Il y a beaucoup de morte-paye là-dedans. » J'ignorais ce mot. Il est bel et bien consigné dans Le Robert.

On devinera qu'un être aussi socialement comprimé, disposant de l'outil de la langue française et alimenté par la foi chrétienne possédait un sens de l'humour libérateur. »

L'ancêtre des familles Desbiens

Sylvie Tremblay, m.g.a., nous apprend que l'ancêtre unique des familles Desbiens, prénommé Étienne, voit le jour à Moulismes, dans le département de la Vienne, commune située à quelque 70 kilomètres de Limoges, dans le Poitou. Il serait né vers 1648; son père se prénomme Denis et sa mère Suzanne.

*Titre d'ascendance de
Jean-Paul Desbiens*

Première génération

Etienne Debien Marie Campos
2 janvier 1691, Montréal

Seconde génération

Etienne Debien Marie Dorothée Tremblay
21 janvier 1715, Baie Saint-Paul

Troisième génération

Etienne Debien Véronique Gonthier
4 novembre 1744, Les Éboulements

Quatrième génération

Louis Desbiens Anne Louise Tremblay
13 août 1770, Baie Saint-Paul

Cinquième génération

François Debien Suzanne Guérin/Saint-Hilaire
18 juin 1805, Baie Saint-Paul

Sixième génération

Louis Desbiens Arcange Dufour
15 novembre 1831, La Malbaie

Septième génération

Joseph Desbiens Marie Simard
20 janvier 1869, Saint-Fidèle

Huitième génération

Adélarde Desbiens Alberta Bouchard
31 juillet 1924, Saint-Jérôme

Neuvième génération

Jean Paul Desbiens

Sylvie Tremblay, m.g.a., le 25 février 1997

Étienne Debien, orthographe d'alors, s'établit en Nouvelle-France au plus tard à l'été 1685; en effet, il est présent à Montréal au mois d'avril 1686.

L'ancêtre d'une des familles Bouchard

L'ancêtre provenant de France de la mère du F. Jean-Paul, Alberta Bouchard, se nommait Claude Bouchard. Il était originaire de St-Cosme-de-Vairs, dans le Perche. Il

épousa Louise Gagné, originaire du Mans, qui lui était promise dès l'âge de 12 ans. Le mariage religieux, enregistré à Notre-Dame de Québec, a eu lieu à Ste-Anne-de-Beaupré le 25 mai 1654. La signature du contrat de mariage se fit chez le notaire Aubert, le 30 novembre 1657. Ces diverses précisions nous sont fournies par Roger Desbiens, membre de la SGC-F.

Son double héritage de la France profonde

De ses ancêtres français du côté paternel et du côté maternel, Frère Jean-Paul se rattache à deux grandes régions de la France. Il est donc d'origine percheronne et poitevine, deux terroirs qui ont fourni un grand nombre de nos ancêtres. Ces valeureux ont établi solidement en Nouvelle-France plusieurs de nos grandes familles.

L'écolier intelligent et appliqué

Jean-Paul fréquenta l'école de son village dirigée par les Frères Maristes depuis 1927, année de leur arrivée à Métabetchouan à l'invitation de la Commission scolaire. Les commissaires avaient alors voulu centraliser au village diverses écoles des rangs dans le but d'améliorer l'enseignement.

L'accueil des gens et celui du curé de la paroisse en tête fut sympathique d'autant plus que les Frères, à la demande expresse du curé, pouvaient introduire le chant grégorien à la place du plain-chant encore utilisé dans la paroisse pour la liturgie. La chorale des hommes suivit les cours du Frère François-Victor Legault et maîtrisa vite ce nouveau chant liturgique.

Le jeune Jean-Paul se fit vite remarquer par son attention, son intelligence et sa curiosité naturelle pour toutes les matières scolaires. Les cours de catéchisme de trente minutes au début de chaque journée ont commencé par lui fournir une réponse très claire à la question que tous, jeunes comme moins jeunes, nous nous posons un jour ou l'autre : « Pourquoi Dieu vous a-t-il créé? » La réponse du « Petit catéchisme » est lumineuse dans sa concision : « Dieu m'a créé pour le connaître, l'aimer et le servir en ce monde et pour être heureux avec lui pendant l'éternité. » Une telle réponse ne peut pas ne pas jeter un éclairage souvent définitif sur la question de savoir quel est le but de la vie. Le reste de ce petit livre entre les mains de tous les étudiants de ce temps-là permettait d'apprendre avec précision ce qu'il fallait faire pour réussir sa vie. Cela permettait aussi

aux jeunes de cultiver leur mémoire tout en leur fournissant un guide pratique, une sorte de code, de guide sur la route de la vie.

Son professeur, Frère Eugène-Louis (Jean-Baptiste Ouellet), qui avait noté, lui le premier, la vive intelligence du jeune et sa maturité, lui parla de vocation religieuse mariste dans les mots aptes à le faire réfléchir devant cette possible orientation. Il lui tint des propos de ce genre-ci : « Vous admirez sûrement tel et tel de vos maîtres au point de désirer les suivre peut-être dans la vie religieuse... Le samedi, vous avez aimé les catéchismes sur la Sainte Vierge que nous faisons. Dans la vie, le Seigneur peut nous inviter à son service dans la vie religieuse. Nous allons prier ensemble en demandant les lumières du Saint-Esprit pour vous éclairer dans le choix de votre vocation. Réfléchissez bien. Nous en reparlerons. » Après quelques mois et quelques rencontres supplémentaires durant lesquelles il fut question aussi de possibilité de devenir prêtre en allant au séminaire, il fut invité à aller au juvénat de Lévis, un pensionnat où les aspirants poursuivent une formation spéciale. Jean-Paul accepta d'y aller pour étudier sa vocation tout en poursuivant, bien sûr, ses études académiques. Il avait 14 ans. Il entreprenait une sorte de montée d'un grand escalier qui conduit lentement vers un choix possible et qui peut déboucher sur la vie de religieux éducateur. Sa formation pouvait alors commencer selon les quatre grandes étapes suivantes.

« Lorsqu'on considère la profession religieuse, on prend attention à l'engagement humain. Mais préalablement il y a un engagement invisible ; cet engagement absolument sûr justifie la confiance avec laquelle on abandonne dans les mains divines un avenir dont on ne connaît pas les péripéties ni les difficultés. »

Jean Galot²

² Jean Galot, s.j. *Vivre avec Marie*, p. 17.

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre III

LES ÉTAPES DE LA FORMATION

Le juvénat

[Retour à la table des matières](#)

Première marche : le juvénat. C'est un temps de formation pour des jeunes entre 13 ans et 17 ans. Les jeunes y mènent une vie où sont mis en valeur travail intellectuel, vie de prière, initiation à la méditation, travail manuel, sports, chant choral et chant grégorien, initiation à la vie de groupe et au leadership, etc. C'est le 2 juillet 1941 que Jean-Paul arrivait au juvénat de Lévis pour y entreprendre la toute première étape de sa formation sous la direction paternelle et éclairée d'un homme d'expérience dans la formation de la jeunesse, Frère Pierre-Adolphe (Nicole), qui a exercé cette délicate fonction de 1932 à 1945 auprès de quelques milliers de jeunes.

Le postulat

Jean-Paul décida d'y poursuivre l'étude de sa vocation. Le 26 août 1943, il arrivait à St-Hyacinthe, au noviciat qui groupe postulants et novices. Il y séjournera deux ans.

Sous la direction du maître des novices, Frère Ambroise-Désiré, et des professeurs, les jeunes gens se livraient surtout à leurs études profanes tout en bénéficiant des conférences du maître des novices.

Le noviciat

C'est le 15 août 1945 que Jean-Paul prenait la soutane mariste tout en recevant le nom en religion qu'il avait choisi lui-même : Frère Pierre-Jérôme. Il mettait alors de côté les études profanes pour suivre le programme d'études du noviciat : Constitutions, Règles communes, Manuel de perfection chrétienne et Catéchisme des vœux, Biographies de quelques frères; Avis, leçons, sentences de Marcellin Champagnat... Au programme aussi, des cours sur l'histoire des origines de la Société de Marie et des Frères Maristes appelés aussi Petits Frères de Marie.

Le maître des novices poursuit un but bien précis : communiquer, dans la mesure du possible, aux aspirants dont il est responsable ce que nous appelons « l'esprit de l'Institut ». Marcellin Champagnat se présente comme un prêtre désireux de combattre l'ignorance religieuse par un moyen privilégié : l'éducation chrétienne de la jeunesse, avenir du pays et avenir de l'Église. Le moyen choisi : l'école. Pour cela préparer des laïcs consacrés, des Frères et non des prêtres. Pour lui, les Frères de l'Institut qu'il veut fonder ne sont pas uniquement des catéchistes, mais des professeurs qui enseignent toutes les matières de sorte que les élèves sont attirés vers leurs écoles par le double service qu'elles offrent : enseignement profane et enseignement religieux. Cependant, un esprit missionnaire l'anime si puissamment qu'il envoie plusieurs de ses Frères en Nouvelle-Calédonie, avec les Pères Maristes. Homme de vision, il dit souvent que, pour son Institut, « *tous les diocèses du monde entrent dans ses vues.* »

De plus, son Institut sera placé sous le patronage de Marie, « *pour attirer les vocations.* » Il confie son œuvre à Marie et la vénère comme sa « *Ressource ordinaire* ». Quand il parle de Marie en pensant à ses œuvres d'éducation, il reconnaît que « *c'est Marie qui a tout fait chez nous.* »

Le noviciat apprend aussi aux novices qu'ils doivent cultiver trois violettes : humilité, simplicité et modestie. Ces trois vertus sont bien dans l'esprit du Père Colin, du Père Champagnat et des premiers Maristes qui souhaitaient « *mener une vie cachée et inconnue du monde.* »

Le noviciat durait « un an entier et continu », selon le droit de l'Église, le Droit Canon. Et, à la fin, le novice se trouvait devant sa propre décision à prendre selon les conseils de son directeur spirituel : avancer en émettant ses premiers vœux ou retourner dans sa famille en toute liberté. Les vœux annuels, selon la décision du religieux, pouvaient être renouvelables d'une année à l'autre pendant cinq ans.

Le jeune Frère Pierre-Jérôme, après cette année de formation religieuse mariste, avait été admis à prononcer ses premiers vœux religieux. Toutes ces données de base ont imprimé à sa vie une direction qui n'a jamais changée. Il pouvait envisager alors une sorte de voyage en haute mer, selon la comparaison et le conseil d'un maître de la vie spirituelle, saint François de Sales : « *Vous allez prendre la haute mer du monde, ne changez pas pour cela de patron, ni de mât, ni de voile, ni d'ancre, ni de vent. Ayez toujours Jésus Christ pour patron.* » Frère Pierre-Jérôme ajoutait : « *Et Marie, comme étoile de la mer* ». Son voyage comme religieux commençait alors sous cette double protection. Il ignorait peut-être ces propos de saint François de Sales, quand il intitulait son dernier ouvrage Dernière escale, toujours fidèle à cette comparaison si bien trouvée du voyage en haute mer. Marie - il avait toujours compté sur elle comme protectrice maternelle - l'avait guidé dans son voyage en haute mer houleuse de ses trente ans et sur la mer d'huile de ses dernières années. Son odyssée dans la vie religieuse mariste avait duré 61 ans.

Profession perpétuelle

Le 26 juillet 1950, à Valcartier, après la grande retraite, les Exercices de saint Ignace de Loyola, Frère Pierre-Jérôme recevait « *la croix en cuivre incrustée d'ébène* » : signe extérieur de la profession perpétuelle. Il s'engageait alors dans un état stable en comptant sur l'aide du Seigneur et de Notre-Dame. Alors, le religieux a parfaitement conscience qu'il fait un don de vie, le don de sa vie dans un

service d'Église : l'éducation chrétienne des enfants des autres. À la fin de cette cérémonie, les Frères, et spécialement les nouveaux perpétuels, chantaient le cantique mariste « *Toujours, toujours* », cantique que, par testament, il a demandé qu'on chante à la fin de ses funérailles, le 29 juillet 2006. Ce cantique emprunte une mélodie facile pour demander au Seigneur et à Notre-Dame l'aide nécessaire pour vivre, une vie durant et au jour le jour, selon nos engagements de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Au Scolasticat-École normale de Valcartier

Valcartier est un « pays » très cher au cœur du Frère Jean-Paul. La maison principale : un manoir de style écossais bâti par la famille Price et que les Frères Maristes ont acheté, grâce à un intermédiaire, à la fin de la guerre 1939-1945. Un agrandissement permettait d'y accueillir environ 50 scolastiques. Un scolasticat-école normale est une institution spécifique pour les religieux et établie selon une loi du Département de l'Instruction publique pour assurer la formation pédagogique de leurs sujets. Dans la loi établissant existence, buts et programmes, un article se lit comme suit : « *Ils ne demanderont pas de subvention* ». Cet article fut respecté : ce qui permettait aux religieux – les communautés de religieuses possédaient la même possibilité pour leurs Sœurs – de former leurs sujets selon leurs méthodes et indépendamment des deux écoles normales du gouvernement, Laval et Jacques-Cartier. Ces institutions étaient soumises aux mêmes programmes et aux mêmes examens que les écoles normales en vue des mêmes diplômes officiels décernés par le Département de l'Instruction publique.

En 1946, Frère Jean-Paul y obtenait le Brevet complémentaire. Il décrochait alors le premier diplôme de ce qui devait se présenter comme une longue suite à venir...

« Vénère la faculté de te faire une opinion. Tout dépend d'elle, pour qu'il n'existe jamais, en ton principe directeur, une opinion qui ne soit pas conforme à la nature et à la constitution d'un être raisonnable. Par elle nous sont promis l'art de ne point se décider promptement, les bons rapports avec les hommes et l'obéissance aux ordres de la divinité. »

Marc-Aurèle,
Livre III, par. IX

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre IV

ÉDUCATEUR FREINÉ PAR LA MALADIE

Professeur à l'école St-Malo de Québec

[Retour à la table des matières](#)

Muni de ce premier diplôme, il pouvait entreprendre avec son enthousiasme juvénile, en septembre 1946, sa carrière d'enseignant dans une de nos écoles de Québec. Mais après quelques mois, il apprenait une fort mauvaise nouvelle : il devait arrêter son enseignement, quitter ce milieu : il était atteint de tuberculose. En ces années-là, le gouvernement avait obligé tous les enseignants de la Province de Québec à subir des examens annuels de dépistage de la tuberculose. Tout un nombre d'enseignantes et d'enseignants durent se retirer de l'enseignement. Les communautés, dont la nôtre, durent faire face à plusieurs cas de retraits obligatoires de l'enseignement. Nos supérieurs décidèrent alors d'établir une infirmerie spécialisée pour les Frères souffrant de cette maladie éminemment contagieuse.

Infirmerie de St-Hyacinthe

Un étage du noviciat fut aménagé en sanatorium sous la responsabilité d'un infirmier, le Frère Joseph-Arthur, et d'un médecin superviseur. Frère Jean-Paul y séjourna plusieurs mois, en 1946-1947, sous les soins attentifs de cet infirmier d'un dévouement maternel! En arrivant à St-Hyacinthe, le Frère Jean-Paul eut

besoin de l'aide de l'infirmier pour pouvoir monter à sa chambre, ce qu'il ne pouvait effectuer seul tellement il était affaibli. Cette décision de la communauté concernant ces Frères malades est conforme à une vieille tradition chez nous depuis le Fondateur : prendre grand soin des malades. Dom J.-Bte Chautard, un ancien abbé du monastère de Sept-Fons en France et auteur bien connu de « *L'âme de tout apostolat* », disait : « *Un religieux malade ne devrait jamais avoir à regretter l'absence de sa mère auprès de lui.* »

Hôpital Laval

Comme la guérison tardait, le médecin responsable de notre infirmerie de St-Hyacinthe prescrivit une cure à l'Hôpital Laval. Frère Jean-Paul y demeura quatre ans, de 1947 à 1951, et dut y subir une opération délicate et irréversible : le pneumothorax. En 1951-1952, il revenait poursuivre sa cure à St-Hyacinthe. Mais, en 1954-1955, il devra retourner à l'Hôpital Laval pour en sortir enfin victorieux de cette maladie aux séquelles qui finiront par avoir raison de lui en 2006.

L'Université de la Maladie

Durant son séjour à l'Hôpital Laval, Frère Jean-Paul put faire connaissance avec la pensée de tout un nombre d'auteurs. J'en nommerai ici quelques-uns : Bloy, Alain, St-Exupéry, Pascal, Thibon, Claudel, saint Thomas d'Aquin, Maritain, Bernanos, Sertillanges, Montherlant, Marcel Légaut, Chesterton, etc., etc. Il a beaucoup lu, il a beaucoup réfléchi, il a pris beaucoup de notes, et il a cultivé sa mémoire. Et ici, je dois faire une constatation avec bien des gens qui ont connu et fréquenté des tuberculeux : tout se passe comme si cette maladie conférait une lucidité, une profondeur d'esprit, une finesse dans les sentiments, une clarté dans les idées et dans l'expression de ces idées... tout cela d'une qualité extraordinaire. Frère Jean-Paul vécut six ans dans des sanatoriums, vivant là dans une sorte « d'université de la souffrance » et dans un climat de confinement forcé, sans cesse un livre à la main, parmi plusieurs personnes avec lesquelles il a tissé des liens d'amitié solides. Car, s'il fréquenta alors des grands auteurs, il noua aussi, dans

ces milieux fermés, des amitiés durables que de longues conversations avec des amis qu'il a appris à connaître et à estimer. Au salon mortuaire, j'ai salué de ses compagnons d'alors qui, après 40 ans, avaient gardé de lui un souvenir ému et qui avaient tenu à venir lui manifester une dernière fois leur respect. J'ai aussi connu un de ses bons amis au temps de son séjour à l'Hôpital Laval, M. Michel Golanek, entre autres, à qui il a dédié *Les insolences du Frère Untel*. Il gardait une vive reconnaissance envers une infirmière de Laval qui lui avait prêté aimablement presque toute la série des livres de Léon Bloy, des ouvrages qui ont fait alors ses délices et qui ont fortement influencé son style parfois incisif et mordant, alors que son langage est devenu, – par une sorte de contagion! – comme taillé à la hache... une hache sûrement empruntée à l'auteur du « Mendiant ingrat ».

De retour à Valcartier

En 1952, les supérieurs lui offrent une nouvelle année de scolasticat pour lui permettre d'obtenir le Brevet Supérieur. Il devenait alors mon élève, mais quel élève! Maturité, intelligence, curiosité, désir de tout bien comprendre, et questionneur pointu à l'occasion... Ses 25 ans lui assuraient alors le titre de doyen des normaliens, doyen sur toute la ligne et dans toutes les matières. Quand on parle d'intelligence, on parle surtout, selon moi, de la facilité avec laquelle on peut s'adapter devant les diverses circonstances de la vie en trouvant et appliquant des solutions judicieuses et efficaces.

À ce propos, je classerai cet étudiant mature parmi les hommes doués d'une intelligence supérieure. Et tout cela, on peut le remarquer dans le langage, dans l'écriture, dans ce que j'appellerais le questionnement : cet effort pour mieux saisir une idée, creuser une situation... De telles dispositions, de telles qualités seront éminemment utiles dans toutes les fonctions que Frère Jean-Paul sera appelé à occuper demain dans sa vie professionnelle. En août 1953, il obtenait son Brevet supérieur d'enseignement.

Professeur au Scolasticat-École normale de Valcartier

En août 1953, le nouveau breveté devient professeur au scolasticat de Valcartier. Il y enseigne la philosophie aux étudiants qui préparent leur baccalauréat ès arts et le Brevet A, selon le nouveau programme des écoles normales. En même temps, il participe aux travaux d'un petit groupe de Frères qui avaient mis sur pied « *L'Entraide professionnelle* ». Leur but : aider les confrères dans l'enseignement par des publications diverses : articles dans la revue communautaire ENTRE NOUS, études d'auteurs au programme des écoles secondaires d'alors, correction de certains manuels scolaires (Grammaire et Géographie) en préparation, etc., etc. Malheureusement, ce mouvement très actif entre 1953 et 1960 n'a pas constitué d'archives de sorte que ces travaux sont éparpillés ou n'ont pas laissé de traces classées. Des membres de cette équipe ont travaillé à la mise au net de la traduction du *De magistro* dont il sera question plus loin dans les publications du Frère Jean-Paul. Une recherche intéressante fut menée par cette équipe sur les connaissances des élèves de nos écoles sur la Sainte Vierge, résultats communiqués lors d'un congrès des Frères éducateurs du Québec.

De l'hôpital Laval à l'université Laval

En 1954, après un examen de contrôle, déception. Frère Jean-Paul doit retourner à l'hôpital Laval pour un nouveau séjour. Le RIMIFON, médicament très efficace contre la tuberculose, lui permettra de revenir en communauté après une rapide guérison et de pouvoir entreprendre des études à plein temps, en philosophie, à l'université Laval, de 1955 à 1958. Il en sortira licencié en philosophie.

« Trois relations : l'une avec la cause qui m'entourne;
l'autre avec la cause divine, d'où tout arrive à tous,
et la troisième avec mes compagnons d'existence. »

Marc-Aurèle
Livre VIII, par. XXVII

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre V

LES PREMIERS PAS D'UN ÉCRIVAIN

À l'Académie commerciale de Chicoutimi

[Retour à la table des matières](#)

En septembre 1958, nous le retrouvons à Chicoutimi, au service de la Commission scolaire, parmi les 25 Frères qui font partie du personnel enseignant de cette importante école. Il y enseigne le français aux élèves des classes supérieures. Il est fort étonné, pour ne pas dire renversé ou même scandalisé – c'est un premier choc dans ce domaine – de constater la faiblesse en français écrit et parlé chez ses élèves. Il se met à la tâche « en enseignement correctif... » Mais, surtout, il réfléchit tout seul devant ce problème en se posant deux questions de 50 000 \$ chacune :

- Pourquoi en sommes-nous rendus là?
- Quels remèdes, quelles solutions pourraient nous sortir de cette situation désastreuse?

Frère Pierre-Jérôme – les Frères portaient encore alors leur nom reçu en religion – se posa ensuite une question : Comment procéder pour obtenir des réponses à mes interrogations?

« Si je m'adressais au DEVOIR... »

LE DEVOIR, comme bien des journaux, acceptait de publier certaines lettres particulièrement courtes et intéressantes, je devrais plutôt écrire intéressantes et courtes... provenant de ses lecteurs. Possibilité que le Frère Pierre-Jérôme a songé à exploiter à partir du 3 novembre 1959, date mémorable de sa première lettre au DEVOIR. Par la suite, il conserva l'habitude d'utiliser ce pseudonyme. Il espérait, par ce moyen, obtenir de l'éclairage et des réactions sur les deux questions cruciales que je viens de rappeler. Il voulait de l'éclairage; il a obtenu un orage, un ouragan, un cyclone, une tornade de grande magnitude! Tout cela a failli l'emporter lui-même dans le tourbillon! Par ailleurs, en homme intelligent, il appréhendait une certaine réaction, mais pas de cette ampleur, tout en sentant le besoin impérieux d'agir.

Frère Pierre-Jérôme avait demandé à M. André Laurendeau, s'il voulait publier ses lettres dans LE DEVOIR, de ne pas publier son nom, car il voulait demeurer anonyme. M. Laurendeau lui a proposé alors d'utiliser un pseudonyme : Frère Untel. Ce qu'il accepta. Il recevait alors un troisième nom! Force nous est de constater que, par un retournement bizarre des choses, celui qui désirait tant garder l'anonymat va décrocher, et en peu de temps, une notoriété étonnante à laquelle il était loin de s'attendre.

On peut se demander ici, et avec raison, quelle était donc la teneur de la toute première lettre du Frère Jean-Paul Desbiens au DEVOIR pour attirer, par la suite, une telle attention et de telles réactions de la part des lecteurs. Je cite ici un passage de cette lettre – la lettre complète comporte environ 1 000 mots.

Le 25 juillet 2006, à l'occasion du décès du Frère Jean-Paul Desbiens, LE DEVOIR publiait cette première lettre parue, je le répète, le 3 novembre 1959. Elle portait le titre que je reprends plus bas. Les quelques paragraphes de cette première lettre que je tiens à citer ci-après vous permettront d'apprécier le ton que ce nouveau correspondant employait, un ton que l'auteur a maintenu, par la suite, dans chacune de ses lettres toutes adressées à M. André Laurendeau et qu'il signait ainsi : Frère Un Tel.

JE TROUVE DÉSESPÉRAN D'ENSEIGNER LE FRANÇAIS

Monsieur,

Je viens de lire votre «actualité» du 21 octobre, touchant le langage. Je suis d'accord avec vous: nos élèves parlent joul. J'enseigne dans une petite ville d'une région très française de la province depuis deux ans (une 11e année commerciale): mes élèves parlent joul, écrivent joul, ne veulent pas parler ou écrire autrement. Le joul est leur langue.

Les choses se sont détériorées au point où ils ne savent même plus déceler une faute qu'on leur pointe du bout du crayon. (L'homme que je parle; nous allons se déshabiller: cela ne les hérisse pas; cela leur semble même élégant...)

Pour les fautes d'orthographe, c'est un peu différent: si on leur signale une faute d'accord du bout du crayon, ils savent encore la reconnaître. Le vice est donc profond: il concerne la syntaxe. Il concerne aussi la prononciation: sur 20 élèves à qui vous demandez leur nom, au début de la première classe, il ne s'en trouvera que deux ou trois dont vous saisirez le nom du premier coup. Vous devrez faire répéter les autres. Ils disent leur nom comme on avoue une impureté.

Cette après-midi, je lisais votre «actualité» en classe. Les élèves reconnaissent qu'ils parlent joul. Mais ils ne voient pas la nécessité d'en changer. «Tout le monde parle comme ça.» «On fait rire de nous autres si on parle bien.» Et comme je leur disais qu'ils ne parlaient ni le français ni l'anglais, mais une langue bâtarde, un élève me répondit: «On est fondateur d'une nouvelle langue.»

Je ne suis point vieux, point trop grincheux; j'aime l'enseignement, et pourtant, je trouve désespérant d'enseigner le français.

C'est trop vite fait de rejeter le tort sur l'école. Ou d'ironiser sur les concours de bon langage. En vérité, le problème est ailleurs. Nos élèves parlent joul parce qu'ils vivent joul. On ne réglera rien en agissant sur le plan du langage (concours, campagnes, congrès, etc.); c'est sur la civilisation qu'il faut agir. Cela aussi est vite dit. En fait, quand on réfléchit au problème et qu'on en arrive à la question «quoi faire?», on est désespéré. Quoi faire? Que peut un instituteur pour enrayer la déroute? Tout ce qu'il gagne est aussitôt perdu: les efforts qu'il fait sont dérisoires; dès 4h de l'après-midi, il commence à avoir tort car toute la civilisation le nie, nie ce qu'il défend, piétine ou ridiculise les valeurs qu'il prône.

Direz-vous que je suis pédant, ou que je remonte au déluge, si je me rappelle ici le mot de Bergson sur la nécessité d'un supplément d'âme? Nous vivons joul par pauvreté d'âme; nous parlons joul par voie de conséquence.

Je pose qu'il n'y a aucune différence substantielle entre la dégradation du langage et la désaffection par rapport aux libertés fondamentales que révèle l'enquête du Maclean's que vous avez commentée à deux reprises. Quand on a renoncé aux libertés fondamentales, comme il semble que la jeunesse l'ait fait, on renonce facilement à la syntaxe. Et les apôtres de la démocratie, comme les apôtres du bon langage, font figure de doux maniaques. Nos gens n'admirent que machines et technique; ils ne sont impressionnés que par l'argent et le cosu: les grâces de la syntaxe ne les atteignent pas.

Je me flatte de parler un français correct; je ne dis pas élégant, je dis correct. Mes élèves n'en parlent pas moins joul. Je ne les impressionne pas. Je leur échappe plutôt. Pour me faire comprendre, je dois parfois recourir à l'une ou l'autre de leurs expressions joulisantes. Nous parlons deux langues, eux et moi, et je suis le seul à parler les deux!

Cette correspondance qui se poursuivait sur ce ton alerte semblait, chez les lecteurs et après quelques lettres, amorcer sur un nouveau mode une campagne de bon langage comme tant d'autres avaient eu lieu au Québec... Vous vous souvenez sans doute de : Pas de bouche molle. ARTICULONS. Ici, on parle français. PARLONS BIEN. (Ce que les méchants puristes moqueurs traduisaient autrement : Perlons bien!)

Après les Insolences, des nouveaux slogans, plus modernes, revus et améliorés, auraient pu se lire ainsi : Pas de joul à l'école. *Pas de joul à l'église.* Pas de joul à la télé. *Pas de joul à Radio-Canada.* Plus de joul pantoute! (Cette dernière affiche, volontairement fautive celle-là, pour attirer l'attention des distraits!)

Je viens de réutiliser le mot JOUAL en parlant de la langue française parlée dans tant de nos milieux. Ce mot pour désigner cette langue avait été tout d'abord utilisé par André Laurendeau dans l'article du journal Le Devoir en 1959, fut repris ensuite par le Frère Untel. Son livre devait donner à ce mot une immense popularité! Voici ce qu'en dit le Frère Untel lui-même : « Ce nom JOUAL est d'ailleurs fort bien choisi. Il y a proportion entre la chose et le nom qui la désigne. Le mot est odieux et la chose est odieuse. Le mot joul est une espèce de descrip-

tion ramassée de ce que c'est que le parler joual: parler JOUAL, c'est précisément dire JOUAL au lieu de CHEVAL. C'est parler comme on peut supposer que les chevaux parleraient s'ils n'avaient pas déjà opté pour le silence et le sourire de Fernandel. » (Les insolences (1960), pp. 23-24).

Ces lettres du Frère Untel écrites dans un style alerte et plaisant ne se contentaient pas de parler du joual et de combattre son usage. Elles abordaient de nombreux aspects concernant la modernisation de notre enseignement, la valeur de notre système scolaire, la crise religieuse chez nous, l'impasse de la pensée canadienne-française, les grandes peurs québécoises, etc., etc. Comme tout cela venait d'un Frère éducateur qui signait Frère Un Tel, on était très étonné de la pertinence de ses propos et on voulut vite savoir qui pouvait bien se cacher sous ce pseudonyme. Frère Un Tel, un vrai Frère ou un faux Frère? Cela soulevait une vive curiosité. Et des lecteurs choqués par certains de ses propos finirent – par quels moyens habiles? – par connaître « ce petit détail » afin d'essayer de museler ce personnage insolent qui maniait si bien la langue, l'humour, l'ironie... dans les pages d'un journal pour intellectuels de haut vol : LE DEVOIR. Il restera au Frère Un Tel la charge de s'expliquer comme nous le verrons plus loin... Cette explication tant attendue se produira par l'entremise de Radio-Canada le 21 novembre 1960.

Professeur à l'Externat classique d'Alma

En septembre 1960, nous retrouvons Frère Pierre-Jérôme à l'Externat classique d'Alma. Le Département de l'Instruction publique, grâce surtout à l'intervention de M^{gr} Georges Mélançon, évêque de Chicoutimi, avait accepté, depuis plusieurs années, de permettre l'ouverture de sections du cours classique dans les écoles des Commissions scolaires qui en feraient la demande aux Facultés des arts des Universités. Une section classique, éléments, syntaxe, méthode et versification, fonctionnait alors à Alma. Mais une difficulté se présentait : après la versification, les élèves devaient se trouver, dans une autre ville, une institution donnant la suite normale de ce cours menant au Baccalauréat ès arts et qui accepterait de les accueillir... Les Frères, de concert avec la Commission scolaire, avaient étudié la possibilité d'offrir à Alma même les 4 autres années du cours classique dans ses locaux : belles-lettres, rhétorique, philosophie I et philosophie

II. Après entente avec la Faculté des arts de Laval, la Commission scolaire, l'évêque du diocèse et les Frères Maristes, on pouvait ouvrir cet Externat classique. Comme recteur, notre évêque avait nommé M. l'abbé Adrien Bluteau, un prêtre du diocèse. En 1960, l'Externat classique d'Alma offrait le cours complet de huit ans.

Une correspondance suspendue abruptement...

Les lettres que LE DEVOIR publiait attiraient à la tribune libre de ce journal de nombreuses réactions tantôt sympathiques, tantôt virulentes. En paroles, le grand public réagissait de la même façon. De sorte que les Supérieurs ont été priés d'avoir à museler cet épistolier. Cette demande ferme provenait d'autorités supérieures qui protestaient devant cette correspondance qu'elles qualifiaient d'incendiaire, de révolutionnaire. Les lettres au DEVOIR, toujours sous la signature de Frère Un Tel – douze parurent comme autant de coups de tonnerre, selon l'expression d'un journaliste - ces lettres cessèrent. Alors, des commentaires commencèrent à circuler de la part de journalistes, de correspondants aux journaux, de gens de la rue. Ces écrits émanaient de personnes de toutes allégeances et de toutes tendances... La dernière lettre du Frère Un Tel paraissait dans LE DEVOIR en juin 1960. Alors, les lettres cessèrent complètement. Mais personne ne savait alors qu'un petit livre allait bientôt naître de leurs cendres...sous la signature énigmatique de Frère Untel.

« Je conviens qu'il n'est pas facile
d'admirer un homme vivant. »

Alain ³.

³ Cité par le Frère Untel dans *Les insolences*, page 7.

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre VI

LES INSOLENCES DU *FRÈRE UNTEL*

*Un livre qui fera réagir va paraître :
Les Insolences du Frère Untel*

[Retour à la table des matières](#)

Il convient de nous arrêter ici assez longuement sur des moments qui auront une influence déterminante sur la trame de la vie du Frère Jean-Paul Desbiens : la parution des **Insolences du Frère Untel**. Cela se fit à la suite des lettres adressées au *Devoir*. Dans un article paru dans *La Presse* du 25 juillet 2006, M. Richard Biron nous rappelait que, « avant la Révolution tranquille, le célèbre directeur du **Devoir**, [André Laurendeau](#), avait donné sa chance à ce jeune enseignant mariste en publiant ses textes d'opinion. "Ces lettres étaient de véritables bijoux, se souvient le sénateur à la retraite [Jacques Hébert](#). Quand l'une d'elles paraissait, tout le monde en parlait dans les jours suivants."

« Comme fondateur des éditions de L'Homme, M. Hébert a vite repéré le frère Desbiens. Il a vu juste: couchées sur papier, ses critiques de la langue vernaculaire - le "joual" - et du système d'éducation deviendront l'un des plus grands succès de l'édition québécoise. **Les Insolences du Frère Untel** se vendront finalement à plus de 150 000 exemplaires. » Quatre mois après le lancement du livre, les

100 000 exemplaires édités auront été vendus! Si un livre est lu par 3 ou 4 lecteurs...

Attention! Contenu explosif!

Le 25 juillet 2006, Richard Biron de **La Presse** publiait un autre article : **Les Insolences du Frère Untel : contenu explosif**. En voici un passage qui comporte une révélation intéressante à ce point précis de notre exposé.

*« Au début des années 60, le fondateur des Éditions de L'Homme, Jacques Hébert, a reçu un paquet enveloppé de papier brun portant cet avertissement : **Attention! Contenu explosif !** Il s'agissait du manuscrit qu'il avait commandé à Jean-Paul Desbiens, qui y avait apposé une inscription pour le moins prophétique. »* Je crois que l'auteur serait plus près de la précision quant à ce moment – le début des années 60 - en écrivant : « Durant les vacances scolaires de 1960... »

Cette sorte de mise en garde prophétique annonçait qu'une aventure – mais quelle aventure! – commençait. Ce livre percutant contenait des lettres en tribune libre composées par un Frère enseignant, avec les jours et les semaines, plus quelques autres chapitres sur des sujets reliés à l'éducation et à la vie québécoise. Normalement, il aurait dû, avant publication, subir une sorte de censure, disons, à trois étages : **Nihil obstat – Imprimatur – Cum permissu superiorum**. Dans ce livre sortant de presse, aucune de ces trois mentions familières aux connaisseurs du Droit Canon d'alors... C'est surtout pour cette triple omission que le Frère Untel et ses supérieurs seront réprimandés et le Frère Untel lui-même sanctionné. Évidemment, la procédure régulière concernant les publications par des prêtres et des religieux aurait dû être respectée et suivie.

Entre juin et septembre 1960...

Trois mois séparent ces deux dates, dont deux mois de vacances, le temps de rédiger un livre d'environ 150 pages, comme les **Insolences**. Comment cela était-il possible? Frère Untel nous a livré un jour sa réponse quant à sa méthode de travail et ses objectifs : « C'est à la hache que je travaille. Le temps n'est pas aux nuances au pays du Québec. Quand tout le monde parle joul, ce n'est pas le mo-

ment de surveiller ses ne... pas et ses ne... que. Si un homme est en train de dormir dans sa maison en feu, on ne le réveille pas au son de la petite sérénade nocturne de Mozart. On lui hurle de se réveiller, et s'il dort dur, on le taloche aller-retour. » Frère Untel aurait « sorti sa hache » pour se livrer en toute hâte à la rédaction des **Insolences**, et s'en servir tard dans la nuit ! Pour lui, tout semblait mûr pour une telle intervention, une telle publication. Il s'estimait peut-être devant une sorte d'urgence !

Il faut aussi savoir, cependant, que certains textes qui figurent dans **Les Insolences** existaient déjà avant cette mise en chantier et avaient pu avoir été utilisés, en tout ou en partie, dans des publications communautaires ou autres antérieures. D'autres textes existaient déjà comme articles en gestation, je veux dire ayant connu une première élaboration ; ils se trouvaient comme en attente d'une mise au net, après quelques retouches, avant de paraître dans un tel ouvrage. Tout cela me semble pertinent pour essayer d'expliquer le très court délai entre l'arrêt des lettres et la parution du livre.

Parlons d'abord de cette page liminaire et des pages d'introduction

Le lecteur qui tenait dans les mains ce petit volume avait satisfait sa curiosité suscitée par le brouhaha soulevé par **Les Insolences** et dont tout le monde parlait. En ouvrant ce volume, il tombait sur la page liminaire qui comportait une double dédicace : à Michel Golaneck et à André Laurendeau. Les pages suivantes expliquaient la raison de cette double dédicace. Le premier, un ami de ses années de séjour à l'hôpital Laval, et le deuxième, son contact au **DEVOIR**. Les pages 9 à 12 justifiaient cette double dédicace. De plus, en épigraphe, un court texte plutôt malicieux et moqueur d'Alain, un des maîtres à penser de l'auteur de ce livre : « *Je conviens qu'il n'est pas facile d'admirer un homme vivant.* » En clair, cela voulait laisser entendre au lecteur ainsi averti que le contenu de ce livre ne permettrait pas à l'auteur de s'attendre à recevoir des fleurs et des témoignages d'admiration de tout l'univers!

Effectivement, commençaient alors à s'exprimer tout haut chez lecteurs et lectrices des prises de positions... Je veux dire que se constituèrent des clans pour, des clans contre, à côté des clans silencieux ou neutres : les indifférents. Divisions aussi chez lecteurs et lectrices : chez les prêtres, chez les supérieurs et supérieures de communautés, chez les Frères, chez les Sœurs, alors que Sœur Unetelle y allait de son point de vue en Tribune libre; chez les chansonniers, comme Réal Béland (Ti-Gus), alors que nous entendions sur les ondes de la radio la chanson bien connue : *Frère Untel, nous vous aimons!* Et surgissaient des réactions spontanées chez le peuple, car de nombreuses lettres parvenaient à l'auteur en réaction à ses propos. Un mois après la parution des Insolences, il avait reçu environ 200 lettres que les **Éditions de l'homme** lui firent parvenir. Pour un écrivain anonyme, c'est beaucoup! Ces provenaient de parents d'élèves, de gens ordinaires qui soulignaient combien ils étaient d'accord avec lui. Il était très étonné de l'intérêt que ses écrits soulevaient dans le peuple car il n'avait jamais pensé que ces quelques pages d'un petit livre pouvaient obtenir un tel impact. Voici quelques courts passages de ces lettres.

- Frère Untel, vous êtes notre ami.
- Votre livre, Frère Untel, répondait à un besoin, surtout chez les pauvres ouvriers.
- Bravo, Frère Untel! Nous avons lu votre livre avec beaucoup de compréhension.
- Frère Untel, je vous aime encore plus que Maurice Richard.

Comme l'anonymat du « Frère anonyme » avait été violé, - par qui et comment? - Frère Pierre-Jérôme devait se défendre à découvert devant ses accusateurs et calmer les ardeurs de ses admirateurs et défenseurs. Une sorte de partie de rugby virile s'amorçait... Et lui, qui n'était pas sportif « *pour deux cennes* », se trouvait pris entre deux feux! La tâche s'avérait très ardue!

Mais quand, le 21 novembre 1960, il acceptait une invitation de passer à une interview sur les ondes de Radio Canada, il acceptait, en quelque sorte, de dévoiler au grand jour son identité. Par conséquent, selon son désir, il mettait fin aux

suspensions et aux interrogations qui cherchaient avidement à savoir quel était bien ce mystérieux Frère anonyme ...Le suspense avait duré deux mois et demi si on calcule le délai entre la parution du livre, 6 septembre 1960, et cette entrevue à Radio-Canada. Mais le suspense durait réellement, tout en s'intensifiant, depuis le 3 novembre 1959, date de la parution de la toute première lettre publiée au Devoir de Montréal sous le pseudonyme de **Frère Un Tel**. Le questionnement sur la véritable identité de cet écrivain anonyme aura donc duré un peu plus de 14 mois.

Radio et télévision entrent en action

Dès que son identité fut révélée, radio et télévision voulurent le rencontrer, lui parler et, surtout, le faire parler... Il devint aussi un conférencier très sollicité. Tout cela inquiéta certaines autorités religieuses qui finirent par intervenir ouvertement; ce qui eut pour effet de donner au livre une formidable promotion gratuite. On se demandait, dans le public : « Pourquoi donc vouloir faire taire cet écrivain qui parle si bien sur des sujets qui nous intéressent tant et qui nous propose ouvertement certains changements qu'il faudrait bien analyser à fond, un jour ou l'autre, et, pourquoi pas, les adopter! »

Et cette page couverture trop parlante...

Même avant d'ouvrir ce livre, sa couverture produisait son petit ou son gros effet! Elle a choqué certains qui estimaient se trouver devant une caricature déplacée, mais tout de même comique. Le Frère Untel, taille imposante, en soutane, portant béret et rabat, jouait tout seul au soccer en administrant un coup de pied magistral non à un ballon, mais à une boîte de conserves éventrée portant le mot joual BINES... Par contre, plusieurs ont bien aimé le style désinvolte de ce caricaturiste. D'autres l'ont trouvé comique à souhait... Avant d'ouvrir ce livre, il y avait déjà deux camps bien formés : les pour et les contre...prêts à entrer dans le jeu!

À ce moment-là, chez les Frères Maristes, la Province de Desbiens (ici, c'est le nom d'une ville du Lac-St-Jean) venait d'être créée depuis le 15 août 1960. Le

nouveau provincial, Frère Aimé-Louis (Louis-Joseph Guay), natif de Roberval, et son conseil (dont j'étais membre en qualité de vice-provincial) devaient gérer cette situation délicate, car on nous demandait « *de museler au plus tôt l'auteur insolent de ce livre dangereux* ». Frère Untel devait ne plus parler, ne plus écrire, faire le mort. Donc ne plus enseigner. Remplacer un professeur de philosophie du jour au lendemain, joli problème sur les bras des responsables. Heureusement, un appel téléphonique provenant du Cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, nous arriva : « *Je veux rencontrer demain, à telle heure, à mon bureau de Montréal, Frère Louis-Joseph Guay, supérieur provincial, et le Frère Untel.* » J'ai dit heureusement; mais alors on se disait tout de même : « *Son Éminence, que va-t-elle dire? Que va-t-elle décider?* »

Soupirs de soulagement

Son Éminence reçut ces deux « invités convoqués au sommet » de façon fort cordiale et suggéra, très habilement, que, pour laisser tomber la poussière, le supérieur provincial pourrait envoyer le Frère Untel aux études à Rome pendant quelques années. Quant au livre lui-même, il ne fut pas alors question de le retirer du marché, ni de le brûler sur la place publique, ni de le frapper de l'index. Cet ouvrage demeurait donc en lecture libre, permettant à chaque lecteur de se faire une opinion personnelle.

La petite histoire nous laisse croire ici que quelqu'un se serait présenté aux bureaux des **Éditions de l'Homme** offrant d'acheter, en payant comptant, tous les livres imprimés pour les retirer du marché et bloquer en même temps définitivement toute réédition ultérieure. Ce quelqu'un proposait une certaine somme globale pour tout régler immédiatement. Vrai ou faux? Des recherches s'imposent de la part de ceux qui voudraient en savoir plus. Faut-il mettre un détective là-dessus?

Et parlons maintenant de la sanction! La condamnation : aller aux études à Rome. Pour les uns, c'était vu comme une superbe récompense à l'insolence; et pour d'autres, c'était là une punition bonbon, donc pas assez musclée. Devant ces réactions ambivalentes, on pense alors vite aller relire la fable de LaFontaine « *Le meunier, son fils et l'âne.* »

*Pourquoi fallait-il tout un ouvrage pour exposer
la genèse d'un livre?*

Mais une telle tentative s'imposait, un jour ou l'autre, pour fournir à la postérité des explications utiles. En 1988, - 28 ans après la première parution - une réédition des **Insolences du Frère Untel** annotée par les acteurs principaux, Jean-Paul Desbiens et Jacques Hébert, paraissait aux Éditions de l'Homme. Il fallait donc un livre de 258 pages pour rééditer les **Insolences** de 158 pages et y ajouter aux endroits stratégiques les commentaires des principaux acteurs. Cent pages d'explications! Mais, pour l'histoire concernant ce que d'aucuns appelaient alors « *un odieux scandale* » et « *une basse attaque contre l'Église par un membre du clergé* », ces pages fournissent un précieux éclairage. En passant, précisons bien cependant ceci : les Frères ne sont pas membres du clergé, pas plus que les Sœurs d'ailleurs! Un cours de « **Droit Canon 101** » distinguerait bien les états de vie et préciserait que les Frères sont des religieux laïcs.

Quand le Frère Untel dénonce, dans les **Insolences**, ce qu'il appelle « **une religion de peur** », qui pourrait vraiment s'inscrire en faux contre une telle position? Certains lecteurs pressés ou obtus ont compris qu'il dénonçait la religion! Quiconque a lu les Évangiles a pu facilement noter et retenir que Jésus, en réponse à ceux qui le questionnaient, a insisté ouvertement sur le grand commandement : amour de Dieu et amour des autres. Plusieurs paraboles utilisées dans son enseignement illustrent cet enseignement d'amour du prochain. Et parmi les derniers messages qu'il nous a laissés lors de ses rencontres avec ses disciples après sa résurrection, celui de la **PAIX** nous frappe. Il les salue par ces mots : « **La paix soit avec vous!** » À chaque messe, le prêtre emploie, à l'exemple du Maître, plusieurs fois cette même formule pacifiante, une sorte de salutation. Amour de Dieu, amour du prochain, paix, joie : voilà des enseignements aux antipodes d'un enseignement viserait à promouvoir une religion de peur. La religion chrétienne n'est pas une religion basée sur la peur, la terreur. Et tous ceux dont le ministère est de la faire connaître le savent fort bien, ou devraient le savoir; et ne jamais l'oublier... Saint Paul, qui s'est tourné vers le monde païen, propageait partout où il passait lors de ses nombreux voyages le même enseigne-

ment : « **Le règne de Dieu est justice, paix et joie dans l'Esprit Saint.** » (Romains, 14, 17) Le Frère Untel résume ainsi sa pensée là-dessus en une formule lapidaire : « **La vraie religion n'est pas écrasante.** » (*Insolences*, p. 69).

Je vous réfère donc à cet excellent volume de 1988 dont les 258 pages peuvent vous permettre de bien saisir, si vous le désirez, la petite histoire d'un petit volume. Une réédition de ce volume eut lieu peu après la mort du Frère Jean-Paul Desbiens. Cette nouvelle édition aura peut-être été « revue et augmentée » grâce aux fouilles effectuées dans le passé, dans la strate des années 1960 à 2006, parmi les artefacts d'une période très riche en turbulences...J'apprends qu'une réédition vient de paraître.

Un best-seller imbattable... ou pas encore battu

Entre la sortie des **Insolences**, 6 septembre 1960, et le 16 septembre 1960, 10 jours, 17 000 exemplaires étaient vendus! Durant les trois premiers mois suivant le 6 septembre 1960, 65 000 exemplaires furent imprimés et vendus! En 4 mois, 100 000 exemplaires étaient écoulés! Le 5 novembre 1960, le Devoir pouvait écrire : « *Jamais, semble-t-il, un livre n'a connu un succès semblable au Canada français* ». Six ans après la parution, le 2 décembre 1966, les rééditions successives des **Insolences** atteignaient 122 000 exemplaires! Devant ce phénomène, des éditeurs de langue anglaise, étonnés d'un tel succès de librairie, demandèrent vite, dès 1962, l'autorisation de traduire ce livre pour l'éditer à leur tour. Actuellement, les tirages en langue française dépassent 150 000 exemplaires. Certaines années, le tirage de la réédition des **Insolences** dépasse, et parfois largement, celui de plusieurs nouvelles parutions de volumes au Québec.

À quoi tient donc un tel succès de librairie chez nous?

On doit se poser ici une bonne question : Pourquoi un tel ouvrage, paraissant au Québec, sortant de la dactylo d'un Frère anonyme, a-t-il connu un tel succès? La réponse fera appel d'abord à deux personnes. Frère Jean-Paul Desbiens lui-même nous offre d'abord là-dessus sa propre version quand il nous apprend que

« *l'auteur étant un Frère enseignant, cela a surpris, car on n'était pas habitué à les entendre ceux-là. Les entendre moquer, oui, mais les entendre parler eux-mêmes, non.* » Rosaire Bergeron, à son tour, nous donnera sa vision : « *Le succès d'un tel ouvrage s'explique par une certaine agressivité amicale dans l'attaque, les images inattendues, les tours hardis, la bonhomie de la phrase et cette sensation de santé mentale que l'on retrouve dans chaque page.* » Enfin, un troisième élément, et non le moindre celui-là, entre aussi en jeu : une curiosité mêlée à une inquiétude ! Cela était suscité par une sorte d'épée de Damoclès à double effet qui pendait au-dessus de la tête de l'auteur de ce petit livre. Deux menaces bien réelles : la possibilité souhaitée par certains d'une sorte de « **mise à l'index** » du volume et une « **sanction canonique** » – pas du tout illusoire, celle-là – qui pouvait frapper l'auteur de ce volume. Avec toutes les conséquences que cela laisse supposer...

« Bonheur de l'homme : faire ce qui est le propre de l'homme. Et ce qui est le propre de l'homme, c'est d'être bienveillant avec ses pareils, de mépriser les mouvements des sens, de discerner les idées qui méritent créance, de contempler la nature universelle et tout ce qui arrive conformément à sa loi. »

Marc-Aurèle
Livre VIII, par. XXVI

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre VII

UNE SOCIÉTÉ EN ÉVOLUTION RAPIDE

1960... et après

[Retour à la table des matières](#)

Tout ce brouhaha autour des Insolences du Frère Untel commençait à sévir dès après le 6 septembre 1960, et devait aller s'amplifiant.

Nous étions donc alors – nous nous en rendons facilement compte maintenant – à une période charnière. Nous étions AVANT plusieurs événements très importants. AVANT quels événements?

Dans le domaine de l'éducation, nous étions...

Avant la promulgation de plusieurs lois sur la langue française par le gouvernement du Québec : 1961, 1967, 1969, 1970, 1974, 1977... Je préciserai par la suite les plus importantes de ces lois.

Avant la création du Ministère des Affaires culturelles et de l'Office de la langue française, le 24 mars 1961.

Avant l'Office québécois de la langue française, (OQLF), une institution publique du [Québec](#) créée le [24 mars 1961](#).

Avant la parution du Rapport Parent dont les conclusions furent publiées en 1963.

Avant l'introduction de la mixité scolaire à la suite du Rapport Parent.

Avant le Ministère de l'Éducation créé le 13 mai 1964.

Avant la création du Conseil supérieur d'éducation, en 1964.

Avant la démocratisation effective de l'enseignement, de la maternelle à l'université.

Avant la création des CÉGEPS dont les 12 premiers ouvrirent leurs portes en septembre 1967.

Avant, bien sûr, que la population féminine des CÉGEPS dépasse la population masculine.

Avant la création de l'Université du Québec, une université au concept tout neuf qui se base sur la décentralisation afin de pouvoir desservir les régions et villes de moyenne importance.

Avant la Loi 63, en 1969, dont le but était de promouvoir la langue française au Québec. Ses principales décisions : le français langue du travail; le français prioritaire dans l'affichage public, le français devant être enseigné dans le réseau scolaire anglophone.

Avant la fameuse Loi 101, en 1977, véritable Charte de la langue française qui comportait cinq décisions majeures sur l'usage du français : l'affichage commercial, le travail, l'enseignement, la législation et la justice. Le 12 juin 2002, la Loi 101 est modifiée pour conférer à l'Office québécois de la langue française tout un nombre de missions spécifiques.

Avant que le gouvernement du Québec, sans consulter la population, rende comme illégal le fait de donner l'enseignement de la religion dans les écoles de la Province en faisant modifier, à cette fin, la Constitution canadienne, Constitution à laquelle il n'adhère même pas! La linguistique prime alors sur la religion! Cependant, peu de temps plus tard, en 2008, le gouvernement décide d'obliger les écoles du secteur privé comme celles du secteur public à enseigner LES religions selon un programme élaboré par lui.

Avant la déconfessionnalisation de nos écoles, les écoles des parents pourtant, les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Leur rôle est devenu

marginal comme si l'État et les professeurs jouaient le rôle premier. Et comme si le droit des enfants primait sur le droit des parents.

Dans d'autres domaines, en 1960, nous nous trouvions aussi AVANT plusieurs événements.

Avant le Concile Vatican II lancé par Jean XXIII le 11 octobre 1962, qui avait souhaité qu'on ouvre les fenêtres dans l'Église. Effectivement, Vatican II a ouvert l'Église aux dons et aux lumières de l'ensemble de l'Église et proclamé qu'elle avait besoin de la sagesse de tous ses membres. Deux documents sont à signaler : *Perfectae caritatis*, qui intéressait une partie importante du personnel enseignant des institutions d'enseignement du Québec; *Gravissimum educationis momentum*, concernant l'éducation.

Avant plusieurs synodes diocésains où les chrétiens ont eu la possibilité d'aborder avec leurs évêques des problèmes qu'ils veulent soulever et étudier.

Avant que les femmes participent de plus près à la liturgie dans nos églises : proclamation de la Parole, ministère de la communion, membres des agences de pastorale, etc.

Avant que des directives viennent modifier, en les modernisant, les costumes des religieux et des religieuses.

Avant que religieuses et religieux reprennent leurs noms civils.

Avant que Rome oblige les Ordres religieux et les Instituts à tenir des chapitres généraux dits de rénovation.

Avant la refonte du Droit Canon par Rome – une entreprise de longue haleine que celle-là – dont la première édition parut le 25 janvier 1983.

Avant que des femmes aient été ordonnées prêtres, et même sacrées évêques, dans certaines confessions protestantes.

Bien avant que la « Conférence religieuse canadienne » soumette à nos évêques tout un nombre de suggestions provenant de ses membres, hommes et femmes, comme éclairage en vue de leur visite ad limina.

Avant la déconfessionnalisation de nos écoles, les écoles des parents pourtant, les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Leur rôle est devenu

marginal comme si l'État et les professeurs jouaient le rôle premier. Et comme si le droit des enfants primait sur le droit des parents.

Avant tout un nombre d'autres changements chez nous, pour le meilleur ou pour le pire, dont la Charte (très incomplète) des droits et libertés (en oubliant délibérément les devoirs).

Avant que s'affiche et aille se généralisant cette faiblesse bonasse de tout concéder « sous prétexte de tolérance, d'accommodements raisonnables » et comme si « les droits acquis » n'existaient pas.

Cependant, il ne faudrait pas affirmer trop vite que Les Insolences du Frère Untel (1960) sont la cause directe des changements nombreux et souvent profonds qui sont survenus ensuite dans notre société et dans le monde! Frère Jean-Paul serait le premier à protester là contre et à calmer le jeu! Mais on entend souvent parler de 1960 comme le début, chez nous, d'une « révolution tranquille » qui sévit après « la grande noirceur. » Attention! Ce n'est pas du tout parce qu'un événement remarquable survient avant un autre qu'il y a nécessairement un lien de causalité entre les deux. Mais un fait demeure : certaines idées finissent par faire leur chemin, et, 5 ans, 10 ans, 20 ans après leur émission, elles produisent des fruits savoureux ou surprenants, mauvais ou excellents, dans une société. C'est pour cela qu'il serait prudent de laisser aux historiens patentés – s'ils veulent bien s'aventurer sur ce terrain – le soin de tirer des conclusions devant tous les événements que je viens de mentionner et d'établir ou non des liens de causalité, s'il en existe vraiment. Quant à cette « grande noirceur » qui aurait précédé cette prétendue « révolution tranquille », les historiens honnêtes et lucides s'inscrivent en faux devant cette première expression et la réalité qu'elle suppose. L'invention de la lumière a précédé cette année 1960! Il faudrait remonter, à tout le moins, de plusieurs milliers d'années avant cette année-là!

Frère Desbiens, écrivain-prophète et visionnaire?

Cependant, nous ne pouvons pas ne pas nous poser ici une question pertinente : Sommes-nous devant une sorte de prophète et de visionnaire? M. l'abbé Jules Beaulac apporte une réponse à cette question à l'occasion du décès du F. Des-

biens quand il écrit : « J'ai d'abord savouré la qualité d'écriture de ce Frère... J'ai enfin découvert comme cet homme est devenu une sorte de prophète pour notre peuple. Cet homme aimait véritablement la personne humaine et le peuple canadien-français.

Sa lutte pour un français parlé et écrit correctement n'est que la pointe de l'iceberg de sa lutte pour la découverte du sens de la vie des personnes et d'un peuple, pour l'éducation et la compétence. Ce qu'il a écrit il y a plus de quarante ans révèle chez lui des qualités de visionnaire peu commun. »

Jacques Hébert, éditeur, écrivait...

« Les Insolences du Frère Untel ont paru le 6 septembre 1960, le jour de la rentrée scolaire cette année-là, parce que c'est le seul jour où on s'occupe de l'école au Québec. »

Cette affirmation grave ressemble tellement à une vérité! Mais une vérité qu'il faudrait changer pour celle-ci : pour les enfants et leurs parents, chaque jour de l'année scolaire est important!

Bilan sommaire d'un livre et de son auteur

Quand aujourd'hui, 48 ans après ce coup de tonnerre – la parution de son livre *Les Insolences du Frère Untel* – on essaie de dresser un bilan devant le renouveau du paysage pédagogique et des diverses situations politiques et autres, on est porté à affirmer tout net, avec plusieurs observateurs avertis, que Frère Untel avait tort d'avoir raison sur plusieurs aspects qu'il avait abordés dans ses *Insolences*, à condition de placer quelques bémols sur certains points et sur certaines expressions peu nuancées. Comme on trouve judicieuse ici cette règle d'or que nous propose Emmanuel Mounier quand il soutient que « *la condition humaine, c'est l'ambiguïté créatrice... Exister, c'est se contester perpétuellement en s'engageant sans cesse.* » Voilà la position d'un philosophe; à relire et à méditer... D'autres philosophes, beaucoup plus près de nous ceux-là, ont pu adopter cette même atti-

tude pleine de sagesse : «... se contester perpétuellement en s'engageant sans cesse. »

Frère Jean-Paul s'est beaucoup intéressé à la place de l'Église chez nous. On le lui a même reproché en haut lieu. Pour lui, l'Église ne doit pas rester une Église d'hier dans le monde d'aujourd'hui. Il voulait qu'elle soit l'Église de toujours jouant son rôle à elle – *Mater et Magistra* – dans le monde des hommes comme le veut – et le prouve - depuis si longtemps l'histoire. Qu'elle demeure présente à l'avenir du monde comme Vatican II devait le rappeler fort à propos!

La suite de ces pages vous démontrera, noir sur blanc, que le Frère Untel, un religieux laïc, avait de la suite dans les idées... En 1960 – il avait alors 33 ans – commençait abruptement sa vie publique. Il a toujours conservé, par la suite, la même orientation générale, le même dynamisme de la pensée, le même attachement aux valeurs de base qu'il préconisait à 33 ans. Depuis 1960, pendant les 46 années suivantes, donc jusqu'à sa mort survenue à 79 ans, il a gardé le cap naviguant par mer houleuse ou par mer d'huile... guidé dans son cheminement personnel par ce que l'empereur-philosophe Marc-Aurèle appelle un « principe directeur».

En 2010, cinquante ans après la parution des *Insolences*, ce sera une excellente occasion pour les pédagogues, les philosophes, les éducateurs, les sociologues, les théologiens et les politiciens d'effectuer une mise à jour d'un bilan sur ce que j'appellerais « les retombées d'un petit volume ». Cette entreprise prometteuse vient de s'amorcer chez nous.

Le Frère Untel...C'est André Laurendeau qui lui a donné ce nom, un jour. Voici ce qu'il en dit : « D'abord, pas une seconde je n'ai pensé qu'il pouvait s'agir d'une fraude...Il incarnait les meilleurs d'entre les siens...Il était une voix pour tous ceux qui travaillent dans l'ombre et le silence, ceux que nous n'entendrons jamais. »

Les insolences du Frère Untel ⁴

⁴ Les insolences du F. Untel, couverture p. 4 *Nota bene*. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

Voltaire demeure un as des écrits anonymes et pseudonymes comme nous le rappelle Villemain dans le **Dictionnaire des dictionnaires** à la nomenclature « pseudonyme ». Les motifs que Voltaire poursuivait étaient si bien connus que de telles œuvres ont pu lui être facilement attribuées et font partie de ses « *opera omnia!* »

Cf. Encyclopédie universelle
Dictionnaire des dictionnaires.
Sous la direction de Paul Guérin
Volume V

LE FRÈRE UNTEL PARMIS NOUS.
PROPHÈTE OU VISIONNAIRE ?

CHAPITRE VIII

UN PSEUDONYME DEVIENT UN NOM PROPRE

*Mais pourquoi donc écrire
sous un pseudonyme?*

[Retour à la table des matières](#)

Il est tout à fait normal de nous arrêter ici pour chercher à savoir quel aurait bien pu être le véritable but poursuivi par Frère Pierre-Jérôme en demandant à M. André Laurendeau de publier ses lettres au DEVOIR sous un pseudonyme, comme celui de Frère Untel, ce nom suggéré, par ailleurs, par M. Laurendeau lui-même comme nous le verrons. Dans un échange de correspondances avec M. l'abbé Jacques Faucher, un ami de vieille date du Frère Jean-Paul Desbiens, j'ai noté son point de vue intéressant à propos de cette procédure plutôt rare : « L'anonymat constituait une exception dans les lettres d'opinion publiées dans Le DEVOIR ou tout autre journal, à cette époque, comme encore aujourd'hui. Il faut une raison sérieuse aux responsables d'un journal pour accepter de publier une telle lettre. Il faut que l'auteur d'une observation ait le courage de ses convictions et s'identifie. Mais à toute règle, il peut y avoir des exceptions. Dans ce cas, les autorités du DEVOIR connaissaient l'identité de l'auteur. Je répète que Laurendeau a sûrement écrit un mot pour cautionner une telle publication anonyme. Il y allait

d'un intérêt supérieur: le sérieux des propos de l'auteur dans un domaine où l'avenir de la nation se joue, c'est-à-dire l'éducation de la jeunesse. » À ce sujet, M. André Laurendeau précise sa position dans la préface des *Insolences* et, plus amplement encore, aux pages 64 à 67 où il livre une fine analyse de la situation.

Maintenant, Frère Jean-Paul Desbiens n'est plus là pour nous donner de nouvelles explications sur ses raisons personnelles d'avoir agi ainsi... La question se pose toujours : pourquoi publier sous l'anonymat? J'estime qu'il est opportun de creuser cette question importante, non pour tenter de justifier cette décision, mais pour étudier les bons côtés de cette façon de faire, et ses inconvénients à ce moment de notre histoire.

Cherchons une première explication en nous arrêtant au caractère du Frère Jean-Paul. Un journaliste qui a rencontré à quelques reprises Frère Jean-Paul Desbiens nous communique ses impressions fort révélatrices : « J'ai toujours été frappé par ce mélange d'assurance et de timidité qui trahissait son franc-parler et son jugement. » Ce mélange d'assurance et de timidité vient fort à propos jeter un peu de lumière sur une des raisons pour lesquelles il a choisi l'anonymat. Alors, ici, il semble bien que la timidité avait pris le pas sur l'assurance!

Dans ses lettres au DEVOIR, Frère Pierre-Jérôme risquait, en cours de publication, de critiquer certains de ses « patrons ». Je veux être bien clair : je parle ici de ses « patrons dans l'enseignement ». Certains de ces patrons dans l'enseignement étaient proches et d'autres plus lointains. Ajoutons quelques précisions sur ces affirmations. Tous les enseignants d'alors : religieuses, religieux, laïques hommes et femmes, dépendaient, en haut lieu, du Département de l'Instruction publique, le grand responsable de l'éducation et de l'enseignement au Québec. Ce Département avait un Surintendant à sa tête. C'est lui qui décernait les diplômes aux enseignants; il avait même le droit de leur retirer leurs diplômes et, par le fait même, le droit d'enseigner. Ce dernier cas n'était pas illusoire car il s'est produit à quelques reprises surtout pour des motifs d'accrocs à la moralité. Deux comités fonctionnaient tout au sommet de ce Département : le Comité catholique composé des évêques du Québec et le Comité protestant. Frère Pierre-Jérôme commençait alors, selon un plan plus ou moins arrêté, à parler ouvertement de divers problèmes dont certains concernaient, en dernière analyse, l'un et l'autre de ces Comités. C'est le Ministère de l'éducation qui a remplacé ces organismes. F. Pierre-Jérôme parlait de la faiblesse de l'enseignement en

général, du français bien malade chez nous, critiquait des manières de faire et des programmes d'enseignement, fustigeait le joul, déplorait le manque de fierté nationale, regrettait les possibilités fort limitées des diplômés du cours public d'accéder à l'Université, les écoles publiques ne décernant pas le baccalauréat es arts qui ouvrait toutes grandes les portes des universités vers les professions dites nobles, etc., etc. Il était évident que le fait de mettre en pleine lumière certains de ces problèmes devait susciter des réactions, un jour ou l'autre, chez les hauts responsables et chez plusieurs lecteurs. Comme Frère enseignant, ses attentions étaient orientées vers la classe populaire, la jeunesse des villes et des campagnes, le peuple ordinaire, les gagne-petit... De plus, le ton que Frère Pierre-Jérôme employait et certaines hyperboles outrancières qu'il utilisait parfois risquaient fort de choquer des catégories de lecteurs et d'amener des réactions musclées... L'absence de nuances, ici et là, dans ses propos, risquait aussi de choquer et de susciter des polémiques. Des polémiques aux conséquences imprévisibles pour lui, pour le corps enseignant, pour sa communauté, etc. Pour se protéger contre des réactions hostiles qui pouvaient un jour ou l'autre surgir et être dirigées contre lui, son anonymat constituait, selon lui, un certain abri, pour ne pas dire un bouclier dont il surestimait sans doute l'efficacité, comme l'histoire l'a démontré à l'évidence.

De plus, il ne voulait pas que ses lettres se retournent contre ceux pour lesquels il travaillait : ses élèves. Des jeunes qu'il estimait et dont il était estimé. Il aurait été possible que l'on dise que les problèmes que le Frère Pierre-Jérôme, enseignant à Chicoutimi puis à Alma, dénonçait, dans ses lettres au DEVOIR, un journal de Montréal comme chacun sait, ne concernaient que le milieu où il oeuvrait. Alors, le Saguenay-Lac-St-Jean aurait pu faire figure, auprès des lecteurs, de région de sous-développés minables... En réalité, la claire visée de ses lettres s'étendait à tout notre milieu provincial.

Il y a plus. Dans ses lettres, Frère Pierre-Jérôme proposait des changements importants. Quand on propose des changements, et parfois même des suppressions concernant des institutions vénérables, bien assises, on atteint, par le fait même, les personnes qui les font fonctionner. On doit, dès lors, s'attendre à de vives réactions d'opposition afin d'assurer une survie. Tous les changements, d'abord simplement proposés, risquaient donc de rencontrer des opposants. Mais, d'abord, ces propositions de changements devaient susciter une réflexion et des

échanges de points de vue. Son anonymat, selon lui, le mettait, jusqu'à un certain point, hors des discussions; il se serait considéré comme simple observateur. Opposants et sympathisants pouvaient discuter entre eux sans qu'il en devienne, de quelque façon que ce soit, comme un arbitre, car son anonymat le plaçait au-dessus de la mêlée. Il estimait que les changements ainsi proposés avaient alors plus de chance d'être connus, analysés et pesés à leur valeur intrinsèque par les lecteurs et les lectrices de diverses tendances... Ainsi, les changements proposés auraient pu faire plus facilement leur chemin parmi les idées courantes et, éventuellement, être acceptés comme des améliorations souhaitables.

Quant au choix de l'anonymat en publiant son livre « Les insolences du Frère Untel », cela était beaucoup plus discutable, car Frère Pierre-Jérôme était tout à fait au courant de la législation canonique au sujet des publications. Il connaissait bien aussi les risques que cela lui faisait courir. Pourquoi a-t-il alors choisi un tel parcours pour proposer ses idées, ou des idées, dans son livre? Cependant, on pourrait ici se le demander : toutes et chacune les idées exposées dans Les insolences du Frère Untel étaient-elles vraiment sa propriété personnelle et exclusive? Il avait sans doute recueilli plusieurs propos provenant d'échanges sur ces sujets entre collègues et professeurs de son milieu et d'ailleurs. D'autres idées provenaient sans doute de ses très abondantes lectures, des discussions, des réflexions, des études, des colloques, etc. Enfin, l'anonymat, dans ce cas, - la publication d'un volume, - était tout à fait illusoire, car il existe tellement de moyens efficaces pour permettre d'identifier, tôt ou tard, un auteur, quel que soit le nom sous lequel il voudrait se camoufler.

Voici ce qui pourrait finalement clarifier la situation quant aux lettres au DEVOIR. Je tiens à le rappeler ici une fois de plus : il faut bien se souvenir que cette question d'usage d'un pseudonyme fut soulevée entre lui et M. André Laurendeau dès le 23 octobre 1959. Frère Jean-Paul nous fournira lui-même l'explication finale. La voici : « Je lui écrivais, dans mon idée, une lettre personnelle. C'est lui qui a décidé de la publier; c'est lui qui a choisi pour moi le pseudonyme sous lequel je fonctionne depuis lors. Le coup de pouce initial, sans lequel il n'y aurait rien eu, c'est lui qui l'a donné. Par la suite, je l'ai rencontré à quelques reprises. Chaque fois, ce fut pour moi un événement. On dira peut-être que je suis un peu pâmé. En vérité, j'arrive de loin; de loin géographiquement et de loin socialement : je ne suis qu'un Frère enseignant, autant dire un prolétaire

de la sainte Église (version québécoise.) » Par la suite, était-il opportun que le livre paraisse sous ce même pseudonyme? Nous pouvons nous le demander...

« Ne mets ton plaisir et ton acquiescement qu'en une seule chose : passer d'une action utile à la communauté à une action utile à la communauté, en pensant à Dieu. »

Marc-Aurèle
Livre VI, par. VII

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre IX

UN COURT EXIL LE MÈNE AU FONCTIONNARISME

Rome et Fribourg

[Retour à la table des matières](#)

« **Tous les chemins mènent à Rome** », même celui que l'auteur des *Insolences* a suivi par la force des circonstances!

Le 18 août 1961, départ pour Rome du Frère Pierre-Jérôme devenu Frère Untel. Un peu vers l'inconnu, loin du Québec, en appréhendant cette sorte « d'exil », mais dans l'obéissance. L'étude de cette possibilité « d'études à l'étranger » s'est faite entre plusieurs personnes : le Cardinal Paul-Émile Léger, le supérieur général des Frères Maristes, le supérieur provincial et le Frère Jean-Paul Desbiens. Après l'étude du projet, une décision fut arrêtée. Entre ces quatre personnes, l'aspect décisionnel final doit être pondéré, si je puis m'exprimer ainsi. Tout cela bien considéré, Frère Jean-Paul a accepté la solution « études », car une telle période consacrée à une formation plus poussée l'intéressaient vivement, que ces études se poursuivent au Québec ou ailleurs... D'ailleurs, on peut facilement l'imaginer, un désir intime de paix le poussait aussi vers cette « option quasi imposée ». Les études théologiques et philosophiques l'intéressaient vraiment, même s'il ne savait pas trop ce qui l'attendait une fois rendu outre-mer et même ce qui l'attendait après son séjour dont la durée était loin d'être fixée... Il se mettait

en route vers un sort inconnu! Cependant, comme Jeanne d'Arc, il pouvait se dire en toute confiance : « *Dieu me fait la route.* »

Il passa une année à Rome à suivre des cours de théologie au Latran et obtenir le Baccalauréat en théologie. À Fribourg, entre septembre 1962 et juillet 1964, il eut tout le temps de rédiger sa thèse de doctorat en philosophie: **Introduction à un examen philosophique de la psychologie de l'intelligence chez Jean Piaget.** Son travail mérita des appréciations élogieuses de la part de deux professeurs principaux de thèse si bien qu'ils lui attribuèrent tous les deux la mention I, c'est-à-dire SUMMA CUM LAUDE. Ce volume de 189 pages fut édité en 1968 conjointement par les Presses universitaires de Laval et les Éditions universitaires de Fribourg (Suisse).

Le plus clair de son temps fut donc consacré à ses études et à la rédaction de sa thèse. Tout cela comporte de nombreuses consultations, des lectures, la prise de notes et de références, et des heures d'écriture sans parler des rencontres assez fréquentes avec son directeur de thèse.

Il a mené de front une large correspondance avec des amis du Québec. La correspondance très abondante effectuée durant cette période de sa vie a été archivée. Il a été noté, à l'occasion du dépouillement de cette correspondance d'alors, qu'il pouvait rédiger parfois 4 ou 5 lettres certains jours à ses correspondants. Parmi eux, surtout des confrères et quelques prêtres.

Tenait-il durant ces années-là un journal personnel ? Je ne saurais l'affirmer. Cependant, durant ces trois années, de 1961 à 1964, loin de son pays, un ouvrage était comme en gestation : *Sous le soleil de la pitié*, publié en 1965. Il n'est pas impossible que des chapitres entiers de cet ouvrage aient été préparés durant cette période. Je trouve la confirmation de ce que je viens d'avancer dans « Appartenance et liberté », page 56 : « C'est en Europe que j'ai composé la majeure partie de *Sous le soleil de la pitié* ». Mais *Sous le soleil de la pitié* n'est pas, pour autant, le Journal de ces trois années en terre étrangère.

Fonctionnaire au ministère de l'Éducation

Recruté par M. Paul-Gérin Lajoie, le premier à occuper la fonction de Ministre de l'éducation au Québec, il devient fonctionnaire au Ministère de l'éducation en septembre 1964, peu après son retour au Québec à la suite de plus de trois ans d'absence du Québec et alors que la poussière soulevée par ses Insolences était pas mal retombée. On parlait toujours de réformes de l'enseignement, ce dont il avait parlé lui-même dans Les insolences. C'était un peu comme si on le prenait au mot : « Vous avez parlé de réformer l'enseignement : chargez-vous-en! » Mais lui complétait : « Chargez-vous-en... avec d'autres personnes ». Il savait trop bien que, dans la vie, « pour être intelligent, il faut être plusieurs! » Cette boutade attribuée au Cardinal Saliège vaut bien son pesant d'or. « Pour être intelligent », il a travaillé avec un nombre impressionnant de conseils, de comités, de groupes, de symposiums, de séminaires... et combien d'autres organismes où, dans certains, cependant, plusieurs auditeurs sont parfois réduits au silence... « Écoute et tais-toi! » Frère Jean-Paul, très respectueux des personnes, favorisait la concertation et le choc des idées pour en arriver à une décision, puis passer à une action. Il a participé alors, dans l'effervescence du moment, à la création des cégeps et de l'Université du Québec en jouant un rôle déterminant dans cet effort du Québec qui établissait une véritable démocratisation de l'enseignement.

Voici les divers postes qu'il occupa comme fonctionnaire au ministère de l'Éducation :

- Septembre 1964 à septembre 1967 : Directeur du cours préparatoire aux Études supérieures, (CPES).
- Septembre 1967 à octobre 1969 : Directeur général de l'Enseignement collégial, DIGEC.
- Octobre 1969 à mai 1970 : Directeur général de l'Enseignement élémentaire et secondaire : DIGEES.

*Était-ce vraiment une promotion
envisagée et envisageable?*

Alors que Frère Jean-Paul Desbiens était fonctionnaire au ministère de l'Éducation, je reçus, comme Provincial, un appel téléphonique très spécial... Je me trouvais en visite au Campus Notre-Dame-de-Foy.

- Vous êtes le supérieur provincial de M. Jean-Paul Desbiens, n'est-ce pas?

- Oui.

- Nous, X et Y, aimerions vous rencontrer pour étudier avec vous la possibilité que Monsieur Jean-Paul Desbiens accède à la charge de ministre de l'éducation. Quand serait-ce possible d'aller vous voir pour discuter avec vous de tout cela?

- Je suis ici jusqu'à demain soir.

- Très bien.

Celui qui téléphonait disait communiquer avec moi de la part du bureau du Premier ministre.

J'ai attendu cette visite annoncée.... Personne ne s'est présenté à ce moment-là. Mais je pensais que des études pouvaient se poursuivre en haut lieu sur ce sujet assez spécial : un non élu accédant à une telle fonction... Alors, en me rendant à Desbiens, je suis arrêté à Larouche pour consulter un canoniste sur cette possibilité qui me rendait perplexe... À ma grande surprise, il m'a répondu tout net : « *Rien n'empêche qu'un religieux puisse remplir cette fonction, même si elle est effectivement politique.* » Il me restait à attendre une visite ou un appel téléphonique de la part de ces membres du gouvernement d'alors.

Les jours qui ont suivi, je n'ai jamais reçu de visiteur de la part de membres du gouvernement.

Je n'ai pas parlé de cela au Frère Jean-Paul avant octobre 1993. Il était sans doute au courant de ces démarches. Je l'ai fait, en présence de Mgr Couture, avant une de ses conférences aux religieuses et religieux du diocèse de Chicoutimi. Je devais le présenter. Je n'ai pas eu de commentaires concernant cette approche. Mais nous avons appris, lors des funérailles du F Jean-Paul, et cela de la bouche

d'un membre important du gouvernement d'alors, M. Paul Gérin-Lajoie, que cette éventualité avait été sérieusement envisagée par le gouvernement de ce temps-là, donc entre les années 1967-1970, durant le mandat du premier ministre de l'Éducation.

Qu'est-il arrivé au juste?

Quand cette invitation à devenir ministre de l'éducation fut présentée au F. Jean-Paul, a-t-il tout simple refusé un tel poste? Ou, après délibérations, les membres du gouvernement ont-ils tout simplement abandonné le projet de lui offrir un tel ministère? Ces questions ne peuvent plus rester pendantes...Un article de M. Richard Biron paru dans La Presse du 26 juillet 2006 apporte des précisions fort utiles, car, pour devenir ministre de l'éducation, il fallait se faire élire comme député du parti au pouvoir alors. "[René Lévesque](#) s'est déjà mis à genoux devant lui pour qu'il se présente pour le [Parti québécois](#)", estime son ami [Jean O'Neil](#), qui a entretenu une relation épistolaire avec lui pendant sept ans. La correspondance des deux hommes a été publiée sous le titre Entre-Jean. Il aurait été surprenant que le frère Desbiens se présente pour un parti souverainiste. Car, même si certains de ses écrits ont pu laisser croire le contraire, l'homme a toujours été profondément fédéraliste, insiste M. O'Neil. »

« Ce que toutes choses ont de commun est de ne durer
que peu de temps. »

Marc-Aurèle,
Livre X, par. XXXIV

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre X

LE JOURNALISTE

Éditorialiste à La Presse

[Retour à la table des matières](#)

En 1970, La Presse lui offrit le poste d'éditorialiste en chef. Il communiqua avec moi – j'étais alors Provincial. Pour un Frère, une telle fonction pouvait sûrement présenter quelques problèmes. Nous avons ensemble consulté, discuté, réfléchi, et prié... Lui-même avait sondé certains de ses amis et hommes de confiance. Il a accepté le poste. Il a rempli cette fonction de 1970 à 1972. Une de ses premières déclarations lors de son entrée en fonction fut de souligner qu'il était heureux de cette charge, car, disait-il : « Je veux parler au monde ».

Suite à l'imposition de la Loi sur les mesures de guerre par Ottawa, en 1970, une fois la situation tout juste pacifiée, il me téléphona me priant d'aller le rencontrer à Montréal. Comme je me trouvais là un dimanche, nous sommes allés ensemble à la messe à la cathédrale St-Jacques. Et après, nous sommes allés à un restaurant pour le repas du midi. Nous avons pu parler longuement ensemble. Il avait été très fortement secoué par ces divers événements. Comme éditorialiste, il avait pris le parti normal « de la loi et de l'ordre ». C'était son choix, sans doute. Mais il faut savoir aussi qu'un éditorialiste, même en chef, dépend de ses patrons. Conformément à des ordres émanant des autorités, Frère Jean-Paul avait reçu l'ordre des autorités de se cacher pendant plusieurs jours en demandant une sorte de droit d'asile dans un lieu que je ne lui ai pas demandé de préciser. Il lui fallait

absolument disparaître ainsi pour échapper à des menaces sérieuses contre sa personne. Tout cela lui avait causé un fort choc émotif et il se demandait s'il devait continuer d'œuvrer dans un tel poste avec les dangers qu'il courait ainsi pour sa vie. Mourir martyr pour ses idées ne l'intéressait absolument pas!

Il me faisait part aussi de la lourdeur des obligations de fournir « *son papier quotidien* » ou quasi-quotidien et que « *l'heure de la tombée* » venait souvent trop vite. Nous sommes allés ensuite à ses appartements et avons poursuivi la conversation. Tout en lui laissant la décision de continuer ou de démissionner, je l'encourageai à poursuivre le travail qu'il accomplissait. J'ai tenu à lui faire savoir combien j'appréciais ses éditoriaux, car il m'en faisait parvenir de temps à autre. En 1972, quand il fut question de laisser le poste, il prit lui-même la décision de démissionner devant sa déception et la fatigue que lui causait la quotidienneté de cette fonction de journaliste. Cependant, ce n'était pas un abandon complet : il gardait certains liens avec La Presse qui avait bien apprécié sa prestation de services.

F. Jean-Paul sera le plus à même de porter un jugement sur deux de ses fonctions : fonctionnaire et journaliste. Lors d'une conférence prononcée devant les supérieurs majeurs des communautés religieuses d'hommes et de femmes du Québec, le 13 juin 1973, il avait l'occasion de préciser en ces termes comment il appréciait ses deux expériences. « Après le ministère de l'Éducation, ce fut La Presse. Cette autre forme du même engagement fut plus pénible. J'y ai vécu peut-être de façon exagérée une autre conséquence de l'engagement, qui s'appelle la responsabilité. La responsabilité au ministère de l'Éducation était grande, mais diffuse, partagée et indirecte. À La Presse, la responsabilité était directe, solitaire et quotidienne. » (DOSSIER UNTEL, p. 34.)

Avec l'autorisation de La Presse, il publia plusieurs de ses éditoriaux dans DOSSIER UNTEL. Vous pouvez y lire certains de ses articles comme Lettre à Jésus Christ et Lettre à Paul VI. L'histoire ne dit pas s'il en a reçu des réponses! Vous êtes à même de le remarquer ici, il avait le don de choisir des titres accrocheurs et percutants bien propres à susciter la curiosité; un don qu'il savait exploiter à bon escient.

« Va toujours par le chemin le plus court, et le plus court est celui qui va selon la nature. Voilà pourquoi il faut agir et parler en tout de la façon la plus naturelle. Une telle ligne de conduite te délivrera de l'emphase, de l'exagération et du style figuré et artificiel. »

Marc-Aurèle
Livre IV, par. LI

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre XI

ÉCRIVAIN ET SERVITEUR DE L'ÉGLISE

Servir l'Église

[Retour à la table des matières](#)

« *Mon but en écrivant, c'est de servir l'Église.* » Voilà la position nette que prenait Frère Pierre-Jérôme dès le début de son oeuvre et qu'il précisait déjà à la page 149 des **Insolences**. On ne peut être plus clair. Mais ce qu'il envisageait comme « **service d'Église** » a commencé d'une façon bizarre, comme si l'Église boudait ses efforts et son zèle, sa bonne volonté. Et même ses offres de service!

Y a-t-il une autre raison qui justifierait le besoin, parfois impérieux, d'écrire? Le 6 octobre 1965, lors d'une conférence qu'il prononçait devant les étudiants de l'Université de Montréal, il leur posait cette simple question : « **Pourquoi écriv-on des livres?** » Il leur donnait la réponse surprenante de Gide avec qui il était tout à fait d'accord : « *Pour mettre quelque chose à l'abri de la mort.* »

Frère Jean-Paul Desbiens a beaucoup écrit : il a placé ainsi une riche moisson d'idées, de commentaires, de réflexions « *à l'abri de la mort.* » On pourrait effectuer une magnifique collection de ses pensées personnelles en parcourant ses oeuvres littéraires et philosophiques, ses conférences, ses articles pour noter ses prises de position et ses points de vue sur cinquante-six sujets. Un tel ouvrage paraîtra sûrement un jour que je souhaite tout proche. Une telle sélection, pour être

vraiment utile, devrait tenir compte de l'ensemble de son œuvre. Un titre à donner à un ouvrage de cette nature pourrait facilement s'imaginer : **Les propos du Frère Untel**. Mais laissons donc ce choix aux concepteurs d'un tel ouvrage...

Comme on le sait déjà, Frère Jean-Paul ne s'est pas contenté de publier ses lettres au Devoir des années 1959 et 1960, des lettres qui ont donné naissance aux **Insolences du Frère Untel**. Ce premier livre l'a fait connaître malgré l'anonymat qui, dans son cas, s'est révélé une bien faible protection contre une renommée dont il aurait bien voulu se passer!

Les publications d'un écrivain

D'abord, est-il nécessaire de le signaler ici, Frère Jean-Paul Desbiens, écrivain et journaliste, avait du style comme pré-requis à de tels métiers! Voici comment Robert Brisebois, dans **L'Encyclopédie du Canada** (Stanké, Vol. 1, p. 515), apprécie Frère Jean-Paul Desbiens : « *Desbiens se distingue par la rigueur de sa pensée, son sens du sacré et son respect profond pour l'Homme... tous les hommes, tels qu'ils sont, avec leurs grandeurs et leurs misères, leurs joies et leur peines. Son style est enlevé, primesautier, mordant même, à l'occasion. Sa langue est pure et sa phrase, ciselée avec soin* ».

Je vous livre ci-après la liste complète de ses ouvrages par ordre chronologique de publication et sans commentaires.

La réponse de Pierre, Éditions Etchemin, St-Romuald, 1956.

Du courage (*De fortitudine*) Présentation et traduction française du commentaire de saint Thomas d'Aquin sur L'Éthique à Nicomaque, 1957. (Cahiers de Cap-Rouge, vol. 3, No 4, pp. 63-96, 1975).

Du Maître (*De magistro*) Présentation et traduction française de la question XI du De veritate de saint Thomas d'Aquin, 1958. (Cahiers de Cap-Rouge, vol. 2, No 2, pp. 13-73, 1974).

Les insolences du Frère Untel, Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1960, 158 pages. ([Téléchargeable sur Internet.](#))

The Impertinences of Brother Anonymous, Miriam Chapin, Harvest House, Montréal, 1962, 128 pages.

Sous le soleil de la pitié, Les éditions du Jour, Montréal, 1965, 122 pages.
(*Téléchargeable sur Internet*)

For Pity's Sake, Frédéric Côté, Harvest House, Montréal, 1965, 134 pages.

La psychologie de l'intelligence chez Jean Piaget : présentation sommaire et remarques critiques. Québec, P.U.L., 1966.

Introduction à un examen philosophique de la psychologie de l'intelligence chez Jean Piaget, Presses universitaires de Laval et Éditions universitaires de Fribourg (Suisse), 1968, 189 pages.

Sous le soleil de la pitié, les éditions du Jour, Montréal, 1965, 122 pages.
[Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

Sous le soleil de la pitié, les éditions du Jour, nouvelle édition revue et augmentée, Montréal, 1973, 167 pages.

Dossier Untel, les éditions du Jour et les Cahiers de Cap-Rouge, Montréal, 1973, 329 pages. [Texte en préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

Appartenance et liberté, (Entretien avec Louise Bouchard-Accolas), les éditions Jean-Claude Larouche, St-Nazaire, 1983, 208 pages, illustré. [Texte en préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

L'actuel et l'actualité, les éditions du Griffon d'argile, Ste-Foy, 1986, 438 pages. [Texte en préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

Les insolences du Frère Untel, réédition annotée par l'auteur, préface de Jacques Hébert, les éditions de l'Homme, Montréal, 1988, 258 pages. (**Cet ouvrage vient d'être réédité en 2006.**) [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

Se dire, c'est tout dire (Journal), L'analyste, Montréal, 1989, 238 pages.

Jérusalem, terra dolorosa (Journal), les éditions du Beffroi, Beauport, 1991, 225 pages.

Le dernier voyage de Théophraste à Lilliput, revue **Forces**, novembre 1992.

Comment peut-on être Autochtone? Secrétariat aux affaires autochtones, Gouvernement du Québec, 1993, 36 pages. Traduction en anglais, même année. *(Téléchargeable sur Internet)*

How can one be a native person? / by Jean-Paul Desbiens [pour le] Secrétariat aux affaires autochtones ; [English version, Direction de la traduction, Fonds des moyens en communication, Ministère des communications ; collaboration, Mary Plaice ; revision, Audrey Pratt] comments on the native question Québec : Ministère du Conseil exécutif Direction des communications.

Journal d'un homme farouche, les éditions Logiques, Montréal, 1993, 360 pages.

L'École, pour quoi faire? Les Éditions Logiques, Montréal, 1996, 146 pages. [Texte en préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

Les années novembre (Journal 1993-1994-1995), les Éditions Logiques, Montréal, 1996, 542 pages. [Texte en préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

À l'heure qu'il est (Journal 1996-1997), les Éditions Logiques, Montréal, 1998, 491 pages. [Texte en préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

Ainsi donc (Journal 1998-1999), les Éditions Logiques, Montréal, 2000, 411 pages.

Entre Jean (correspondance avec Jean O'Neil, 1993-2000), les Éditions Libre Expression, Montréal, 2001, 350 pages. [Texte en préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

Je te cherche dès l'aube (Journal 2000-2001), Stanké, Montréal, 2002, 358 pages. [Texte en préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

Comme un veilleur (Journal 2002-2003), Septentrion, 2004, 370 pages.

Dernière escale (Journal 2004-2005), Septentrion, 2006, 281 pages.

En collaboration :

- **L'enseignement collégial et les collèges d'enseignement général et professionnel**

L'enseignement collégial et les collèges d'enseignement général et professionnel / [ce "Document d'éducation" a été rédigé en décembre 1966 à la Direction générale de la planification du Ministère de l'éducation ; ont participé aux travaux de recherche, Marie Fleury-Giroux... et al. ; Jean-Paul Desbiens et Pierre Martin ont assuré la rédaction du document] [Québec] : Ministère de l'éducation [Service d'information] 1967.

- **Journaux et revues** : Le Devoir, La Presse, revue RND, Les cahiers de Cap-Rouge...

À cela, il faut ajouter qu'il a préfacé huit volumes. Et, parlant de ses œuvres, lui-même ajoute : « *Comme engagement social, depuis 1960, j'ai prononcé des centaines de conférences principalement au Québec, mais aussi ailleurs au Canada : Toronto, Banff, Sudbury, Ottawa, Moncton. J'ai également publié des centaines d'articles dans divers journaux et revues. De 1984 à 1989, j'ai tenu une chronique hebdomadaire dans La Presse de Montréal.* »

***Une autorisation générale
vient de paraître sur Internet***

Voici un avis intéressant. « Il est possible de télécharger les éditions électroniques réalisées à partir des livres de M. Jean-Paul Desbiens (philosophe et essayiste québécois). **Les insolences du Frère Untel.** Préface d'André Laurendeau. Montréal: Les Éditions de l'homme Itée, 1960, 128e mille, 158 pp. [**Autorisation accordée par l'auteur le 20 janvier 2005 de diffuser la totalité de ses publications dans [Les Classiques des sciences sociales.](#)**] **Sous le soleil de la pitié** est aussi téléchargeable sur Internet. Utilisant Google, composez **Sous le soleil de la pitié**, et vous pourrez effectuer ces téléchargements en quelques secondes. »

Philosophe éducateur et essayiste

Plusieurs journalistes et écrivains actuels classifient le plus souvent Frère Jean-Paul Desbiens comme **philosophe, homme d'Église, écrivain, polémiste, penseur, enseignant, essayiste, éditorialiste, administrateur scolaire, intellectuel québécois, homme de lettres....** Pour ma part, j'estime que, devant la carrière et les œuvres de cet écrivain « **qui voulait parler au monde** », il serait tout à fait normal, pour faire court, de le classer comme **philosophe éducateur et essayiste**. La raison de ma préférence pour cette dernière classification me paraît facile à défendre : cet écrivain a toujours tenu à agir, à parler et à écrire dans la ligne de son choix global de formation et de carrière, celle d'un éducateur attaché aux valeurs que le christianisme enseigne.

« L'Institut, répandu à travers le monde et incarné dans différentes cultures, construit son unité sur le patrimoine spirituel reçu du Père Champagnat et transmis par ses disciples. Cette unité exige la communion de prière et de vie fraternelle, une action apostolique coordonnée et le service de l'autorité à tous les niveaux ⁵. »

⁵ Constitutions et statuts des Frères Maristes des Écoles., Article 7.

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre XII

PRISES DE POSITIONS COMME RELIGIEUX

[Retour à la table des matières](#)

Frère Jean-Paul Desbiens, par vocation et par choix personnel, a été religieux et éducateur. Précisons bien cette option de carrière qui fut la sienne, si on peut parler ainsi : celle de religieux-éducateur. Je tiens au trait d'union que je viens d'employer ici. Chaque religieux-éducateur s'est engagé résolument, selon son choix personnel, un choix que tant de chrétiens ont, comme lui, envisagé un jour et qui, par la suite de leur engagement, ont, comme lui, consacré leur vie dans un service d'Église et dans un apostolat spécifique : l'éducation chrétienne de la jeunesse. Ce que je dis ici parlant des religieux-éducateurs, nous pouvons le dire aussi des religieuses éducatrices.

Je tiens à signaler ici un certain nombre de positions particulièrement nettes et remarquées que Frère Jean-Paul Desbiens a prises dans les deux cas : comme religieux et comme éducateur.

Je commencerai par exposer certaines de ses positions concernant la vie religieuse, positions que ses écrits, ses fonctions, sa vie nous permettent de mieux saisir et qui sont devenues, avec le temps, les plus manifestes. Tout choix, dans quelque domaine que ce soit, suppose qu'on laisse dans l'ombre certains aspects très valables... Ce que nous ferons ici, mais bien à regret.

1- De la simplicité

On sait que, pour parler ici d'une façon poétique, tout Frère Mariste doit cultiver trois violettes : humilité, simplicité, modestie, qui constituent ce qu'on appelle « l'esprit de notre Institut. » En un siècle où l'on parle si souvent, et avec éloge, de simplicité volontaire, il sera intéressant de savoir ce que Frère Jean-Paul pensait de cette vertu qui figurait parmi ses préférées.

Lors d'une conférence prononcée devant les supérieurs majeurs du Québec, hommes et femmes, le 13 juin 1973, à la fin de son exposé, il y allait des remarques suivantes : « *Je crois pouvoir dire que la simplicité qui caractérise les Frères Maristes est pour moi d'un grand secours. Nos relations quotidiennes sont simples. Il y a là-dedans du Québécois, bien sûr, mais il y a surtout du Frère et du Frère Mariste. Je ne suis pas sûr qu'on puisse en dire autant des communautés religieuses de femmes. Je me contente de poser la question...* » Frère Jean-Paul tenait donc à caractériser un style de vie qu'il appréciait par la simplicité des relations quotidiennes. Un style qui permet de faire régner dans une communauté des rapports basés sur la confiance réciproque dans un climat d'égalité entre Frères, loin donc des complexes dits de supériorité ou d'infériorité qui pourraient s'afficher.

Cette simplicité est une sorte d'héritage que nous a légué, de façon solennelle, notre fondateur, saint Marcellin Champagnat. Avant de mourir, il a posé un geste remarquable en rédigeant son « **Testament spirituel.** » Dans cet écrit de circonstance, daté du 18 mai 1840, il formule des demandes – mieux vaudrait écrire des ordres – qui concernent les Petits Frères de Marie de tous les temps : « *Aimez-vous les uns les autres comme Dieu vous aime. Qu'il n'y ait parmi vous qu'un même cœur et un même esprit. Qu'on puisse dire des Petits Frères de Marie, comme des premiers chrétiens : Voyez comme ils s'aiment! C'est le vœu le plus ardent à ce dernier moment de ma vie.* » Dès le noviciat, cette volonté du fondateur est commentée. L'amour mutuel que tous veulent voir s'établir à demeure dans leur milieu confère à la vie quotidienne un cachet de simplicité et d'harmonie bien propre à favoriser un climat de paix, la paix que saint Benoît souhaitait voir établie à demeure tant dans tous ses monastères : PAX. C'est ce

mot PAX, en majuscules, qui coiffe l'entrée principale du célèbre monastère du Mont Cassin, en Italie.

2- « Le Salve Regina, la prière à Marie que je préfère... »

Tout Mariste cultive la dévotion à Marie depuis sa première initiation à la vie religieuse dans cet Institut. F. Jean-Paul, dans un ouvrage écrit en collaboration en 1953 - **Nous crions vers Toi** - parlait ainsi de cette prière en adoptant le style de Péguy : « Ils finissent en répétant ce qu'ils ont dit pour commencer. Ils veulent la compromettre en leur faveur. Ils lui disent qu'elle est "clémente, et charitable, et douce". Et ils lui disent son nom : "Marie". Ils savent qu'on aime toujours ça, se faire appeler par son nom. Ils finissent par cela: "Marie".

Vraiment, tout est fini. Leur journée est bien finie. Ils ont bouclé la boucle. Ils finissent comme ils ont commencé. Car vous auriez pu les voir, ce matin, épaule contre épaule, chanter le même *Salve Regina*. Mais on dirait que, le matin, ce n'est pas la même chose. On n'a pas les mêmes pensées, le matin. On est plus neuf ... On pense moins qu'on va tout de même mourir ... Et encore ...

Mais pour le moment, ils ont fini leur journée. Et ils voudraient tellement finir leur vie ainsi qu'ils ont fini cette journée et chacune de leurs journées depuis qu'ils se sont mis ensemble dans le rayonnement de l'Étoile du Matin, qui est aussi l'Étoile du Soir, la très belle et très douce et très tendre Marie ... »

3- Vivre en fraternité amicale

Je cède la parole au Frère Jean-Paul. Le court récit qui suit vous montrera comment il savait cultiver les liens qui l'unissaient à l'un de ses confrères, Frère Albert Ouellet. Il admet tout d'abord un fait : « Je pense que, lui et moi, nous avons des atomes crochus. » Ce qui suit le prouvera.

« Mon plus beau souvenir, c'est le suivant. Durant au moins deux ans, je disais périodiquement au Frère Albert : « Une bonne fois, nous irons aux atocas. » Une matinée d'octobre, particulièrement ensoleillée et douce, nous partîmes. Jeu-

ne, j'étais souvent allé aux atocas, comme nous disions. Cette baie pousse dans les savanes. Il y avait 40 ans que je n'étais pas retourné aux atocas. Vers midi, nous décidâmes de manger. Il fallut d'abord construire une manière de siège avec du bois de savane, justement. Puis, nous mangeâmes nos sandwiches. On est autorisé à penser que nous avons peut-être apporté un peu de documentation liquide. Il faisait beau. Seules les feuilles de trembles tremblaient. Les trembles, ça tremble tout le temps. Il y avait des ruchers à l'orée de la savane. Je plaçai un morceau de sucre à la crème sur mon genou. Aussitôt, des abeilles vinrent butiner ce festin inespéré, au moment où les trèfles, à bout de course, sont à bout de sucre. Nous parlâmes longuement. Nous nous contions nos souvenirs, nos petites et nos grosses peines. Nous revînmes avec exactement sept atocas, qui furent mis à la disposition de la communauté, pour établir la preuve que nous étions allés aux atocas. »

4- Vie religieuse et appartenance.

Vatican II et spécialement le document « *Perfectae caritatis* » suscitèrent de nombreuses études sur la vie religieuse. Frère Jean-Paul s'intéressa alors à certaines prises de position concernant la vie religieuse. Le thème de l'appartenance à un Institut religieux fut alors scruté par plusieurs auteurs de façon toute spéciale. De plus, compte tenu de son importance déterminante, il fut étudié lors de congrès de la Conférence religieuse canadienne.

Dans un ouvrage excellent, « *Aux approches d'Assise* », le P. Marie-Abdon Santaner soutient que « l'appartenance à un Institut religieux est le résultat d'un choix comme l'appartenance à un parti, à une association, à un couple... Mais ici, le choix est d'un ordre tout spécial... le choix d'une congrégation ne comporte pas le choix de ceux qui vont former le groupe dont on est membre... On va tenir pour frères ou pour sœurs des êtres humains avec qui on n'aura peut-être en commun ni l'origine (race, classe...) ni les idées, ni la mentalité, ni les visées ou projets, ni les goûts... Et l'on se tiendra pourtant comme lié à eux! Le fait qu'ils sont de la même congrégation suffira pour qu'on estime les avoir reçus comme frères ou sœurs, de la main même de Dieu. » (Pages 143-144)

Cet auteur conclut : « Religieux et religieuses ont choisi leur congrégation. Mais c'est Dieu qui a choisi pour eux les frères et sœurs en qui cette congrégation prend le visage concret à reconnaître et à aimer. » (P. 144)

Cette décision d'appartenir à un Institut religieux – ce lien d'appartenance - est donc déterminée uniquement par un projet : suivre Jésus Christ. Dans certains de ses écrits, Frère Jean-Paul a tenu à préciser la raison pour laquelle il avait choisi de suivre le Christ dans la vie religieuse. Dans **Sous le soleil de la pitié**, il aborde précisément ce sujet quand il parle de cette aventure qu'il qualifie « **d'effrayante** » : celle de « **s'embarquer pour Jésus Christ.** » Effrayante en ce sens qu'elle implique la durée, la fidélité dans l'engagement après avoir fait un pacte avec l'inconnu. Dans le **Journal d'un homme farouche**, il souligne une fois de plus le sérieux de cette appartenance. Ce qui donne l'occasion à M. l'abbé Denis Duval, dans un article de la revue du diocèse de Québec, **Pastorale Québec**, de signaler, chez Frère Jean-Paul Desbiens, « **son ancrage en Jésus Christ.** »

Saint Paul, dans ses lettres, souligne notre appartenance et nos liens au Christ dans de nombreux passages auxquels il convient de nous arrêter. En voici trois particulièrement éclairants et qui soutiennent religieuses et religieux dans le choix qu'ils ont fait un jour de suivre le Christ :

- « Revêtez-vous du Seigneur Jésus Christ. » (Romains, 13, 14.)
- « Vous êtes le corps du Christ, et vous êtes ses membres, chacun pour sa part. » (1 Cor. 12, 27)
- « Car nous sommes devenus compagnons du Christ. » (Hébreux, 3,4)

De cette appartenance, il sera encore question plus loin à l'occasion du rappel d'une forte discussion communautaire occasionnée par la prise de position du Frère Jean-Paul lors de la biographie d'un confrère où il était question de la persévérance qu'il appelait « **une imméritée faveur.** »

Son séjour de cinq semaines en Israël, en 1990, ne fut pas, pour lui, une simple visite touristique ou une occasion en or pour composer un volume de souvenirs de voyage. Ce fut pour lui avant tout une sorte de retraite spirituelle et un

pèlerinage sur les pas de Jésus. Porter la vue sur les lieux que Jésus a fréquentés, circuler sur les routes qu'il a jadis suivies, déambuler parmi les gens comme Jésus le faisait parmi les foules de son temps, prier dans les lieux mêmes où le Messie a fait monter vers son Père ses prières filiales... autant de circonstances qui ont pu l'aider à revivre des pans entiers des évangiles.

Ce séjour au pays de Jésus a été pour Frère Jean-Paul une excellente occasion de poursuivre, avec un élan renouvelé, la fonction qu'il avait envisagée, - appelons-la ministère, - comme religieux enseignant. Son attitude était claire quand il affirmait dans le tout premier de ses ouvrages : « **Mon but, en écrivant, c'est de servir l'Église.** » Servir l'Église, c'est mettre sa vie et son agir au service du Christ, choisi comme Seigneur et Maître.

Parmi les ouvrages de cet écrivain, APPARTENANCE ET LIBERTÉ, - cette longue entrevue de caractère intime avec Madame Louis Bouchard-Accolas - nous montre comment il envisage ces deux thèmes. Il révèle son attachement à son choix de vie tout en avouant : « J'ai des engagements assez laborieux, assez lents. J'embarque plutôt lentement dans un engagement... Les circonstances, c'est énorme dans ma vie. Dans la vie de tout le monde... Les circonstances qui, comme disait Pascal, sont « la main de Dieu qui nous guide. » Et il poursuit : « Je pense avoir le sens de la fidélité ». (Appartenance et liberté, p. 28)

L'appartenance nous lie tandis que, par notre liberté, nous affirmons notre indépendance devant tout choix. Je conserve comme un cadeau précieux le petit volume de Marie-Abdon Santaner : AUX APPROCHES D'ASSISE qui a été annoté par lui et qu'il m'a donné. C'est dix ans après Vatican II que ce dernier auteur voulait répondre à la question que plusieurs religieux se posaient alors : **Exister en congrégation religieuse a-t-il encore un sens aujourd'hui?** Frère Jean-Paul répondu clairement, pour son compte, dans APPARTENANCE ET LIBERTÉ. Mais, la réponse la plus complète, il la donnera par la suite de sa vie parmi nous : par sa fidélité à sa vocation de religieux-éducateur. Une réponse élogieuse!

5- L'hymne mariste TOUJOURS, TOUJOURS

L'hymne mariste, le cantique « Toujours, toujours » avait ses nettes préférences à cause des thèmes que son contenu aborde et de la musique entraînante qui porte ses paroles. Il souhaitait que ce cantique soit toujours chanté lors des grandes circonstances de nos rencontres communautaires : professions, noces d'or ou de diamant... Cette œuvre d'un Mariste de France, Frère Marie-Jubin, auteur de nombreux cantiques choisis qui ont accompagnés nos années de formation. C'est ce cantique qui terminait chez nous les professions annuelles ou perpétuelles ; pour cela, nous le nommons aussi « cantique des vœux. » Ce cantique marial précise notre attachement aux valeurs majeures de notre vie religieuse mariste. Je ne relèverai ci-après que le troisième et dernier couplet que voici :

Toujours, toujours, ô sainte obéissance,
Qui fit la Vierge au cœur tendre, au cœur fort;
Toujours, toujours, malgré lutte et souffrance,
Tu guideras mes pas, jusqu'à la mort.
Ô vœux sacrés, par vous, mon cœur se lie
Au roi Jésus, à mon divin amour!
Par vous aussi, j'appartiens à Marie :
Je veux l'aimer dans le ciel, pour toujours.
Je veux l'aimer dans le ciel, pour toujours.

6- « Comme j'ai aimé Valcartier! »

Pour peu qu'on vive à Valcartier, et les yeux ouverts dans ce milieu, - Frère Jean-Paul y a vécu trois ans, - on y découvre des beautés, pour ne pas dire des merveilles, et on vient à vouloir chanter ce milieu attachant. Je me souviens de cette réflexion d'un visiteur qui avait suivi la petite route qui l'avait mené devant notre maison principale de Valcartier située au pied du Mont Pinkney, ce diamant des Laurentides, inondé de lumière ce jour-là. Dans son enthousiasme, ce discours

jaillissait : « J'ai fait des milliers de milles au Canada dans mon vif désir d'admirer des beaux sites. Et je viens de découvrir aujourd'hui que des paysages enchanteurs comme celui qui s'étale devant nos yeux ne sont qu'à quelques milles de Québec ! Pas possible ! Pourquoi donc aller chercher ailleurs ce que la nature laurentienne nous présente ici même, avec opulence ? » Et ils tenaient, lui et son épouse, à vite immortaliser en photos ce qu'ils voyaient ici, baigné dans la lumière d'une journée estivale inondée de soleil.

Lors des soirées amicales que les scolastiques animaient à l'occasion, la chanson de Valcartier figurait souvent au programme : « J'aime la montagne. » Sur un air de musique country, on chantait, selon le rythme des saisons, les beautés variées de notre milieu. Voici les quelques strophes de cette chanson combien évocatrice qu'un poète amateur et amant de Valcartier nous avait laissée vers les années 1950.

J'aime la montagne

- | | | |
|--|--|---|
| 1- J'aime la montagne
Non loin de chez
nous,
La verte campagne
Où l'air est si doux. | 5- Printemps magnifi-
que,
Quand vient ton re-
tour,
Tu sèmes, féerique,

Des fleurs au grand
jour. | 8- Répands tes larges-
ses,
Hiver amical.
Pour voir nos proues-
ses,
Saupoudre le Val. |
| 2- Torrent de mystère,
Le Todd écumant
Rejoint la rivière,
S'y perd en chantant. | 6- Ô toi qui enchantes,
Été, monde en fleurs,
Permits que je chante
Tes dons, tes dou-
ceurs | 9- Ô douce Madone
De ce Grand-Meurtri,
Victoire nous donne
Sur notre ennemi. |
| 3- Serpent qui déroule
Tes plis capricieux,
Rivière, tu roules
La fraîcheur des
cieux. | 7- Viendra fée automne
Mêler ses couleurs,
Au bocage atone,
Verser ses splen-
deurs. | 10- Chantons la nature
Au Val de Cartier.
Pays de verdure,
Comment t'oublier? |
| 4- La chaloupe danse!
Heureux, nous par-
tons.
Sur l'onde, en caden-
ce,
Rions et chantons. | | 11- J'aime la montagne
Non loin de chez
nous,
La verte campagne
Où l'air est si doux! |

Frère Jean-Paul aimait revenir souvent dans cet éden de la grande nature laurentienne avec ses invités pour des sortes de séances de brainstorming et de discussions variées sur les grands problèmes que le Québec, le Canada et le reste du monde vivaient. Des journées intenses qui se terminaient par une invitation, parfois sans date précise, à une prochaine « rencontre au sommet dans les montagnes de Valcartier. » On se donnait un « À suivre » pour les prochaines discussions. Chacun participant était invité à trouver et à soumettre des sujets dignes de figurer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre... au sommet!

« La spiritualité léguée par Marcellin Champagnat est mariale et apostolique. Elle jaillit de l'amour de Dieu, se développe par le don de nous-mêmes aux autres et nous conduit au Père. Ainsi s'harmonisent notre vie apostolique, notre vie de prière et notre vie communautaire⁶. »

« Celui qui cherche la vérité – qu'il en soit ou non conscient – cherche Dieu. »

Sainte Édith Stein.

⁶ Constitutions et statuts des Frères Maristes des Écoles. Article 9.

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre XIII

PRISES DE POSITIONS COMME ÉDUCATEUR

[Retour à la table des matières](#)

Je mentionnerai maintenant ci-après quelques-uns des points de vue particulièrement remarquables qui ont caractérisé l'action du Frère Jean-Paul auprès des autres comme religieux, philosophe, professeur, ami, écrivain, conférencier... Ce sont là quelques aspects que je juge particulièrement révélateurs de sa personnalité, de ses opinions, des valeurs dominantes auxquelles il était fermement attaché. Cela concerne donc ses prises de positions, des valeurs qu'il soutenait ouvertement dans ses paroles comme dans ses écrits.

Les aspects qui suivent concernent donc ce que je vais appeler, pour mieux le préciser, l'aspect apostolique de sa carrière, son action sur les autres. Nous savons que le religieux n'est pas religieux pour lui-même : il exerce de par son action, sa présence, ses écrits, ses relations une certaine influence qui porte la marque de son état de vie et des valeurs qui lui sont chères.

Il est bien évident qu'une biographie complète de celui dont je parle ici fournira nombre d'autres aspects qui auront frappé ceux auprès desquels son action se sera exercée. Ainsi, il sera alors possible de mieux mettre en évidence le rôle qu'il a pu jouer, et qu'il continue de jouer, dans notre société.

1- La proclamation de la Parole

Frère Jean-Paul tenait, avant tout, à ce que la proclamation de la Parole de Dieu, en Église lors des diverses lectures de la messe, soit bien audible et très soignée. Il souhaitait vivement, et il le rappelle encore dans **Dernière escale**, page 194, que « **l'ordre des lecteurs soit réactivé.** » Il répétait aussi parfois cet axiome que nous servait jadis un de nos Frères, un Français : « *Quand on parle français, c'est pour se faire comprendre!* » Il n'acceptait pas que les prédicateurs aient un langage qui sente le laisser-aller. Quand on parle du haut de la chaire de vérité, il faut le faire avec soin, avec dignité. Saint Augustin avait cette même exigence quand il affirmait : « *Veritas illuminat, veritas pateat, veritas fulgeat, veritas placeat.* » Je cite de mémoire, sans respecter l'ordre des verbes et sans pouvoir recourir aux sources originales... Si la vérité plaît; elle sera bien reçue et produira son effet bienfaisant chez les destinataires. Lui-même tenait, dans tous ses écrits comme dans ses conférences et exposés, à être lumineux, à plaire; et... à ne pas trop choquer!

2- Le chant d'Église

Saint Pie X avait demandé « que les fidèles prient sur de la beauté. » Autrement dit : que tout chant d'Église, – afin de pouvoir atteindre son tout premier but, – soit revêtu de dignité, de solennité, de grandeur pour faire monter notre prière vers Dieu. Frère Jean-Paul souhaitait que ce désir d'un Pape soit respecté en tout et partout, sans concessions faciles. L'abandon du grégorien, ce chant majestueux, l'a ulcéré. Il estimait que cette mise au rancart était un recul, une sorte d'infidélité à tant de siècles où il avait résonné sous les voûtes des cathédrales gothiques comme dans les plus humbles chapelles des monastères, des siècles durant lesquels il avait comme exposé d'office devant Dieu la prière officielle des fidèles de la planète dans le même grandiose langage musical. Il ridiculisait certains « cantiques de celluloid » qui prétendent nous aider à prier en utilisant des airs de pacotille... De même, il refusait que la guitare langoureuse vienne rempla-

cer les grandes orgues qui soutiennent si bien la prière des fidèles. Et il déplorait que des batteries tonitruantes entrent dans les églises en prétendant remplacer les jeux majestueux des orgues qui savent joindre la puissance à la douceur dans leur rôle e soutien aux chorales. Il possédait le sens du sacré.

3- L'enseignement d'un pape : Veritatis Splendor

Dans les quelques notes qui m'ont été remises pour rédiger cette nécrologie, je trouve une de ses conférences datée du 17 novembre 1993. Cette conférence remarquable fut donnée à Ottawa, au Cercle des journalistes de la galerie parlementaire, en réponse à une invitation de la part du sénateur Jacques Hébert. Il s'agit ici d'une conférence de 14 pages de format 8½ par 11, écrites à toutes les lignes : un commentaire étoffé de l'encyclique de Jean-Paul II : **Veritatis Splendor**. En exergue, il place cette citation d'un de ses auteurs préférés, Chesterton : « *We don't need a Church that is right when we are right; we need a Church that is right when we are wrong* ». Cela en dit long sur l'amour de la vérité chez Chesterton et chez celui qui voulait en parler à son tour en commentant, tout en la présentant, une telle encyclique!

Dans « **L'Agora** » de février 1994, sous la rubrique *Grandes questions*, paraissaient de larges extraits de cette conférence, car Frère Jean-Paul en avait tiré un article de trois pleines pages destinées à être publiées dans cette revue.

On peut se poser ici une question : Pourquoi Frère Jean-Paul s'est-il si longuement arrêté à cette encyclique de Jean-Paul II? À cause de l'importance qu'il attachait à la recherche et à la communication de la vérité. Dans son dernier ouvrage, **Dernière escale**, il écrivait en date du 23 juillet 2005 : « *Il faut dire la vérité. La vérité rend libre et la liberté rend vrai.* » Relions cette longue étude de l'encyclique en question à l'importance qu'il attribuait à l'œuvre magistrale de saint Thomas d'Aquin: **La Somme théologique**. Alors qu'il était directeur des études de la Province de Lévis, il avait fortement recommandé à toutes nos communautés de se procurer la **Somme théologique** pour permettre aux Frères d'avoir un accès facile à cet ouvrage si important. Il jugeait très utile que la **Somme théologique** figure dans toutes nos bibliothèques et que les confrères puissent y avoir accès facilement. Lui-même utilisait souvent la **Somme** qu'il

possédait en sa bibliothèque à l'occasion de ses travaux de recherche et de ses conférences non seulement pour la citer, au besoin, mais pour noter la position qu'elle nous livre sur certains aspects délicats. Son admiration pour saint Thomas l'avait poussé à traduire quelques parties de la **Somme**. Ces traductions commentées forment les deux premières œuvres qui figurent en tête de liste de sa bibliographie personnelle.

Saint Augustin, dans Sermon 362, a bien parlé de l'importance que l'homme attache à la recherche de la vérité et du bonheur intense qui se produira quand, dans la Vie après la vie, l'homme possédera la vérité. Il écrit : « Lorsque nous verrons face à face ce que nous ne voyons maintenant qu'en reflet, alors d'une manière bien différente, avec un mouvement d'amour incroyablement différent, nous dirons « C'est vrai. » En parlant ainsi, nous dirons « Amen » avec une insatiable satiété... Tu seras alors rassasié de la vérité sans lassitude, et c'est dans une vérité dont tu n'auras jamais assez que tu diras « Amen. » »

Cette joie perpétuelle dans la possession de la vérité aura lieu dans la contemplation de celui qui a dit un jour : « Je suis la vérité. » (Jean 14, 6)

4- Participation aux « Conférences de Notre-Dame de Québec »

Il avait accepté l'invitation d'y donner une conférence sur « **Nos défis pour le nouveau siècle** ». C'était le 16 mars 2003. Je trouve son texte de dix pages parmi les quelques notes destinées à faciliter la rédaction de cette courte biographie. En exergue, cette simple remarque : « *Si tu ne sais pas où tu vas, regarde d'où tu viens* », nous permet de deviner le ton de cet entretien. Il ajoute : « *J'ai choisi de m'appuyer sur mon expérience de simple fidèle et de me tenir à l'intérieur de l'empan de ma propre vie.* » Et en parcourant le reste, nous nous rendons compte qu'il a respecté ces deux remarques limitatives.

5- Le ministère de l'espérance

Dans la présentation de **DOSSIER UNTEL**, page XXX, M. Rosaire Bergeron met en lumière deux objectifs majeurs de l'action du Frère Untel. « *Travailler à la libération des hommes, participer à tous les combats contre les formes actuelles du mal qui les asservit, c'est exercer envers eux le ministère de l'espérance. M. Desbiens l'exerce chez nous avec une franchise courageuse. Ce qui lui mérite des amitiés, mais aussi des coups durs.* » M. Rosaire Bergeron rappelle ensuite une prise de position chez Antoine de St-Exupéry qui inspirait tout le travail du Frère Untel engagé dans ce « **ministère de l'espérance** » : « ***Nous sommes quelques-uns debout, parmi les sédentaires, quelques-uns debout ayant charge de la ville. Avec notre option sur Dieu.*** » Ce ministère l'a tenu en haleine jusqu'au bout de son âge. Et il a su, envers et contre tout, maintenir ferme son option sur Dieu.

6- Un luxe : les relations humaines

Ici, je voudrais rappeler un propos que le Frère Jean-Paul aimait à répéter : « ***Il n'y a qu'un luxe : les relations humaines.*** » Je crois que c'est Saint-Exupéry qui affirmait cela avant lui. Ce luxe, Frère Jean-Paul voulait se le payer, d'autant plus que ce luxe sert en même temps à plusieurs personnes, car dans un groupe en discussion, chacun tantôt donne et tantôt reçoit. Et du choc des idées jaillit la lumière! Le Frère Jean-Paul a aimé ces rencontres où on discutait longtemps de cent questions diverses. Il aurait aimé le climat des **Concertations** de jadis qui se tenaient dans les milieux de haut savoir ou qui visaient au haut savoir.

Pendant plusieurs années, il réunissait un groupe d'amis à Valcartier, un pays qu'il aimait bien, pour discuter durant des heures et parfois tard dans la nuit... Les idées mènent le monde et, souvent, de leurs chocs naissent et s'épanouissent des réalisations merveilleuses.

Les membres de ces rencontres ont appris à travailler ensemble pour pouvoir apprécier la justesse de ce dicton : *Pour être intelligent, il faut être plusieurs.* Ils

ont sans doute appris aussi que l'amitié, pour lui, était importante et qu'il se comportait en véritable ami quand tout allait bien et aussi quand surgissaient des nuages ou des problèmes plus graves. Brassens, ce chansonnier au verbe parfois cru que Frère Jean-Paul aimait bien entendre, souligne cet attachement entre amis dans sa chanson *Les copains d'abord*, où l'amitié véritable dure « cent ans encore » après la disparition d'un ami mort en mer et dont le corps avait creusé son trou au large.

Les relations humaines dont je parle ici empruntaient souvent un caractère très personnel. Après avoir lu la nécrologie que la communauté a consacrée au F. Jean-Paul Desbiens, un de ses amis m'écrivait longuement. Je vous livre ici un passage de sa lettre : « Dans l'ensemble, les contacts que j'ai eus avec lui n'émergeaient pas à la sphère sociale mais ils étaient plutôt intimistes. Ainsi nous emporterons dans la tombe les confidences que nous avons échangées sur nous-mêmes. »

Un autre aspect très important de ces relations humaines qu'il appréciait tant : les centaines et centaines de lettres qu'il a reçues lors de ses diverses publications, surtout les deux premières, et lors de son passage à La Presse comme éditorialiste en chef. Sans parler des appels téléphoniques et des rencontres personnelles où il avait l'occasion de préciser ou de justifier ses prises de positions. Avec étonnement, il a pu constater alors quelle influence les écrits peuvent exercer sur les lecteurs. Et lui qui voulait tant « parler au monde » recevait, dans le courrier qui lui parvenait en réaction, comme un moyen de mesurer l'impact de ses écrits.

7- Son rôle de service dans la presse écrite et à La Presse

Jean-Paul Desbiens a publié nombre d'articles dans journaux et revues tout en donnant de nombreuses conférences. Les textes de certaines de ses prestations ont été parfois publiés. Mais l'offre d'emploi que les autorités du journal La Presse lui faisaient parvenir un jour de 1970 lui ouvrait toutes grandes les portes du journalisme dans un domaine exceptionnel : la fonction d'éditorialiste en chef d'un des plus grands quotidiens d'expression française. Cette offre causa étonnement et hésitation chez ce philosophe éducateur. Mais il faut admettre ici que le fait qu'il l'ait acceptée a causé un plus grand étonnement dans plusieurs mi-

lieux du Québec. Cet enseignant de formation se trouvait soudainement devant un très vaste auditoire qu'il lui fallait rejoindre.

Cependant, en homme prudent, avant d'accepter une telle invitation, Frère Jean-Paul Desbiens a consulté certains de ses amis, il en a parlé aussi avec plusieurs de ceux et celles qui travaillaient alors avec lui au Ministère de l'éducation. Comme religieux, il s'est adressé, comme il se devait, à son supérieur Provincial. Je me trouvais alors, en qualité de Provincial, responsable des Frères faisant partie d'une corporation religieuse reconnue par l'Institut et par l'État et dont Frère Jean-Paul était membre.

Nous avons longuement discuté à deux de cette offre à première vue si étonnante, des obligations qu'elle comportait, des risques que nous prenions en l'acceptant, et de l'impact que, comme religieux, cette fonction pouvait produire dans le milieu du Québec dix ans après les soubresauts de 1960. Comme on dit en langage quelque peu recherché, nous avons supputé le pour et le contre... Le pour l'emportait si on envisageait le problème globalement. Dans ses prises de position, le religieux qui occupe une telle charge, de quelque Institut qu'il soit, se doit d'agir conformément à ses convictions personnelles, sans doute, mais dans le souci du bien commun de la société dans laquelle nous vivons. Pour nous deux, nous voyions dans cette fonction stratégique une forme d'apostolat : je veux dire un service pour le bien commun de la société. Vous pouvez percevoir ici une des raisons solides qui m'ont poussé à citer si souvent l'empereur-philosophe stoïcien Marc-Aurèle. Ce philosophe, guidé par son principe directeur, s'est mis au service du bien commun de sa nation. J'estime qu'il est tonifiant de rapprocher ce deux philosophes même si un fossé de deux mille ans d'histoire les sépare... Deux philosophes si différents dans leurs fonctions dans l'État mais si ressemblants par leur idéal de serviteurs du bien public. C'est bien là une preuve évidente que les principes fondamentaux de la société humaine ne vieillissent pas!

Durant son passage à La Presse, entre 1970 et 1972, les éditoriaux de Jean-Paul Desbiens ont revêtu des caractères de prudence. Comme éditorialiste, il a joué le rôle de celui qui fait appel à la responsabilité de chaque citoyen devant les situations très variées dont il traitait. Il s'est affiché comme celui qui éclaire la route, qui donne son avis fermement tout en apportant les nuances que cela suppose, dans un style élégant mais surtout clair et direct. Il a joué, sans prétention aucune, un rôle d'éclaireur, - j'allais écrire un rôle d'éducateur, selon sa profes-

sion - en traitant de problèmes difficiles, délicats, parfois litigieux. Dans l'ensemble de sa prestation concernant les positions qu'il a préconisées dans ses éditoriaux, il savait s'exprimer dans des mots percutants en donnant souvent à ses textes des titres accrocheurs. En tout cela, il faut le reconnaître : sa double formation philosophique et pédagogique l'a grandement aidé en sa qualité de journaliste et, toujours, dans le désir d'être utile à la société.

Dix ans après avoir quitté cette fonction d'éditorialiste en chef à La Presse, Jean-Paul Desbiens recevait une nouvelle invitation de la part de ce quotidien : rédiger une chronique hebdomadaire dans le contexte sociopolitique québécois passablement changé des années entre 1970 et 1980. Ceux qui ont parcouru, et peut-être même conservé les découpures de presse qu'il a signées durant ces années-là, alors que, chaque mercredi, il écrivait dans La Presse, ont apprécié ses prises de positions nuancées. Son autorité n'était plus, assurément, celle de l'éditorialiste en chef, mais celle d'un journaliste respecté dont les idées méritent qu'on s'y arrête avec intérêt. Chaque semaine, La Presse mettait ses chroniques en évidence, avec sa photo, dans un encadré en haut de la page qui faisait face à la page éditoriale.

Ce journaliste avait pu d'abord publier dans DOSSIER UNTEL (1973) un certain nombre de ses éditoriaux des années 1970-1972. Par ailleurs, dans son ouvrage, **L'actuel et l'actualité**, édité en 1986, il a colligé, classé et publié plusieurs de ses éditoriaux (parus entre 1970 et 1972), en plus de ses chroniques parues durant les années durant lesquelles il fournissait une chronique hebdomadaire. Quels sujets abordait-il dans ses chroniques? Consultons rapidement la table des thèmes traités : éducation, langue, médias, mœurs, politique québécoise et canadienne, politique internationale, religion, éthique, spiritualité, sociologie, syndicalisme et divers.

Dans l'avant-propos de ce dernier ouvrage, il présente son volume tout en réfléchissant sur la différence entre l'actualité et l'actuel. Il s'étonne en relisant ce qu'il a publié il y a dix ou quinze ans... Il note les progrès que l'histoire a connus depuis la parution de ses éditoriaux : la loi 101, les avatars du Parti québécois, le scrutin de décembre 1985... Il se rend compte que plusieurs de ses chroniques sont encore d'une cuisante actualité. Et il conclut par cette réflexion : « Je me sens grandiloquent. Il se peut. En fait, je ne suis pas grandiloquent. Je suis quelqu'un qui s'abreuve depuis longtemps à même les « porteurs d'eau ». Je ne me prive

d'ailleurs pas de présenter leurs gobelets d'eau fraîche à vos lèvres. Qu'importe la place où je me place parmi eux, écrivain, je suis l'un d'eux. » (L'actuel et l'actualité, p. 3)

En parlant des « gobelets d'eau fraîche » qu'il nous offre, pensait-il à l'eau vive dont le Seigneur, tout près d'un puits célèbre, parlait jadis à la Samaritaine? C'est possible... Cependant, si nous relisons maintenant certains de ses éditoriaux et plusieurs de ses chroniques du temps passé, on ne peut absolument pas les rattacher au genre homilétique. L'eau que, par la magie de cet ouvrage, Monsieur Jean-Paul Desbiens de La Presse nous offre encore aujourd'hui est rafraîchissante : c'est de l'eau de source!

« Sois attentif à l'objet qui t'occupe, à ce que tu fais, à ce que tu penses, à ce que tu veux faire entendre...

Fais-je quelque chose? Je le fais en le rapportant au bien des hommes. »

Marc-Aurèle
Livre VIII, par. XXII, XXIII

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre XIV

RETOUR EN ÉDUCATION AU SERVICE DE LA JEUNESSE

Au Campus Notre-Dame-de-Foy, 1972-1978

[Retour à la table des matières](#)

En quittant Montréal et La Presse, Frère Jean-Paul fut invité à diriger le Campus que les Frères éducateurs de la région de Québec avaient fondé d'un commun accord au début des années 1960 : Frères des Écoles chrétiennes, de l'Instruction chrétienne, Marianistes, du Sacré Cœur et Maristes. Leurs scolasticats étaient ainsi fusionnés, car l'union fait la force. Je résiste à la tentation de faire ici l'histoire de cette fondation, de ce regroupement dans la région alors de Cap-Rouge. Le premier directeur général de ce nouveau Collège fut le Frère Lionel Bouchard, s.c. Après six ans, il était remplacé par Frère Jean-Paul Desbiens. Durant son mandat, la formation pédagogique fut passée à l'université Laval. Avec la forte diminution des jeunes Frères à y former, le Campus dut s'ouvrir à une nouvelle clientèle – dont des jeunes filles – et à de nouveaux programmes. Cette reconversion fut le travail de la Corporation, de ses administrateurs et des professeurs. De plus en plus de laïcs devinrent membres du personnel enseignant alors que, au début, presque tous les enseignants étaient des Frères.

Supérieur provincial de Desbiens : 1978-1983

À l'occasion d'une conversation que je tenais un jour avec Frère Jean-Paul concernant les supérieurs de communautés ou de Provinces et leur choix, il me dit que, selon un homme d'Église – j'en ai oublié le nom, mais je crois que c'est saint Thomas d'Aquin, – devant le choix d'un supérieur, il faut se poser trois questions... et conclure en votant. Devant tout candidat, il faut se dire : « *S'il est savant, qu'il nous enseigne. S'il est saint, qu'il prie pour nous. S'il est prudent, qu'il nous gouverne.* » En me souvenant de cette conversation lointaine, j'ai moi-même dû me poser ces trois questions lors du sondage après lequel il a été nommé Provincial. Devant les Frères de sa Province, la prudence a gagné, avec, sans doute, des mentions honorables pour le savoir et la sainteté!

Autre marque de prudence à signaler ici : avant d'accepter cette charge délicate, il a consulté quelques-uns de ses amis parmi lesquels des prêtres. Il savait que les lumières que de sages conseillers peuvent nous fournir favorisent le discernement. Et ce n'est pas la seule occasion où il eut recours aux lumières des autres avant la prise de décisions. C'est qu'un sondage effectué parmi les Frères de la Province de Desbiens au début de 1978 le désignait comme étant le choix de ses Frères comme Supérieur provincial. Il accepta et fut nommé par le Conseil général de Rome à cette charge en août 1978, en remplacement du Frère Louis Ferland, alors en fin de mandat. Il devenait en même temps responsable de la mission des Frères Maristes du Cameroun. En homme réaliste, il se rendait compte que son travail de Provincial consisterait surtout, dans les circonstances, « *à gérer une décroissance* ». Comme détenteur d'autorité, il voulut en faire un service créatif. Il n'avait pas oublié que Antoine de Saint-Exupéry, dans « Citadelle », nous fait part de sa position à lui devant le pouvoir : « *S'il est amour de la domination, je le juge ambition stupide. Mais s'il est créateur...* » Position bien connue que le nouvel élu se proposa d'adopter auprès de ses Frères dans sa gestion quotidienne, toujours dans un but créatif, selon les limites que la situation concrète du temps lui fixait compte tenu des troupes dont il pouvait disposer.

La gestion d'une Province de religieux demande certaines qualités et aptitudes concernant « les relations humaines ». Comme Supérieur majeur, il devenait à la

fois membre de deux groupements de ces supérieurs : la Conférence religieuse canadienne et la Conférence religieuse du Québec. Il participait donc aux réunions de ces deux organismes et y avait droit de parole. Sa charge, par ailleurs, l'obligeait à de nombreuses rencontres personnelles et à effectuer les nominations annuelles pour les Frères du Québec et du Cameroun. De plus, il était président d'office du Conseil provincial de la Province de Desbiens et de la Corporation légale Les Frères Maristes de Chicoutimi ayant son siège social à Desbiens.

Il devait aussi gérer ses déplacements, car il ne conduisait pas la voiture. Il préférait disposer des services d'un chauffeur personnel, ce qui lui était facile. Mais il utilisait largement les transports publics. Il exerça cette charge durant cinq ans, la cumulant durant quelques années avec celle de Supérieur de la Maison provinciale de Desbiens. Il dut enfin gérer la fusion de sa Province avec celle de Lévis, fusion qui prit un effet légal le 1^{er} juillet 1983.

En visite missionnaire au Cameroun

Au début de 1979, en compagnie du Frère Rosaire Potvin, économiste de la Province, il se rendit au Cameroun en visite canonique de ce secteur dont il était responsable. Nous avions alors 26 Frères dans notre secteur du Cameroun, dont 14 provenant d'autres Provinces maristes. Le secteur dirigeait trois collèges : Saa, Akono et Ombessa. Ce dernier devait être fermé en 1983. Il rencontra tous les Frères individuellement, car il voulait bien connaître la situation et les problèmes concrets qu'ils y vivaient. Il voulait aussi chercher les causes du sous-développement dont on parle tant dans *L'Afrique est mal partie*, selon le titre d'un ouvrage de René Dumont, un livre-choc sur l'Afrique s'il en fut un!

Lors d'une des rencontres qu'il eut avec M^{gr} Jean Zoa, archevêque de Yaoundé, ce dernier lui exposa une demande : que les Frères Maristes prennent la direction du collège Vogt, un important collège, pensionnat-externat, dans la capitale, que les Frères des Écoles chrétiennes avaient fondé et dont ils voulaient abandonner la direction. À défaut d'en prendre la direction, il demandait, à tout le moins, de fournir quelques Frères pour l'enseignement ou en vue d'une participation à la direction. Le Frère Jean-Paul avait pris connaissance, avant sa visite, des rapports de visites des Provinciaux antérieurs et il pouvait se rappeler que ce n'était pas la

première demande de Monseigneur Zoa en ce sens. Il lui répondit avec sa franchise habituelle : « En arrivant au Cameroun dans votre vaste diocèse où vous nous avez accueillis si généreusement, nous avons préféré, à votre suggestion d'ailleurs, fonder nos collèges Bullier et Stoll en brousse, là où les besoins des jeunes sont plus grands, auprès des petits planteurs, dans des milieux où il est difficile de trouver des enseignants bien qualifiés. De tels professeurs préfèrent enseigner dans les grandes villes où la vie est plus facile et plus intéressante pour eux. Nous n'avons pas changé d'idée. Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez en faisant appel à nous pour ce qui concerne le Collège Vogt. Le personnel disponible provenant du Québec se réduit sans cesse; les jeunes Camerounais qui ont rejoint nos rangs persévèrent difficilement. Nous regrettons de devoir refuser une invitation qui manifeste clairement la confiance que vous placez en nos Frères missionnaires, une confiance à laquelle nous aurions bien aimé pouvoir répondre en vous garantissant notre plein accord. »

Rencontre avec le Cardinal Paul-Émile Léger au Cameroun

Nsimalen, sur la route Akono-Yaoundé, a été longtemps la demeure du Cardinal Léger, missionnaire au Cameroun. Lors de sa visite des missions camerounaises des Frères Maristes, Frère Jean-Paul a tenu à s'y arrêter pour saluer Son Éminence envers qui il estimait avoir une dette de reconnaissance.

Micheline Lachance, dans « *Paul-Émile Léger Le dernier voyage* », ouvrage paru en 2000 aux Éditions de l'Homme, nous relate longuement, aux pages 211-213, cette rencontre. Ici, c'est le Cardinal qui entame la conversation :

« Mon cher frère, saviez-vous que le Vatican a été saisi de votre affaire par la nonciature apostolique d'Ottawa? », lance le cardinal à Jean-Paul Desbiens qui n'en savait rien et paraît estomaqué de l'apprendre.

Évoquant ensuite le début des années soixante, le cardinal ne peut s'empêcher d'adresser à son invité un doux reproche à propos du ton trop « raide » de ses insolences. Toujours insolent, l'accusé rétorque qu'à l'époque, il aurait bien aimé pouvoir l'appeler, affectueusement bien sûr, « sacré évêque »!

Et l'auteure poursuit : « Quelque temps après cette soirée, dans une lettre qu'il écrira au frère Untel, le cardinal soulignera le rôle que celui-ci a joué dans l'éveil des consciences, *« non au sens de devin qui prédit l'avenir, mais un peu comme celui qui fait éclater le présent. »* »

Plus tard, beaucoup plus tard, quand sa biographie intitulée *« Dans la tempête »* sera publiée, le Cardinal lui en fera cadeau avec cette dédicace : « En souvenir des heures émouvantes – angoissantes – où nous étions sur le même radeau, dans la tempête. Pouvons-nous chanter : « Filez, filez, ô mon navire? »... Que de travail à poursuivre dans tous les domaines! Continuez le combat! Je suis au bout de la route! » Le frère Untel lui répondra : « Vous connaissez le reste de la chanson : « ...car le bonheur m'attend là-bas... »

« Sur les routes du Cameroun, ce que j'ai eu peur! »

Dans les notes et souvenirs d'Afrique du Frère Jean-Paul Desbiens, il est sans doute question d'un voyage mémorable qu'il fit d'Akono à Nkolmébanga en compagnie d'un chauffeur d'expérience pour la conduite automobile en Afrique, Frère Luis Solorzano del Toro, un confrère mexicain qui travaillait avec nous au Cameroun. Avec lui, il devait parcourir environ 150 km. Le chauffeur allait vite tout en zigzagant sur la route...Après quelques dizaines de kilomètres, il dit tout net au chauffeur : *« Mon Frère, j'ai peur! S'il vous plaît, réduisez la vitesse. »* C'est que le chauffeur filait à vive allure, tout en conduisant d'une main très sûre, en utilisant très souvent l'un ou l'autre côté de la route... Il lui fallait éviter les trous parfois pleins d'eau, et les poules ou les cabris sur la chaussée – surtout lors des vols de termites –, tout cela sur les rares distances de routes goudronnées, mais le plus souvent sur des pistes de latérite que les grandes pluies rendent encore plus dangereuses... Il aura pu, grâce à cette expérience, ajouter dans son récit de voyage une autre cause du sous-développement en Afrique : *« Routes dangereuses et peu entretenues qui ne mènent pas toujours au but visé... »*

**« Vous, missionnaires,
que faites-vous pour les pauvres? »**

Il convoqua, à Akono, une réunion des vingt-six Frères du secteur et leur posa une question qui les fit sursauter : « *Que faites-vous pour les pauvres dans vos missions respectives?* » Les Frères missionnaires avaient tous la certitude de travailler tous les jours et toute l'année pour les pauvres... « *Je sais, mais je veux savoir ce que vous faites concrètement. Je veux des chiffres, des acte* ». Alors, nous avons rédigé, chacun de notre côté, la liste « de nos contributions pour les pauvres... » un peu comme si nous tentions de répondre à cette question : « Quelles sont vos bonnes actions pour les pauvres? »

De retour à notre collège de Saa, nous lui avons établi l'énumération des aides que nous assurions autour de nous et lui en avons remis, lors de sa visite dans notre milieu, uneliste pour faciliter son rapport de visite. Voici cette liste :

- Nous demandons un faible écolage à nos élèves par rapport aux collèges de ville et par rapport à l'écolage que l'État nous autorise à demander selon un tarif maximum.
- Nous accordons des réductions spéciales d'écolage aux parents vraiment dans le besoin.
- Nous aidons financièrement plusieurs jeunes qui font des petits travaux pour le collège : coupe du gazon, entretien des chemins, arrosage des fleurs, etc., etc.
- Nous donnons des vêtements, la tenue étudiante, à quelques élèves, à quelques familles.
- Nous soignons gratuitement tous nos élèves malades en leur fournissant des médicaments.
- Nous envoyons au dispensaire de la mission les élèves plus gravement malades. Le jeune se présente avec un billet : « Soigner cet élève malade aux

frais du collègue. » À la fin de chaque mois, la Sœur infirmière nous envoie la facture.

- Nous procurons aux élèves du matériel scolaire : cahiers, bics, volumes, etc. à tarifs réduits.
- Nous assurons une aide occasionnelle à nos professeurs frappés par des épreuves : maladie, deuil...
- Le F. Luis, au nom de la communauté, aide les lépreux des environs durant une période de l'année, surtout vers Noël, afin de leur rendre la vie plus agréable. Avec des élèves, il visite une quarantaine de lépreux de notre secteur.
- Nous avons fait creuser à nos frais à un puits pour que les Sœurs du Dispensaire puissent fournir de l'eau potable de bonne qualité à leurs malades. Nous y avons installé une pompe.
- Nous sommes victimes presque chaque année de vols plus ou moins importants. Nous ne portons jamais plainte auprès de la Gendarmerie.

Ce dernier item, certaines années assez important, n'eut pas du tout l'heur de lui plaire...et nous attira des commentaires plutôt négatifs. Cela n'aurait pas dû figurer dans « notre liste de bienfaits... » Il reste que, certaines années, cela représentait « une contribution involontaire » importante. Et nous ne comprenons pas toujours bien le ou les motifs des vols : besoin extrême, cupidité, volonté de nuire, etc. Nous pouvons dire, à tout le moins, que c'est là une contribution indirecte, un secours...indirect. Il nous fit remarquer que « *les pauvres voleurs sont loin de toujours être des voleurs pauvres!* » Nos autres « travaux pour les pauvres » ont été reconnus comme valides... et généreux, car tout cela pouvait atteindre, certaines années, des montants très importants. Nos états financiers en faisaient foi.

Pour notre part, nous ne nous étions jamais demandé auparavant, dans cette sorte d'examen de conscience, ni en utilisant ce genre d'évaluation, ce que nous faisons pour les pauvres de notre milieu... Nous nous contentions de vivre parmi eux et pour eux, à leur service!

Nous savons bien, par ailleurs, que Frère Jean-Paul s'est toujours montré très sensible à la pauvreté, une situation qu'il connaissait bien, comme il en témoigne

dans « Sous le soleil de la pitié. » Sa notoriété lui a valu de recevoir, au Québec, une importante correspondance où figuraient de nombreuses demandes d'aide financière. Il référait à la communauté ces demandes, ne pouvant les gérer lui-même. L'aide financière que les communautés religieuses du Québec fournissent, souvent par des fondations spécifiques, peut atteindre plusieurs millions de dollars annuellement. Ce qui était vrai au temps de Jésus le demeure encore aujourd'hui, et le demeurera : « *Vous avez toujours des pauvres avec vous.* » (Jean 12, 8).

Comme supérieur provincial, il eut aussi à gérer la fusion de deux Provinces : Lévis et Desbiens. Réunions, consultations légales et communautaires, correspondance avec les supérieurs de notre Maison générale à Rome, s'ajoutèrent à la gestion quotidienne. Tout se passa dans l'harmonie, de sorte que, le 1^{er} juillet 1983, les deux Provinces étaient fusionnées par l'Administration générale pour former la Province mariste de Québec. En cela, son expérience des affaires fut précieuse. Frère Desbiens, ancien provincial de Desbiens, pouvait devenir écrivain à plein temps. La suppression de sa Province le mettait en chômage technique, mais un chômage bien relatif.

Pendant cinq ans, il avait piloté avec doigté sa Province tout en se rappelant l'attitude réaliste dont Saint-Exupéry parle dans « *Vol de Nuit* » : « *Voyez-vous... dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche : il faut les créer, et les solutions suivent.* » La solution envisagée en l'occurrence - la fusion de sa Province avec celle de Lévis - le mettait en disponibilité. Le nouveau Provincial dont il relevait maintenant lui confia une nouvelle mission vers d'autres horizons que les oeuvres maristes situées au diocèse de Chicoutimi.

« Personne ne se lasse de recevoir un service. Or, rendre service est agir conformément à la nature. Ne te lasse donc point de te rendre service, en obligeant les autres. »

Marc-Aurèle
Livre VII, par. LXXIV

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre XV

UN RETRAITÉ ACTIF

*1983, nommé écrivain, mais écrivain vite sollicité
pour autre chose...*

[Retour à la table des matières](#)

À sa nomination d'écrivain, il fut affecté à la résidence des Frères Maristes, au campus Notre-Dame-de-Foy. Il pensait pouvoir jouir de plusieurs années pour se livrer à ce travail vraiment intéressant. Mais ce ne fut pas pour longtemps, car dès 1984, nous le trouvons au CEGEP de Ste-Foy, et en 1986, de retour au CNDF, comme principal pendant encore quatre ans.

1984-1986 CEGEP de Ste-Foy

Il y travailla comme directeur de Recherche et Développement dans la bonne entente avec M. Jean-Noël Tremblay, alors Directeur général de cette institution qui avait requis ses services pour une telle fonction.

1986-1990 Campus Notre-Dame de Foy

En qualité de Directeur général. Il poursuit le développement de ce Campus déjà bien lancé sous la responsabilité des directeur généraux antérieurs. C'est en occupant cette fonction qu'il couronna, pour ainsi dire, son action pédagogique.

Jérusalem : automne 1990

Après ces nombreuses années d'activité intense dans le monde de l'éducation, – il avait alors 63 ans -- un âge où les survivants des combats de la vie... sont souvent retraités et depuis longtemps! – il estimait « mériter » une année sabbatique. Permission lui fut accordée de grand cœur! Il passe alors près de cinq mois en Terre Sainte. Dans un tel pays, un journaliste comme lui, aux yeux perçants, peut-il rester muet? Il en profita pour beaucoup observer, et, sans doute, pour beaucoup discuter au cours de ses nombreuses rencontres sur le terrain avec des personnes qui vivent sur le terrain. Il revint donc avec un livre en gestation avancée dans ses bagages, livre qu'il compléta ici pour le confier à son éditeur. Paraît, en 1991, Jérusalem, terra dolorosa. Un titre évocateur, s'il en est un!

Retour au CNDF comme locataire en résidence

Il retrouve sa chambre et son bureau au CNDF comme supérieur de la communauté mariste qui y vit. Il poursuit sa tâche d'écrivain et publie son Journal régulièrement jusqu'à ses derniers mois de vie parmi nous.

Il demeure membre actif du conseil d'administration du CNDF et étudie, avec prudence, les offres d'achat qui sont parfois soumises à cet organisme.

Quand l'histoire du CNDF s'écrira, on verra alors, en noir sur blanc, les rôles fort importants qu'il a joués dans ce milieu pendant plusieurs années à partir de 1972.

« Parler, soit au Sénat, soit à n'importe qui avec dé-
cence et distinctement; se servir d'un langage sain. »

Marc-Aurèle
Livre VIII, par. XXX

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre XVI

DIVERSES FONCTIONS ET DISTINCTIONS

Expériences de travail

[Retour à la table des matières](#)

Un document émanant de sa main nous permet de compléter ce qu'il appelle lui-même « ses expériences de travail. »

1989-1992 : Membre du conseil de gestion des chaînes d'information de Radio-Canada.

1991 : Retraité.

1992-1998 : Membre du Conseil de l'Ordre National du Québec.

2000-2004 : Président du Conseil d'administration du Campus Notre-Dame-de-Foy.

Son curriculum vitae plus complet fait mention des distinctions suivantes :

1961 : Prix Liberté pour son ouvrage « Les insolences du Frère Untel ».

1983 : Doctorat d'honneur en sciences de l'éducation, Université du Québec à Chicoutimi.

1987 : Doctorat d'honneur en sciences de l'éducation, Université de Sherbrooke.

1988 : Chevalier de l'Ordre national du Québec.

1988 : Médaille de l'Ordre du mérite de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

2004 : Doctorat d'honneur, Université du Québec à Montréal.

2006 : Médaille d'Officier de l'Ordre du Canada

Voici le texte officiel tel que proclamé lors de la remise de cette décoration qui eut lieu en présence de la Gouverneur générale du Canada, Madame Michaëlle Jean.

*Le Révérend Frère Jean-Paul Desbiens, O.C., C.Q. (décédé)
Château-Richer (Québec)
Officier de l'Ordre du Canada*

L'insigne décerné au Révérend Frère Desbiens sera remis au Révérend Frère Paul-André Lavoie.

*En tant qu'écrivain, enseignant, administrateur et éditorialiste, Jean-Paul Desbiens a contribué de façon marquante aux réformes sociales du Québec. En 1960, il a publié *Les insolences du Frère Untel*, premier best-seller de l'édition québécoise contemporaine qui a suscité des débats polémiques et d'importantes prises de conscience. Cet ouvrage a notamment préconisé de profonds changements au système d'éducation. Homme d'action, il a également travaillé, en tant que directeur au ministère de l'Éducation, à la mise en place des cégeps et à la réforme des programmes d'enseignement au secondaire. Prisé pour ses connaissances et son discernement, il a occupé le poste d'éditorialiste en chef au quotidien *La Presse* et a été membre du conseil d'administration des chaînes d'information de la Société Radio-Canada.*

Frère Jean-Paul avait été empêché d'aller vers Ottawa pour recevoir cette décoration le 16 février 2006 car les conditions atmosphériques avaient interrompu tous les décollages des avions de l'aéroport de Québec ce jour-là. C'est donc à titre posthume que Frère Jean-Paul Desbiens reçut cette décoration le 15 décembre 2006. Un de ses confrères, Frère Paul-André Lavoie, avait été invité par le Frère Réal Cloutier, provincial, à recevoir cette décoration au nom de ce nouvel Officier de l'Ordre du Canada.

Lors de la réception à Rideau Hall, deux amis de longue date du Frère Jean-Paul, Monsieur l'abbé Jacques Faucher et Me Jean Côté, à titre d'invités, accompagnaient le récipiendaire de cette décoration de prestige. Me Jean Côté, C.M., c.r., avait soumis la candidature du Frère Jean-Paul à La Chancellerie des distinctions honorifiques.

La Bibliothèque Jean-Paul-Desbiens

En janvier 2005, les autorités du Campus Notre-Dame-de-Foy rendaient hommage au Frère Jean-Paul Desbiens en lui dédicaçant la bibliothèque. Il s'est montré très sensible à cet honneur, lui qui a tant travaillé dans ce milieu et qu'il a, pour ainsi dire, bâti de ses mains, de concert avec les cinq communautés religieuses responsables de ce campus.

La Bibliothèque Jean-Paul-Desbiens sera là comme un rappel constant de tout ce qu'il a investi de talents et d'efforts au profit de ce milieu étudiant.

Dans le discours qu'il faisait lors de la cérémonie de dédicace, il répondait à une question qu'il posait. Comme cette réponse est très révélatrice de ses goûts personnels, je cite ce passage : « *Si vous deviez vous retrouver seul sur une île déserte, quels sont les trois livres que vous apporteriez? Je dis que j'apporterais La Bible, Pascal (Oeuvres complètes dans la Pléiade) et Alain : Les arts et les dieux.* »

Ces livres, « ce condamné à la solitude » pourrait les emprunter à la Bibliothèque Jean-Paul-Desbiens qui les conserve dans ses trésors...

Une « fonction » de ressourcement

Ce que je veux appeler ici une « fonction spéciale » lui était offerte en 2000 : une session mariste de spiritualité. Il passe alors quatre mois en session, tour à tour à Rome et en France, avec une trentaine de confrères provenant de divers pays. Session de ressourcement personnel grâce à un temps d'arrêt, session historique sur la spiritualité mariste, session touristique et historique autour des lieux où est né et a pris racine l'Institut des Frères Maristes depuis 1817 alors que la France se relevait péniblement de 1789 qui avait produit un vaste mouvement de déchristianisation des villes comme des campagnes. Il peut bénéficier de conférences diverses, données par de spécialistes, concernant le travail apostolique des premiers maristes dont on lui avait parlé lors de ses années lointaines de formation, surtout au noviciat et au scolasticat. Il apprécie grandement le talent des différents conférenciers invités à présenter les fruits de leurs longues recherches selon leurs spécialités.

Durant la partie de la session qui se vivait en Italie, à la Maison généralice des Frères Maristes, il revoyait Rome alors que, dans des circonstances plus tragiques - en 1960 - il y avait fait un séjour qui avait marqué profondément son histoire personnelle... Il pouvait constater avec admiration la modernisation qu'une telle ville a pu connaître en 40 ans. Rome, une ville qui ne s'est pas bâtie en un jour, selon le dicton. Rome, dont l'édification se poursuit encore et toujours à un rythme étonnant. L'aérogare de Fiumicino : un monde et une gigantesque plaque tournante pour une grande partie de l'Europe. Et le quartier le l'EUR, secteur de notre Maison généralice, est un exemple fascinant de ce développement de Rome en extension.

*Frère Jean-Paul Desbiens parmi les 100 Québécois
les plus remarquables du XXe siècle*

Mardi, 14 février 2006, en collaboration, Eurêka! Productions et Télé-Québec présentaient à leurs téléspectateurs un programme de soixante minutes mettant en lumière le rôle très important que Jean-Paul Desbiens a joué au Québec au XXe siècle. Il s'est montré particulièrement honoré par ce choix qui venait d'être fait de lui : une distinction qui le plaçait parmi les sommités de ce siècle.

Télé-Québec présente ce programme comme « une série de documentaires à caractère biographique qui invite, de façon accessible et originale, à découvrir, ou à redécouvrir, les grandes figures qui ont façonné la vie politique, sociale, intellectuelle et économique du Québec.

Chaque épisode rassemble quatre personnalités marquantes de notre histoire récente, en fonction d'une thématique, et évoque leur destin réciproque. Bons ou méchants, humbles ou célèbres, idoles ou bâtisseurs anonymes, qu'ont-ils accompli? Comment et pourquoi ont-ils agi? C'est ce que la série dévoile, de manière aussi rigoureuse que séduisante.

Cette collection de biographies réunit de nombreuses archives filmiques et iconographiques et une foule d'entrevues avec des témoins, des spécialistes et des journalistes qui livrent leurs analyses, partagent leurs souvenirs et révèlent des faits étonnants. Vincent Bilodeau présente cette série. »

« Comme tout s'évanouit promptement : les corps eux-mêmes dans le monde, et leur souvenir dans la durée.....La mort pourtant n'est pas uniquement une action naturelle, mais c'est encore une oeuvre utile à la nature. »

« Comment l'homme touche-t-il à Dieu? Par quelle partie de lui-même, et comment surtout cette partie de l'homme s'y trouve-t-elle disposée? »

Marc-Aurèle
Livre II, par. XII

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre XVII

LES SEPT DERNIERS MOIS

[Retour à la table des matières](#)

Les sept derniers mois de sa vie, de janvier 2006 à sa mort, Frère Jean-Paul Desbiens les a vécus à Château-Richer. Je me trouvais alors dans la même communauté que lui : celle des Frères retraités de l'enseignement après 30 ans, 40 ans, 50 ans et même plus d'enseignement, tous anciens professeurs sur divers continents, encore assez autonomes. Les confrères qui ont besoin de soins plus assidus font partie d'une autre communauté, celle du Foyer Champagnat. Au cours de l'année 2005, Frère Jean-Paul, dont la santé faiblissait, était venu occasionnellement séjourner pendant quelques semaines, quelques mois, au Foyer Champagnat. Il songeait bien venir vivre un jour à Château-Richer tout en ne voulant pas se séparer de sa bibliothèque qu'il considérait, à juste titre par ailleurs, un peu comme une partie de lui-même. Le Frère Provincial lui a fait part que, pour sa sécurité, il serait le bienvenu à Château-Richer et qu'il pourrait occuper une chambre assez grande pour y loger sa bibliothèque et ses archives personnelles. Cette offre délicate lui plut tellement que, fin 2005, il déménageait à Château-Richer. Il retrouvait là de vieux compagnons de route qu'il avait bien connus lors de ses diverses obédiences antérieures. Comme on dit familièrement, pompeusement et

malicieusement à la fois entre nous : « des collègues qui, ensemble, avaient combattu l'ignorance! »

Tout en suivant la communauté, il aménagea son horaire quotidien où dominaient des heures de douce solitude, mais une solitude active. D'ailleurs, toute sa vie, il a su se réserver des heures propices au travail intellectuel. Ses nombreux ouvrages ont germé et se sont élaborés durant ces heures dont plusieurs étaient arrachées au sommeil et... à la télévision dont il n'était pas un grand amateur. Cette dernière, il la jugeait assez sévèrement pour ne pas dire avec dédain. Ces heures de solitude laborieuse, il les savourait. Depuis son arrivée à Château-Richer, il consacrait un temps assez long de sa soirée à la lecture de nos trois journaux, ayant soin de fermer la porte de la salle de lecture alors déserte pour éliminer les bruits parasites émanant de la salle de télévision voisine. Cet amant de la solitude studieuse ne voulait pas être dérangé. Ce n'est pas à la légère si Dostoïevski soutient que « *pour un homme normal, la solitude temporaire est plus nécessaire que le manger et le boire.* » À propos de « solitude temporaire, » le menu du Frère Jean-Paul était copieux, mais tout de même équilibré!

Le 1^{er} janvier 2006 au soir, une rencontre fraternelle avait lieu à la salle Champagnat généreusement décorée pour la circonstance. Une crèche superbe en occupait un mur entier. En attendant l'ouverture de la fête, je me trouvais attablé avec lui devisant de tout et de rien. À ma question soudaine : « *Comment allez-vous?* » il répondit longuement après un moment d'hésitation ou de concentration. « *Mon état est sérieux. Un cancer du poumon. J'ai vu des médecins à ce sujet. Il y a trois options. Première : une greffe de poumon. Il n'en est pas question, car impossible dans mon état. Deuxième option : une intervention aux poumons, chimiothérapie ou autre. Pas possible non plus. Troisième option : attendre.* » Il me disait cela d'un air détaché, serein, sans aucune émotion, tout comme si cela regardait un autre... « *Attendre...* » Devant ce qu'il venait de m'apprendre au sujet de sa santé, je n'ai pas trouvé de réponse, de commentaire à lui présenter. Devant une telle annonce faite dans la franchise, comme deux vieilles connaissances peuvent le faire l'une à l'autre, je me sentais plus troublé que lui. Mais il savait, et je savais maintenant moi aussi, qu'après sa décision d'attendre, il y avait... la fin. Dans combien de semaines? Dans combien de mois? Maintenant, je sais : attendre...sept mois.

Devant sa situation, Frère Jean-Paul était réaliste, mais non triste. Il pouvait maintenant mesurer quelle profonde et mystérieuse réalité se cache dans les propos que Doris Lussier, philosophe et acteur, exposait dans **La Presse** du 4 mai 1993 quand il soutenait, dans un texte remarquable et profondément humain, que *« les dernières lumières du soleil couchant sont les premiers rayons de l'éternité. Et quand elles se projettent sur les dernières années de notre vie, alors on devient sage et on cesse d'être acteur... ...Nous devenons des personnes responsables de la qualité de leur fin de route. Des personnes mises en face de leur devoir terminal. Des personnes dont le dernier défi sur la terre est de transformer leur déclin physique en croissance morale.....À mesure qu'on s'approche de l'autre monde, on se détache peu à peu des intérêts terrestres pour investir dans les valeurs éternelles. Celles qui seules peuvent combler l'immensité de notre espérance. »*

Ce mot « espérance », vous le retrouverez bientôt dans « **Annexe à mon testament** », une pièce digne, selon moi, de se révéler comme marquée du sceau de la qualité d'une pièce qu'on pourrait appeler « *Testament spirituel* ». La profondeur de ces réflexions si graves devant la fin de la vie n'empêchait pas Frère Jean-Paul de vivre parmi nous autonome et serein comme s'il devait « attendre » longtemps, longtemps... Il m'a confié, pour reliure, plusieurs de ses livres dont la **Somme théologique** de saint Thomas d'Aquin, une vénérable édition de 1854, une Somme en 16 volumes qui avaient, de toute évidence, beaucoup servi à lui et aux propriétaires antérieurs. Il me confia aussi d'autres livres fatigués, annotés par lui, de ses auteurs favoris que je connaissais bien, certains ouvrages que j'avais lus d'après ses conseils... Comme il m'en passait dix ou douze à la fois pour que je les relie, cela me permettait d'aller les lui porter une fois reliés et de converser avec lui. Je lui apportais aussi le journal LA CROIX. Un jour, il me disait alors que je lui remettais des exemplaires de LA CROIX des derniers jours : *« J'étais prévenu contre le journal LA CROIX. Mais je me rends compte aujourd'hui que c'est un excellent journal, très documenté, bien illustré, à la typographie soignée. Il possède une équipe de journalistes de première qualité. Et le premier prix qu'il vient de remporter... »*.

À l'occasion d'une livraison de livres nouvellement reliés, je lui ai dit : *« Je viens de lire, dans LA CROIX, qu'un vaccin est en dernière préparation pour faciliter le sevrage des fumeurs. »* Il me répondit tout net : *« Pas d'homélie! »* Étonné devant cette réaction catégorique, je lui ai répondu : *« Ce que je vous dis*

là n'est pas, selon moi, une homélie, mais plutôt l'annonce d'une découverte médico-scientifique très intéressante. On nous dit que ce sevrage est tellement difficile... (Il avait lui-même essayé à plusieurs reprises d'arrêter...). Alors, une telle aide obtenue par un simple vaccin... Selon moi, voilà une bonne nouvelle! Puis-je vous suggérer d'en parler un jour dans vos Mémoires? » Cela dit, on a vite changé de propos laissant de côté ce sujet... brûlant.

Peu après cette rencontre, j'avais trouvé, au hasard de mes lectures variées, quelques vers fort intéressants sous la plume de Thomas Corneille dans *Le festin de Pierre*, où il était question de tabac. Un texte bien tourné que je n'ai pas osé lui présenter, car, là, il aurait sûrement refusé une nouvelle homélie, même si le message faisait appel à un grand nom de la philosophie, sans doute par ironie et, peut-être aussi, par anachronisme :

*« Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale,
Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale. »*

Laissons de côté ces petits événements, qu'ils aient eu lieu ou non, et qui viennent égayer tout de même la vie quotidienne au monastère!

Mais, avec les mois, Frère Jean-Paul souffrait d'un manque d'équilibre qui allait s'accroître. Cela le forçait à limiter ses déplacements et l'obligeait à utiliser la canne. Le neurologue consulté admettait clairement ne pouvoir rien y faire... Restait la solution « marchette ». Mais n'ayant jamais détenu de permis de conduire une voiture, il refusait ce moyen de locomotion! À table, – nous étions parfois voisins –, j'ai noté que son appétit diminuait tant et si bien qu'on aurait pu mettre dans une soucoupe certains de ses repas... Mais, durant les repas, il participait aux conversations – autres que sportives! – et y prenait une part active soulevant parfois des questions pointues sur les passages des Écritures à propos des lectures proposées aux messes quotidiennes.

Au début de juillet, le médecin lui conseilla d'utiliser l'oxygène quelques heures par jour tout en prenant des précautions spéciales, car il fumait encore. Mais quand, peu après, il devait l'utiliser le jour et la nuit, il occupa une chambre au Foyer Champagnat. Peu après, lors d'une grave détresse respiratoire, il fut hospi-

talisé d'urgence à l'Hôpital Laval pendant quelques jours. Je suis allé le visiter un soir. Nous avons pu aller à l'extérieur, au grand air, avec lui en chaise roulante. Un livre de Thibon reposait sur sa table de lecture, livre déjà à moitié lu ou relu... Mais comme il voulait à tout prix finir ses jours parmi ses Frères, dans sa communauté de Château-Richer, il demanda son congé aux médecins de l'hôpital et, l'ayant obtenu, téléphona vite à un confrère : « *Qu'on vienne le plus tôt possible me chercher! Je veux mourir chez nous.* »

« Tu t'es embarqué, tu as navigué, tu as accosté : débarque! Si c'est pour entrer dans une autre vie, là non plus rien n'est vide de divinité. »

Marc-Aurèle
Livre III, par. III

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre XVIII

DERNIÈRE ESCALE

[Retour à la table des matières](#)

En 1965, Frère Jean-Paul Desbiens écrivait dans **Sous le soleil de la pitié**, page 84, ce passage révélateur de ses convictions profondes concernant la fidélité en engagement. Il faudrait bien voir ici comme une sorte de projection dans un très lointain avenir : « **S'embarquer directement pour Jésus Christ (comme on dit s'embarquer pour Le Havre) est une aventure effrayante car ce n'est pas un petit risque que de s'embarquer pour toujours sur un bateau qui ne doit jamais faire escale.** »

Vous aurez sans doute noté les deux mots définitifs : TOUJOURS et JAMAIS. En 2006, 41 ans plus tard, il se trouvait TOUJOURS sur le même navire, gardant en mémoire vive cette allégorie du voyage en pleine mer vers un port bien précis... tandis qu'il se dirigeait vers la **dernière escale** qui devait être, à la fois, escale et terminus. L'escale qui termine un voyage, là où tous les voyageurs descendent, porte bien un nom, son nom : terminus, but ultime. Frère Jean-Paul, après avoir connu, pendant combien d'années, une succession de grosses vagues et de mers d'huile, venait d'atteindre son objectif, un objectif JAMAIS perdu de vue. Il avait atteint son but, le but.

Peu de jours avant sa mort, Frère Jean-Paul recevait la visite de son éditeur qui, enchanté de son travail professionnel, lui apportait fièrement le tout premier exemplaire de son dernier ouvrage pour lequel, en toute lucidité, il avait choisi le titre : « **Dernière escale.** » Frère Jean-Paul se rendait alors bien compte, en choisissant un tel titre, que cet ouvrage était vraiment son dernier... Quelques jours plus tard, il ne pouvait même plus parler aux visiteurs qui venaient le saluer à sa chambre et lui tenir compagnie... Il avait alors prononcé ses dernières paroles, ce qu'il aurait pu appeler, dans son goût du latin, s'il avait encore pu parler : *Ultima verba*...Pouvait-il vraiment se dire alors : « J'ai dit tout ce que je voulais dire... » Il avait toujours le goût de réfléchir sur la vie qui bat et sur ce que demain peut nous apporter.

Ses réponses à nos propos échangés devant lui : des petits gestes mesurés qu'il nous fallait déchiffrer. J'ai pu me rendre compte de tout cela en allant le visiter alors qu'il se trouvait, sous oxygène toujours, sur la galerie du Foyer Champagnat. En arrivant, je lui ai donné la main : un geste que je faisais dix fois par jour au Cameroun et dont j'ai gardé une certaine habitude de retour au Québec. Mon geste l'a étonné, si bien que j'ai dû lui tenir le bras de mon autre main tellement il avait de la peine à bouger la droite qu'il me tendait. M^{me} Claudette Nadeau et un confrère lui tenaient compagnie et faisaient la conversation entre eux. M^{me} Nadeau a été durant de longues années secrétaire au Campus Notre-Dame-de-Foy et je me suis souvenu, à son rappel, de l'avoir rencontrée lors des réunions du Conseil d'Administration du CNDF dont j'ai été membre pendant six ans. Frère Jean-Paul écoutait et ne répondait que par des signes de tête, oui, non, ou par des gestes sobres de la main. Comme je l'ai signalé, il ne pouvait plus parler depuis quelques jours. Comme si cela lui demandait un effort au-dessus de ses forces : il était devenu silencieux. Lui qui aimait tant la conversation se trouvait réduit au silence, tout en suivant attentivement les conversations de ceux et celles qui venaient le visiter. Devant un malade si disert jadis qui se trouvait réduit à cet état, je ne savais vraiment que dire... Je lui ai parlé de son dernier ouvrage « **Dernière escale** », tandis que Madame Nadeau faisait remarquer que, dès que la livraison d'exemplaires serait effectuée, elle se chargeait d'en expédier sans délai quelques-uns, comme d'habitude, aux amis et connaissances selon la liste qu'elle détenait.

Une recension de DERNIÈRE ESCALE paraissait le 9 mars 2007 dans le site de M. l'abbé Jules Beaulac. Cette recension fort nuancée se termine par ce pas-

sage : « À cause peut-être du fait que c'est la dernière tranche, ce journal revêt un caractère particulier. Il nous révèle encore plus l'homme honnête, droit, franc, intelligent, réfléchi, aimant suffisamment l'humanité pour la questionner et la critiquer à l'occasion. Il nous révèle également le religieux à la foi profonde, à l'espérance solide et à l'amour de son Dieu et des autres sans équivoque. À cet égard, ses commentaires d'Écriture sont toujours savoureux et à point.

Le bateau est rentré au port. Paix à son âme. Et merci infiniment! »

Son dernier jour ici-bas : 23 juillet 2006

De retour au Foyer Champagnat après son court séjour à l'Hôpital Laval, Frère Jean-Paul demeurait en chambre, sous oxygène jour et nuit. Il demeurait silencieux tout en étant conscient. Dimanche, 23 juillet, à 16h.45, je suis allé le visiter alors qu'il occupait la chambre des soins intensifs. Il était inconscient, éprouvant beaucoup de difficulté à respirer; un confrère lui tenait compagnie. Quinze minutes plus tard, ce confrère venait m'apprendre que Frère Jean-Paul était parti... dans la sérénité. Il s'est éteint, après avoir épuisé jusqu'à leur limite ses dernières forces vitales de résistance. Je relis maintenant avec vous ce qu'il disait dans un éditorial de La Presse, le 2 février 1971, en rendant hommage à son père. « *Mon père n'avait point peur de la mort. En tout cas, rien n'indiquait qu'il avait peur. En novembre, il me disait : "C'est ma maladie pour mourir." Il disait cela tranquillement, sans commentaires* ». La maladie dont souffrait Frère Jean-Paul était aussi, et il le savait fort bien, « *sa maladie pour mourir* ». Devant elle, ses dernières forces de résistance venaient de céder...

Il avait d'abord mal accepté de devenir si dépendant des infirmiers et des infirmières. Il vivait en cela aussi ce qu'il avait écrit concernant son père : « *Il voulait se virer de bord tout seul...* ». Il a su reconnaître et apprécier l'attention qu'il recevait de la part du Dr Yvan Turmel, médecin de la communauté. Il finit par accepter aussi les attentions délicates dont il était l'objet, dans les circonstances, de la part des infirmières et des infirmiers du Foyer Champagnat, car ces personnes voulaient le protéger du danger bien réel de chutes possibles, compte tenu de sa difficulté à marcher et de la progression rapide des phases de sa maladie.

La persévérance, cette imméritée faveur...

Dans le numéro de janvier-février 1954, aux pages 296 à 301 de la revue communautaire **Entre-Nous**, Frère Jean-Paul faisait paraître la nécrologie d'un confrère. Cette nécrologie se terminait ainsi : « **À la fin, tout est GRÂCE, et Sainte Marie est très bonne de nous tolérer, tous tant que nous sommes, dans sa famille privilégiée. Puisse-t-elle nous obtenir la même imméritée faveur!** »

Persévérance, cette « **imméritée faveur...** » Cela souleva tout un débat chez les confrères! Cette affirmation catégorique, ça ne passait pas! Même si l'auteur de cette forte affirmation avait parlé de GRÂCE en majuscules, j'ai sous les yeux le texte original de cet article. Deux cas : on mérite de persévérer, ou, on bénéficie d'un don gratuit? Deux camps s'affrontaient! Alors, les scandalisés, devant ce propos à l'emporte-pièce de l'auteur, étaient vraiment les plus forts. Mais, à bien y réfléchir, si Frère Jean-Paul avait raison... Et, aujourd'hui, alors qu'il vient de mourir en persévérant, comme tant de ses Frères en religion avant lui, je dis comme lui : « Oui, faveur imméritée que la persévérance... pour tous les persévérants. » Pourquoi? La persévérance est un don. Un don, c'est une grâce gratuite... On perçoit ici facilement le pléonasme! Cela suppose la conjugaison de deux fidélités : je demeure fidèle au Dieu fidèle de toute éternité. Rester fidèle au Dieu fidèle exige, bien sûr, notre participation dans un accueil de ce qui nous est offert d'abord par Dieu. Comme Pierre s'enfonçant dans les eaux tumultueuses du lac en furie et qui lance vers Jésus son cri : « *Seigneur, sauve-moi!* ». (Matth., 14, 30) Poursuivons sur ce sujet en ouvrant encore l'Écriture qui nous parle, dans Ézéchiel : « *Ainsi parle le Seigneur Dieu : Moi, je me ressouviendrai de mon alliance, celle que j'ai conclue avec toi au temps de ta jeunesse, et j'établirai pour toi une alliance éternelle* ». (Ézéchiel 16, 59-60) Dans le Nouveau Testament, saint Jean nous rapporte, comme en écho à ce passage d'Ézéchiel, les paroles de Jésus lui-même : « **Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis** ». (**Jean, 15, 16**) La vocation personnelle reste toujours considérée comme une réponse à une invitation à s'engager à la suite de Jésus Christ qui appelle, qui fait signe, parce qu'il « *nous a choisis* » et qu'il a dit à chacun de nous un jour de jadis : « *Viens et suis-moi.* » (Matth., 19 :21)

Quand Frère Jean-Paul eut en mains l'importante circulaire **La fidélité**, du 8 septembre 1984, du Frère Basilio Rueda, supérieur général, il en parcourut avec un intérêt manifeste les 623 pages. Une circulaire rédigée après la réception et le dépouillement de plus de 900 témoignages provenant de Frères Maristes de plusieurs pays de tout l'Institut, témoignages d'une ou deux pages, comme ceux de 500 pages! Témoignages très personnels publiés avec la permission des auteurs dont l'identité ne peut être révélée. Parmi les 19 constantes que le Frère Basilio a dégagées au terme de cette vaste étude, j'en mentionnerai trois qui, à mon sens, apportent des arguments solides à la thèse du Frère Jean-Paul sur « **persévérance : imméritée faveur.** » Les voici :

- La persévérance est une fidélité de Dieu envers nous avant de l'être de nous envers Dieu. (No 4)
- L'amour envers Marie est reconnu par beaucoup de Frères comme étant l'explication de leur persévérance. (No 13)
- La persévérance est un mystère. (No 17)

Avec quel à propos convient-il de citer ici, à l'appui de cette thèse, la pensée de Louis Lochet : « La grande idée de l'alliance est celle d'un don gratuit, une fois pour toutes consenti par Dieu à l'humanité et qui reste infrangible malgré les écarts et les reniements de celle-ci. »

Relions enfin à la volonté de persévérer dans sa vocation dont Frère Jean-Paul a fait montre aux trois fêtes communautaires que les Frères et lui ont célébrées pour souligner, comme il le souhaitait, ses **25 ans** de vie religieuse, le 8 juin 1969; ses **50 ans**, le 3 juin 1995; et tout récemment encore, ses **60 ans** de vie religieuse, le 4 mars 2006, à St-Augustin-de-Desmaures. Témoignages d'actions de grâces que ces trois moments communautaires alors qu'un excellent diaporama très élaboré fut préparé par Frère Valmont Fournier et son équipe des archives provinciales dans le but de souligner ses **60 ans** de vie religieuse. La longue carrière du Frère Jean-Paul fut ainsi mise en lumière et présentée aux spectateurs, tandis que des musiques qu'il aimait, comme le boléro de Ravel, constituaient une partie de la trame sonore du document. Lors des soirées de visites avant les funé-

railles, plusieurs visiteurs eurent l'occasion de visionner ce diaporama qui a été projeté à plusieurs reprises à leur intention. Des auditeurs, devant un document de cette valeur historique, ont tenu à s'en procurer une copie comme souvenir d'un ami dont ils tenaient à garder mémoire.

« À chaque action demande-toi : de quelle façon me convient-elle? N'aurai-je pas à m'en repentir? Encore un peu, et je suis mort et tout a disparu. Que rechercher de plus, si l'action que présentement j'accomplis, est celle d'un homme intelligent, sociable et soumis à la même loi que Dieu?

Marc-Aurèle
Livre VIII, par. II

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre XIX

TESTAMENT ET ANNEXES

[Retour à la table des matières](#)

Le testament, l'annexe et son préambule que Frère Jean-Paul Desbiens a laissés prévoyaient, dans le détail, ce qu'il fallait faire ou ne pas faire lors de l'exposition du corps, durant les funérailles, après les funérailles. Enfin, il précisait le lieu de son enterrement : Desbiens, dans de la vraie terre. près du Lac St-Jean.

Remerciements

Je me contenterai de relever ici le 3^e paragraphe du préambule de l'annexe. « *Je remercie Dieu, Père, Fils et Esprit de m'avoir créé, fait enfant de l'Église, appelé à la vie religieuse mariste et à l'héritage de la vie éternelle* ». Je dois m'arrêter ici, pour le moment, dans la citation de ce préambule, car vous le trouverez *in extenso* dans **L'Épilogue**. Je vous rappellerai, cependant, un des premiers paragraphes qui ouvrent cette nécrologie dans le but de démontrer à quel point cet homme avait de la suite dans les idées. Relisons la réponse à la question **Pourquoi Dieu vous a-t-il créé?** Dans Le Petit catéchisme de ses jeunes années. « **Dieu m'a créé pour le connaître, l'aimer et le servir et être heureux avec lui durant l'éternité.** » Comme quoi l'enseignement reçu dans la jeunesse est important, car il donne à une vie son orientation fondamentale et souvent définitive. À ce propos, le manuel de religion en usage alors jouait un rôle analogue au « **Code**

de la route » : il enseignait ce qu'il fallait faire et ce qu'il fallait éviter, car il se présentait aussi comme un guide de la vie chrétienne en société.

Suivent quelques autres précisions

Organisation des funérailles

Qu'on enterre ma dépouille dans le lot des Frères dans le cimetière de Desbiens.

Messe des funérailles

Le plus possible en grégorien, dont le *Dies irae*. Pas de cantique de celluloïd.

Réception après les funérailles

Avant la réception (ou le repas selon l'heure), je souhaite qu'il y ait bar ouvert et que l'on serve du gin ou d'autres boissons consolatrices aux invités, selon le mot de l'Écriture : « *Donnez de la boisson forte à celui qui périt, et le vin à celui qui a de l'amertume dans l'âme: qu'il boive et oublie sa misère et qu'il ne se souvienne plus de sa peine.* » (Prov. 31, 6-7)

Carte mortuaire.

Quelques précisions quant au contenu : curriculum vitae, etc.

Ces parties ont été lues devant les assistances par le Frère Réal Cloutier, provincial, lors des divers moments des journées précédant les funérailles.

Ici se termine l'annexe à son testament.

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre XX

HOMMAGES LORS DE SON DÉCÈS

[Retour à la table des matières](#)

Les divers moyens de communications - radio, journaux et télévision - voulurent bien couvrir comme il se devait la nouvelle de ce décès : celui d'un homme tellement connu du grand public et qui a marqué, par son action, notre histoire nationale. Les hommages furent unanimes à reconnaître le rôle capital que ce disparu avait joué au Québec dans le monde de l'éducation. Un compendium de tout ce qui s'est dit et écrit alors paraîtra sûrement un jour nous rappelant l'œuvre exceptionnelle d'un éducateur de cette envergure.

Lors d'une entrevue à la télévision de Radio-Canada où il était question du récent décès de ce confrère, l'animateur de l'interview me disait : « *Frère Potvin, avec le départ du Frère Jean-Paul Desbiens, vous perdez un grand ami?* » La réponse à cette sorte de question me vint à l'esprit après un moment d'hésitation causé par la surprise. Elle jaillit sous l'émotion du moment : « *Je perds plus qu'un ami. Je perds un Frère!* Je ressentais alors tout le contenu de vérité que Silvio Pellico a voulu mettre en lumière en soutenant que « ***l'amitié est une fraternité.*** » La véritable amitié fleurit donc en fraternité, une fraternité que l'on vit ensemble en partageant, dans le même milieu de vie, le même idéal, travaillant dans le même champ d'apostolat, épousant les mêmes valeurs profondes.

Au salon funéraire

Les visiteurs, dès le vendredi 27 juillet, se présentèrent nombreux : parents, amis, confrères, connaissances. Dès l'ouverture du salon funéraire, le Frère Réal Cloutier, provincial, fit part aux assistants de l'annexe au testament du Frère Jean-Paul Desbiens, texte qui paraît en *Épilogue*.

Une exposition rapidement montée présentait tous ses ouvrages. Quelques présentoirs portaient diplômes honorifiques, décorations honorifiques et quelques photos. Dans la salle Champagnat, un diaporama sur la carrière du Frère Jean-Paul, préparé par le Frère Valmont Fournier, archiviste, était projeté devant les visiteurs intéressés.

Des témoignages de sympathie

De nombreux témoignages de sympathies nous parviennent de plusieurs sources. En voici de courts extraits de quelques-uns.

M^{me} Lise Thibeault, Lieutenant-gouverneur du Québec

« C'est sans doute sa foi en Dieu et en l'Humain qui l'a amené à croire en sa propre capacité de convaincre de la nécessité de bouleverser l'ordre établi et d'apporter certains changements qui se seront révélés déterminants pour l'évolution de notre société.

L'Histoire se souviendra de cet homme qui, par son intelligence, son courage et sa détermination, a su provoquer des débats, ceux-là même qui font avancer la vie. »

M. Jean Charest, Premier ministre du Québec

« C'est un homme de Dieu, un homme du peuple, un grand penseur, un ardent défenseur de notre langue et grand communicateur qui nous a quittés.

Jean-Paul Desbiens était de ces personnes dont l'ouverture d'esprit et la façon de voir la vie peuvent forger des consciences et faire changer les choses. Il avait l'audace et la conviction de ceux qui croient au progrès social et en l'humanité.

Aujourd'hui, je souhaite rendre hommage à un homme dont la pensée et l'action auront marqué notre histoire et contribué à l'avancement de notre société. Les Québécois et le Québec lui doivent beaucoup. »

M. Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois, Ottawa

« C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de M. Jean-Paul Desbiens. L'histoire des peuples est occasionnellement marquée par des tournants importants. Pour le peuple québécois, la Révolution tranquille fut l'un de ces tournants et nous reconnaissons toutes et tous la contribution notable du Frère Untel à l'éveil culturel et pédagogique du Québec moderne. »

M. André Boisclair, chef du Parti Québécois

« Le Québec perd en lui un homme de conviction, animé par un sens du devoir irréprochable.

Son combat pour la qualité de la langue française ainsi que sa contribution à la mise en place de notre système d'éducation constituent un héritage considérable dont nous devons continuer de nous inspirer. »

*Des journalistes du Québec et de l'Ontario
ont voulu souligner ce décès*

Frère Jean-Paul Desbiens a connu, à La Presse, une brève carrière journalistique. Des collègues de la profession ont tenu, à l'occasion de son décès, à évoquer quelques souvenirs marquants que son passage parmi nous leur avait laissés. Le titre de chacun de leurs articles met en lumière quelques aspects dominants des activités que le disparu a exercées. Pour leur part, plusieurs universités du Québec ont tenu à souligner, à cette même occasion, la participation de cet éducateur à la vie intellectuelle du Québec. La biographie à venir de ce philosophe, essayiste, critique du système d'éducation du Québec, fera sûrement état des commentaires que nos grandes institutions ont publiés à l'occasion de son décès. Pour le moment, arrêtons-nous aux écrits de certains de nos journalistes les plus connus.

André Pratte, La Presse, 25 juillet 2005

Dans son court article intitulé « **Le frère libre** », ce journaliste présentait ses hommages. J'en citerai quelques passages.

« Le Frère Untel n'est plus. Jean-Paul Desbiens est mort dimanche à l'âge de 79 ans. Ce nom ne dira pas grand-chose aux plus jeunes. Mais tous ceux qui ont vécu la Révolution tranquille s'en souviennent comme d'un courageux pionnier ».

« Les choses que disait Jean-Paul Desbiens, quelques audacieux les disaient déjà. Toutefois, personne n'écrivait comme lui. Non seulement était-il particulièrement incisif (« J'écris à la hache... ») mais il maniait brillamment la caricature et l'autodérision ».

« On sent un homme qui parle, et c'est ce qui nous rejoint, avança André Laurendeau pour expliquer le succès phénoménal du livre (Les insolences). Des pro-

pos plus académiques et mieux surveillés laisseraient le lecteur indifférent. Lui nous devient vite très proche : c'est un don. Il éveille la sympathie. On l'aime ».

Bernard Descôteaux, dans Le Devoir, 25 juillet 2006

Pour lui, c'est un « **grand pédagogue** » qui vient de décéder. Voici quelques passages de l'hommage que ce journaliste a voulu lui rendre dans son article.

« C'est dans les pages du Devoir du 3 novembre 1959 qu'apparaît une première correspondance du Frère Un Tel ».

« **Les Insolences** » de Jean-Paul Desbiens n'expriment rien d'autre que le refus de la résignation d'un homme « *né pour un petit pain* ». Sa première lettre au Devoir est un cri d'alarme. Il porte sa plume dans la plaie du « joul » dont il n'accepte pas le côté réducteur ».

« Le Québec doit beaucoup à cet homme qui, disait-il en conclusion des **«Insolences»**, avait voulu créer un appel d'air pour que « *s'expriment les générations de silencieux d'où je suis sorti* ». L'enseignant qu'il était aura réussi. Pour la société québécoise, il aura été un grand pédagogue. »

Michel Corbeil, La Presse, 26 juillet 2006

Son hommage porte ce titre évocateur : **Un phare s'éteint**. Il s'adresse au Frère Untel.

« Aujourd'hui, et malheureusement sur le tard, je fais ce que j'aurais dû faire depuis fort longtemps : prendre le temps de vous adresser quelques mots de reconnaissance pour tous ces merveilleux moments passés en votre compagnie. Moments vécus lors de la lecture de tous ces textes que vous avez ciselés avec la virtuosité d'un sculpteur en parfaite maîtrise de son art ».

« La qualité de notre langue, l'éducation, l'enseignement, le syndicalisme, la politique, le nationalisme, la foi, notamment, figuraient parmi vos principaux sujets de prédilection. Limpides et directes, vos prises de position suscitaient

l'adhésion ou l'opposition; elles avaient la mérite de ne laisser personne indifférent ».

« Pour une nation tout entière secouée d'une torpeur certaine par la franchise du verbe, la rigueur de la pensée et la force de l'argumentation qui étaient votre « marque de commerce », un phare qui s'éteint définitivement s'avère une tragédie. »

« Des pensées lumineuses, éclairantes, signifiantes et donc réconfortantes se trouvent (dans vos livres.) En voici quelques-unes glanées au hasard des pages :

- « La mort (...) est le seul moment de vérité, celui qui évacue tout alibi, toute prétention ». (Se dire, c'est tout dire)
- « On n'est jamais libre; on est toujours en voie de libération. La dernière libération, c'est la mort ». (Les Années novembre)
- « Vouloir pouvoir espérer. Voilà une phrase parfaite : trois infinitifs. C'est tout le Credo, moins l'amen final ». (Journal d'un homme farouche)

« La gloire, c'est d'être porté dans le cœur d'un inconnu », avez-vous écrit dans **Sous le soleil de la pitié**, chef-d'œuvre dont l'école, cette « *trame de la société* » qui vous tenait tant à cœur, devrait assurer la plus large fréquentation possible. Au-delà de la place immense que vous occupez dans le cœur d'une multitude d'inconnus, vous léguerez à une société qui en a grand besoin un héritage qui laissera une empreinte pérenne ».

***Pierre-François Sylvestre, L'Express, L'hebdomadaire
des francophones du Grand Toronto, 1-7 août 2006***

Voici quelques passages d'un article intitulé « **Le pourfendeur du « joual** ».

« Jean-Paul Desbiens, alias Frère Jérôme, alias Frère Untel, n'est plus. Celui qui s'est fait connaître, en 1960, pour ses ***Insolences du Frère Untel***, est décédé le 24 juillet dernier d'une insuffisance pulmonaire .

En 1959, il commence à écrire à André Laurendeau, directeur de *La Presse*, pour dénoncer la piètre qualité du système scolaire québécois. Il s'élève, entre autres, contre l'utilisation du joual (français de basse-cour : joual = cheval).

Les Éditions de l'Homme publient les réflexions du Frère Jérôme sous le titre *Les Insolences du Frère Untel*. L'ouvrage a l'effet d'une bombe car un religieux dénonce la piètre qualité du système scolaire québécois.

Desbiens restait profondément politique. En s'attaquant au joual, il affirmait que l'État québécois devait légiférer sur le français, cette langue étant un bien commun qu'il faut protéger. Sa revendication invitait à la dignité collective, puisque la langue rappelle notre ténacité comme peuple. L'auteur cherchait à démontrer l'échec de notre système d'enseignement, plus particulièrement de notre système public.

Les attaques du Frère Untel ne manquaient pas de piquant: «Je pense qu'il faudrait fermer le Département (de l'Instruction publique) pendant deux ans, au moins, et envoyer tout le personnel enseignant à l'école. La crise de tout enseignement, et particulièrement de l'enseignement québécois, c'est une crise d'enseignants. Les enseignants ne savent rien. Et ils le savent mal».

Christian Rioux, dans Le Devoir du 28 juillet 2006, déplorait se trouver devant « **une troublante actualité** ». Il poursuivait : « La mort de Jean-Paul Desbiens ne serait pas si tragique si ce n'était que l'homme qui disparaissait. Les hommes sont remplaçables, mais leurs idées ne le sont pas toujours. D'ailleurs, on ne parlerait pas tant de Jean-Paul Desbiens si certains propos du frère Untel n'étaient pas aujourd'hui encore d'une troublante actualité.

À l'image d'un Pierre Bourgault, dont il était pourtant si différent, Jean-Paul Desbiens était un homme d'avant les consensus mous. C'était un homme d'avant la rectitude politique, qui muselle tant de nos chroniqueurs et éditorialistes. Peut-être parce qu'il avait les deux pieds bien ancrés dans son pays et dans une foi profonde. »

Louis Meney, dans le Soleil du 28 juillet 2006.

« Le message du frère Untel, et l'héritage qu'il nous a légué, sont non seulement une apologie de la liberté et de la nécessité de penser par soi-même, mais aussi un appel à la lucidité, à l'effort et à l'excellence, notamment dans le domaine de l'enseignement et de la langue. »

André Gaulin, dans Le Devoir du 28 juillet 2006

Titre et sous-titre que ce professeur émérite de Laval donne à son article : **Le frère Untel ou l'anonymat d'un collectif ! Un humble frère, comme tant d'autres.**

Voici quelques passages que j'extrais de son hommage remarquable qui mériterait d'être livré ici in extenso.

« Un humble frère enseignant

Pour ma part, il m'apparaît important d'analyser l'effet Untel par le fait que les Insolences vinrent d'un humble frère enseignant, son livre étant d'ailleurs nourri de discussions avec ses jeunes confrères.

Des religieux laïcs

On le sait mal, les frères enseignants étaient des religieux laïcs. Jean-Baptiste de la Salle avait même demandé aux plus anciens de ceux-là, ceux du XVIIe siècle et ceux arrivés au Canada en 1837, de ne pas étudier le latin pour avoir constaté que ceux qu'on ordonnait dans d'autres ordres religieux cessaient d'enseigner aux pauvres des classes populaires.

Ainsi donc, le succès du frère Untel est une revanche de l'Histoire : il devenait célèbre pour avoir osé parler de la langue française en termes politiques...

Rendre hommage

Pour le reste, le Desbiens des Insolences, qui écrit dans **Sous le soleil de la pitié** (1965) des pages chrétiennes admirables parmi les peu nombreuses écrites dans ce pays dit catholique, pages aussi peu citées que les admirables **Croquis laurentiens** de Marie-Victorin alors très proche de Pascal (dans Anticosti, par exemple), ce fonceur, cet homme un peu carré a-t-il mal tourné comme éditorialiste, antisyndicaliste ?... C'est là une tout autre question. »

Je termine ici, bien à regret, ce rappel de quelques hommages à l'adresse de ce disparu qui a tellement marqué les quarante dernières années du 20^e siècle.

De nombreux autres témoignages nous sont parvenus d'une manière ou de l'autre dont il sera sans doute question quand, dans un avenir que nous souhaitons très rapproché, un historien pourra nous offrir une biographie exhaustive de ce Frère éducateur qui aura si profondément marqué le Québec.

« Ou bien chaos, enchevêtrement, dispersion; ou bien union, ordre, Providence. Dans le premier cas, pourquoi désirerais-je prolonger mon séjour dans ce pêle-mêle fortuit et dans un tel gâchis? Qu'ai-je alors à me soucier d'autre chose que de savoir comment devenir terre un jour? Et pourquoi me troubler? La dispersion m'atteindra quoi que je fasse. Mais, dans l'autre cas, je vénère Celui qui gouverne, je m'affermis et me repose en lui. »

Marc-Aurèle
Livre VI, par. X

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Chapitre XXI

LES FUNÉRAILLES

[Retour à la table des matières](#)

Par une journée lumineuse sous un grand soleil, l'église patrimoniale de Château-Richer accueillait les restes du Frère Jean-Paul pour qui parents, Frères, amis et connaissances venaient prier. Le Cardinal Marc Ouellet avait accepté de présider ces funérailles. M^{gr} Maurice Couture, évêque émérite de Québec, l'accompagnait ainsi qu'une quinzaine de prêtres réguliers et séculiers.

M. Jean-Noël Tremblay, ancien D.G. du Campus Notre-Dame-de-Foy, présenta un court hommage au début de la cérémonie. La chorale, composée de ses confrères et d'amis de la communauté, assura les chants de circonstance. Au programme, trois éléments en grégorien : Requiem de l'entrée, Kyrie, Dies irae.

L'homélie fut prononcée par le Cardinal Marc Ouellet. Vous la trouverez ci-après.

À la fin, son frère Mozart prit la parole pour lui rendre hommage au nom de la famille. Puis, selon la coutume mariste, le Salve Regina fut chanté par la chorale et la foule, avec un certain élan peu habituel pour cette hymne. Enfin, pour clôturer la cérémonie, chant de l'Hymne mariste : **Toujours, toujours**. Ce cantique met en évidence les trois vœux de religion : pauvreté, chasteté et obéissance selon les caractéristiques de notre Institut.

Ces funérailles « *solennelles et classiques* », selon l'appréciation d'un journaliste, constituaient comme notre adieu au Frère Jean-Paul dans « la maison de Dieu » de la part de ses Frères, de ses parents et amis. C'est, sans doute, le genre d'adieu que tout vrai chrétien voudrait recevoir, devrait recevoir. Pourquoi? La réponse à cette question, on peut l'obtenir en relisant ici le témoignage suivant que lui adressait, en novembre 1993, l'abbé Denis Duval lors de la parution du **Journal d'un homme farouche**, où il est question du *philosophe chrétien* et de *son ancrage en Jésus Christ* : « *Au fond, Desbiens est un philosophe chrétien. Hanté par le besoin de sens, de cohérence, de vrai, son ancrage en Jésus Christ le tient solidement au cœur même des tumultes de la pensée, des sentiments et des événements. Desbiens, ce n'est pas un bagarreur, il est un intrépide. Intrépide inconditionnel pour tout ce qu'il considère des valeurs. Et cet homme qui a une pensée, il a aussi un style. Moi, j'aime.* » (Pastorale Québec, 24 novembre 1993, p. 390.)

Quel pourrait être, en ce moment, le dernier message du Frère Jean-Paul Desbiens?

*Imaginons que Frère Jean-Paul Desbiens
puisse nous parler encore aujourd'hui,
une dernière fois,
avant d'habiter le grand silence des morts...*

Je me souviendrai de ce 29 juillet 2006 vécu à Château-Richer. Vous étiez nombreux, avec moi, dans la maison de Dieu, comme on dit dans certains pays d'Afrique, là où le mot « église » se traduit dans plusieurs langues par « MAISON DE DIEU ».

Frères et sœurs, ce dernier jour de rencontre avec vous tous devant le Seigneur n'a pas été un jour de tristesse. Tout était à la joie! Ici, mon latin me revient : *Gaudeamus! Laudetur Jesus Christus et Maria Mater ejus. Amen!*

Vous connaissez bien mon admiration pour le chant grégorien, celui qui s'élève en majesté depuis tant de siècles vers le Seigneur. Bien que nous vivions

alors un jour de grande joie, à ma demande expresse, la chorale a chanté le *Dies irae*, mais, en réalité, nous chantions plutôt ensemble le *Dies misericordiae*. Cela embauma le ciel où trône le Dieu d'amour et de miséricorde entouré des anges et de tant d'amis. Des amis de Dieu qui sont aussi mes amis et, sans doute, vos amis!

La parole que, dans la ferveur de mes vingt ans, j'ai donnée au Seigneur en devenant religieux et Frère Mariste, j'ai tenu à la respecter jusqu'à mon dernier jour. Pendant mes soixante et un ans de vie religieuse, j'ai voulu tenir ma promesse : rester fidèle au Dieu fidèle. J'ai bénéficié d'une imméritée faveur : persévérer dans mon choix de vie. Et je peux, encore une fois et en toute confiance, chanter devant vous, mes témoins amicaux :

« Entre tes mains, je remets, Seigneur, mon esprit.

Entre tes mains, je remets ma vie.

Daigne accepter mon ultime offrande. »

J'ai beaucoup travaillé sur cette terre, travaillé avec les autres, en équipes, Je suis tellement convaincu que, pour être intelligent, il faut être plusieurs! Je voudrais nommer ici, un par un, tous ces collaborateurs, toutes ces collaboratrices qui ont travaillé avec moi au service de l'éducation de la jeunesse du Québec. Je tiens à les remercier toutes et tous, en bloc!

Je me souviens aussi des élèves, blancs ou noirs, pour lesquels j'ai travaillé directement ou indirectement. J'ai voulu communiquer à ces jeunes, « ***avenir de la nation et avenir de l'Église*** », des notions de travail, d'honneur et de joie au service du Seigneur et du prochain.

Enfin, vous savez que cet hommage que nous rendons ensemble à notre Créateur et Sauveur à l'occasion de mes funérailles s'est déroulé aussi en présence de Notre Dame Marie, notre Ressource Ordinaire. Quand vous avez chanté, et avec quel élan, « *cor unum et anima una* », d'un seul cœur et d'une seule âme, le *Salve Regina*, j'ai écouté attentivement tout en chantant avec vous pour la dernière fois ici-bas : *O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria!*

Amen. À Dieu!

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

Épilogue

[Retour à la table des matières](#)

Frère Jean-Paul Desbiens a vivement souhaité « **parler au monde** », selon son expression. Il a parlé au monde, au sens propre, comme conférencier. Il a parlé au monde surtout comme écrivain en des écrits qui lui permettront longtemps de parler au monde. Le monde lui a répondu tantôt par des témoignages approuvateurs, louangeurs; tantôt par des critiques parfois virulentes, acerbes. Le temps se chargera d'effectuer une sorte de travail de décantation devant ce qu'il a dit au monde et devant ce qu'il la écrit à son adresse. Après 46 ans de son action parmi nous, un bilan s'établit déjà et ira se précisant avec le temps. Son action directe ou indirecte au service des siens dans le domaine de l'éducation de la jeunesse, de la maternelle à l'université, pèsera alors de tout son poids. Il convient de souligner ici que, comme religieux éducateur, il était profondément convaincu que l'enseignement est la première des oeuvres de miséricorde spirituelle que l'Église catholique est appelée à remplir. Frère Jean-Paul Desbiens aura donc fait sa marque parmi nous, avant tout, en sa qualité de Frère enseignant. Et c'est à ce titre, sans doute, qu'on voudra se souvenir de lui. Il sera le Frère Untel, un Frère parmi des milliers d'autres Frères des diverses congrégations : ceux-là, des Frères Anonymes...

Ce n'est pas en si peu de pages – on l'admettra facilement -- qu'on peut faire revivre auprès de ceux qui l'ont connu et de ceux qui découvrent certains pans de la personnalité d'un personnage de la stature du Frère Jean-Paul Desbiens. À ce propos, ma tentative et mes efforts se termineront ici.

Pour le moment, il me semble encore difficile de trancher entre les deux hypothèses que nous posions en sous titre de ces quelques pages : **Frère Untel, prophète ou visionnaire ?** Recourons à Monsieur Larousse pour nous aider d'abord à préciser le sens des mots.

- **Prophète** : personne qui annonce un événement futur.
- **Visionnaire** : qui est capable d'anticipation; qui a l'intuition de l'avenir.

Les décisions qui l'ont guidé durant ses dernières années et dans des écrits importants qu'il a établis alors, vous apporteront un excellent éclairage afin de vous permettre de vous faire une idée plus précise entre le prophète qu'il aurait peut-être été, ou le visionnaire... Et, pourquoi pas, n'aurait-il pas été les deux ? Je vous laisse en juger...

Afin de vous aider à préciser votre propre position à ce sujet, permettez que je vous présente maintenant quelques passages de ce qu'il appelle « **Annexe à mon testament** ». En établissant ce document, il ne voulait sûrement pas se montrer prétentieux, ni se prendre pour un autre... Il voulait être lui-même, en conformité avec ses sentiments les plus profonds à ce moment-là de sa vie.

Mais en parcourant les lignes qui suivent, en les relisant lentement en pensant à lui, ne pensez-vous pas vous trouver devant une sorte de *testament spirituel*? Dans un tel écrit, celui ou celle qui va quitter un monde connu pour aller vers un inconnu dit adieu à ceux qu'il a aimés, aux lieux où il a vécu, tout en se remettant entre les mains du Seigneur, faisant monter vers lui une prière de confiance devant le mystère de la Vie après la vie.

Écoutons enfin une dernière prière qui pourrait, en ce moment, jaillir sur les lèvres du Frère Jean-Paul : « *Seigneur, tu m'as accueilli à bras ouverts dans ton Église et ton église lors de mon baptême à Métabetchouan. Alors que mes frères et sœurs de la terre me confient aujourd'hui à la terre, je me remets entre tes mains de Père. Je t'en prie, reçois mon esprit, car je suis ton enfant.* »

Voici quelques passages de ce document important.

ANNEXE À MON TESTAMENT

**Laudetur Jesus Christus.
Et Maria mater ejus. Amen.**

« Moi, Frère Jean-Paul Desbiens, j'écris cette addition à mon testament par mode de prière et comme geste d'espérance.

Je meurs, par la grâce de Dieu, dans la communion de l'Église catholique romaine. Je crois tout ce qu'elle enseigne. Je crois qu'elle est la gardienne et l'interprète du Dépôt révélé.

Je remercie Dieu, Père, Fils et Esprit, de m'avoir créé, fait enfant de l'Église, appelé à la vie religieuse mariste et à l'héritage de la vie éternelle.

J'ai souvent répété à des amis : "*Quand je mourrai, vous direz : il a beaucoup aimé Valcartier*". Je voulais ainsi faire écho à la phrase de Bernanos : "*Quand je serai mort, dites au doux royaume de la terre que je l'aimais plus que je n'ai jamais osé le dire.*"

Il y a plus de beauté sur cette planète qu'on en peut voir, entendre, goûter. J'ai aimé le Lac, les arbres, la neige bleutée, les Laurentides, la Métabetchouan et le doux langage de mon pays.

Je demande pardon du mal que j'ai fait aux fils et aux filles de Dieu, en pensées, en paroles, par actions et par omissions. Cette formule est un peu facile : c'est de son vivant que l'on doit demander pardon aux êtres que l'on a offensés. Je l'ai fait quelques fois, mais pas assez souvent. Quant à moi, j'ai souvent été blessé par les autres, principalement à cause de ma sensibilité d'estropié. Au demeurant, je suis davantage débiteur que créancier. Quoi qu'il en soit, la peur, plus que la méchanceté, explique la méchanceté.

Je ne laisse aucun bien matériel que je n'ai déjà légué à ma communauté par mon testament antérieur.

Depuis de nombreuses années, je demande de mourir en disant, comme Jésus : "*Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. Père je remets mon esprit entre tes mains*". (Lc 23, 46) Si, affolé de souffrances ou de médicaments, je ne peux le dire au dernier moment, que les mots que j'écris aujourd'hui soient une prière. »

Frère Jean-Paul Desbiens

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

APPENDICES

Homélie du Cardinal Marc Ouellet

*L'homélie prononcée lors des funérailles
par le Cardinal Marc Ouellet*

[Retour à la table des matières](#)

Nous reproduisons ci-après le texte entier de l'homélie que le Cardinal Marc Ouellet a prononcée lors des funérailles du Frère Jean-Paul Desbiens. Il a bien voulu nous en confier le texte intégral. Nous l'en remercions cordialement.

COHÉRITIER DU CHRIST

Frère Pierre-Jérôme, mariste, Jean-Paul Desbiens! Salut! Ceux et celles qui t'ont connu, admiré et aimé te saluent une dernière fois en cette église patrimoniale qui symbolise les valeurs profondes de ta vie. Tu rassembles ici des gens de toutes catégories, des personnes dont les credos religieux, politiques et littéraires sont fort diversifiés. Et pourtant, en présence de ta dépouille mortelle, nous nous sentons une même grande famille, unie à ta famille terrienne de Métabetchouan et à ta famille mariste, qui sont tes racines les plus chères, grandies et assumées selon tes propres mots *Sous le soleil de la pitié*.

Cette grande famille est un symbole de la société québécoise, que tu as aimée, critiquée et contribué à faire entrer dans le monde moderne. Ton génie

d'éducateur et d'écrivain est largement reconnu, de même que ton rôle prophétique au tournant des années soixante, et ta contribution à l'instauration d'un nouveau système d'éducation dans les décades qui ont suivi *Les insolences du Frère Untel*. Tu voulais améliorer non seulement la qualité de la langue française, mais aussi la qualité de l'éducation à tous les niveaux, une éducation fondée sur des valeurs stables et profondes qui font la force et la fierté d'un peuple. En te disant adieu au nom de cette grande famille, je salue en toi un fils courageux des terres du Lac-Saint-Jean, un homme assoiffé de justice et de liberté, et surtout un disciple de Jésus, un fils de l'Église, *héritier de Dieu et cohéritier du Christ*, selon les paroles pleines d'espérance de l'Apôtre Paul aux Romains.

Je laisse aux historiens de l'avenir le soin de mesurer l'importance et la portée de ton œuvre d'éducateur, d'écrivain et de philosophe dans le grand tournant qui a marqué le passage du Québec d'une époque de chrétienté à l'époque actuelle d'une société pluraliste, démocratique et libre du contrôle de l'Église. Les jugements des historiens resteront sans doute multiples et contrastés, mais une chose me semble désormais acquise : la valeur de symbole rattachée à ton cri de liberté à l'aube de la révolution tranquille. Ce cri n'appelait pas à la rébellion contre l'ordre établi, mais à un sursaut de dignité et de fierté afin de vaincre la médiocrité liée à la mentalité canadienne française de vaincu. La suite des choses a démontré la pertinence de tes *Insolences*, d'autant plus que tu as saisi les occasions opportunes pour investir le meilleur de ton esprit critique et de ton sens de l'organisation pédagogique au service de la société que tu rêvais d'ouvrir au monde par une meilleure éducation à la liberté. La réforme démocratique de l'éducation, à laquelle tu as intimement collaboré en qualité de conseiller au ministère de l'Éducation, était hautement nécessaire, même si on peut questionner certains résultats sur le plan de la langue et certaines évolutions ultérieures sur le plan religieux qui ne garantissent plus les valeurs profondes dont témoigne ta vie.

Comme le serviteur de l'évangile qui reste à l'affût pour ouvrir la porte à son maître à son retour des noces, tu es resté sur la brèche et tu as résisté aux tentations de l'argent, du pouvoir et d'une liberté rebelle face à l'autorité civile ou ecclésiastique. Ta vie nous enseigne l'attachement indéfectible à nos propres racines, la rigueur de la pensée et de l'expression, et la fidélité sereine aux engagements pris une fois pour toutes. La présence de tes restes mortels en cette église, la belle liturgie grégorienne que tu as souhaitée et surtout le témoignage de tes soixante ans

de vie religieuse, posent à toute la société québécoise la question de notre héritage culturel et religieux. Qu'allons-nous faire de nos racines chrétiennes et de la culture catholique qui nous a été transmise? Comment allons-nous désormais en cultiver la mémoire et en prolonger les fruits et les institutions?

La question du patrimoine religieux vivant illustre le message toujours actuel du Frère Jean-Paul Desbiens et la pertinence de ses multiples interventions. Car l'héritage religieux du Québec est sans doute le point le plus délicat dans la transition épopéale évoquée plus haut. La sécularisation rapide et radicale de notre société ne justifie-t-elle pas à certains égards le dicton populaire qui dit qu'on a jeté « le bébé avec l'eau du bain »? Le contrôle excessif du clergé sur une société est une chose, la substance de la foi chrétienne en est une autre, qui ne peut pas être exculturée de nos façons de vivre sans entraîner de graves conséquences pour notre identité collective et notre avenir.

Le Frère Jean-Paul Desbiens a bien su distinguer les attitudes et les structures dépassées d'une époque, des valeurs fondamentales de notre patrimoine culturel et religieux. Tout en maintenant fermement son adhésion aux valeurs de foi, de liberté et de démocratie, il a critiqué avec vigueur et justesse les faiblesses des systèmes d'éducation sur le plan civil et dans les communautés religieuses. Il a maintenu fermement son appartenance à une communauté religieuse qui peut être fière aujourd'hui d'avoir donné au Québec une figure d'éducateur de premier plan, qui met en valeur la contribution trop méconnue de ces grands éducateurs et de ces généreux missionnaires.

À la fin des *Insolences du Frère Untel*, l'auteur adresse à ses jeunes frères maristes un message sans équivoque : *Les hommes ont besoin qu'il existe des hommes-rochers. Des hommes nommés une fois pour toutes. Ils ont besoin de savoir qu'il subsiste, malgré l'écoulement de toutes choses, des îlots de fidélité et d'affirmation d'absolu. Le plus grand service que nous puissions rendre aux hommes de ce temps, c'est d'affirmer l'absolu. La négation de l'absolu est la grande maladie moderne. Les hommes ont besoin de savoir qu'il y a des hommes qui ne passent pas.*

Jean-Paul Desbiens était un homme du terroir, un homme profondément enraciné, configuré par sa foi catholique poussée jusqu'au témoignage indéfectible de son état religieux, cimenté par une réflexion philosophique et une sagesse péda-

gogique reçue de ses maîtres maristes. Un homme-rocher! Une image me revient en mémoire à la suite du déluge de juillet 1996 à Chicoutimi : La petite maison blanche qui résiste à la fureur des eaux parce qu'elle est construite sur le roc. Quelle image émouvante, devenue le symbole du courage des gens de Chicoutimi pour se reprendre en mains face à l'adversité. Une image qui exprime aussi le témoignage de Jean-Paul Desbiens, cet homme-rocher dont l'existence était fondée sur la foi en Jésus Christ et l'amour de l'Église. Cet homme nous invite à l'espérance, il nous montre le chemin du courage et de la sagesse, il nous renvoie à plus grand que lui-même. Que Dieu l'accueille à sa table céleste où, selon la promesse de l'évangile, Il se fait Lui-même le serviteur de ses fidèles convives.

Dieu vivant, Père de Notre Seigneur Jésus Christ, Tu écoutes la prière de tes enfants et surtout des pauvres; tu récompenses infiniment ceux et celles qui restent à leur poste de veille en attendant la venue de ton Règne, accueille dans ta miséricorde notre frère Jean Paul et fais fructifier au centuple l'héritage de sa foi et de sa fidélité. Fais-nous la grâce d'accueillir la dernière parole de sa vie qui est sa présence silencieuse au milieu de nous, annonçant la résurrection de Jésus Christ. Amen!

Cardinal Marc Ouellet.

Funérailles du Frère Jean-Paul Desbiens,

Château-Richer,

29 juillet 2006.

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

APPENDICES

Hommage de M. Jean-Noël Tremblay

*Hommage présenté par M. Jean-Noël Tremblay
au début des funérailles*

[Retour à la table des matières](#)

À notre ami Jean-Paul

On a beaucoup dit et écrit ces derniers jours sur le rôle déterminant qu'a joué Jean-Paul Desbiens dans la société québécoise. Les témoignages sont nombreux, respectueux, affectueux même.

Par ailleurs, à titre d'ami, le frère directeur m'a demandé de parler de l'homme qu'était Jean-Paul.

Il a été, tour à tour, éducateur, écrivain, journaliste, administrateur, conférencier. Je retiens surtout qu'il a reçu beaucoup : des gens venaient lui demander conseil, lui exposer leurs problèmes, parler de leur avenir ou d'un projet en chantier, etc. Sa porte était toujours ouverte. Et dans la mesure de ses moyens, il cherchait avec eux une réponse à leurs questions : il professait peu, mais questionnait beaucoup. Et, à tous ceux qui s'adressaient à lui par écrit, il tentait de répondre à chacun avec à propos.

Tout au long de sa carrière, les jeunes ont occupé une place importante dans sa vie. Il aimait les jeunes. Il aimait les écouter et discuter avec eux. Plusieurs de ces jeunes, engagés à leur tour dans la vie adulte, ont témoigné de leur attachement pour cet homme qui, si l'on y pense, avait su leur donner confiance en eux. J'en prends pour exemple nos enfants. Je veux dire les enfants de ses amis intimes qui prenaient un malin plaisir à répondre à ses questions et à le provoquer. Leurs témoignages de cette semaine démontrent qu'eux aussi perdent un ami.

L'homme a toujours été un peu dans l'ombre de l'écrivain et du penseur Untel. Plusieurs (et ils sont nombreux ici) qui ont eu l'occasion de le rencontrer, de travailler ou de partager de longues heures de conversations avec lui, pourraient témoigner d'avoir connu un homme attachant, simple, gamin à l'occasion, jamais vulgaire. Il aimait les histoires, de préférence courtes. Il s'amusait de gager avec des amis, mais jamais plus de trente sous, sur l'issue des élections ou la date probable de la prochaine. En amitié, comme il le disait lui-même, il était « prompt à douter, et prompt à souder aussi ». L'amitié, disait-il, « c'est essentiellement une conversation soutenue, exigeante et sans cesse reprise ». Il prenait aussi plaisir au travail d'équipe. Je ne me trompe pas en disant qu'après une rencontre avec lui, on ressortait plus riche et plus fécond. Parfois avec un livre sous le bras.

Les personnes les plus proches de lui ont été des femmes. Sa mère avant tout. Son admiration pour elle nous a valu un texte d'une grande beauté intitulé : *Ma mère s'appelait Alberta*. Je vous cite le début du texte : *Ma mère s'appelait Alberta. Elle était grande comme une province, mot qui signifie : territoire d'une responsabilité*. Mais il y a eu aussi Claudette, Andrée, Doris, Marie-Claude et d'autres dont il écoutait volontiers les conseils et avec qui il aimait partager ses idées et ses goûts pour la musique. Elles furent son public préféré. Avec elles, il se sentait en sécurité. Ce qui ne l'empêchait pas pour autant de les taquiner de temps en temps avec cette boutade de Léon Bloy, je crois : « peindre le ciel, labourer la mer et discuter avec une bonne femme. » Il a toujours eu le plus grand respect pour les femmes parce que, disait-il, elles portent le monde.

Il avait une culture colossale et une mémoire phénoménale. Très souvent, en pleine discussion, il pouvait me citer de mémoire les propos d'un auteur, me donnant en prime la référence exacte. Son imposante culture religieuse aurait pu faire de lui un exégète. D'ailleurs, dans sa bibliothèque, plusieurs auteurs spécialistes de la question religieuse côtoient Alain, Balzac, Bernanos, Céline, Jünger et tous

les autres qu'il fréquentait assidûment. Il balayait systématiquement les journaux et les principales revues de la presse écrite : Times, New Republic, Harper's, The Economist, l'Express, Le Point, Le nouvel Observateur, etc. Sur son bureau, s'empilaient les nouveautés. Sur la plupart des grandes questions socio-politiques, son jugement prenait appui sur des pôles historiques et géo-politiques d'une grande amplitude. L'homme a toujours cherché à comprendre et non expliquer les choses. Chercher le sens profond des événements, aller au-delà des idées reçues et des opinions émises. Ne pas se fier, au niveau des idées, à l'humeur dominante du moment. Il a cherché toute sa vie la vérité.

On a beaucoup dit, surtout réagi, à ses écrits et à ses prises de position. Il n'avait pas dans ses propos, et surtout dans la façon souvent ironique ou amusante de le dire, la posture de l'intellectuel accrédité ou celle de l'universitaire spécialisé, ni même celle du philosophe. Il avait plutôt celle d'un homme d'action, passionné, prêt au commandement et à l'exécution. Ce qu'il a été finalement durant toute sa carrière. Inconsciemment ou non, cela plaisait. On peut, je crois, le qualifier de véritable leader.

Jean-Paul a toujours eu le courage de ses idées. Totalement désintéressé, l'argent ou la carrière ne pesaient pas lourd dans la balance lorsqu'il s'agissait d'affirmer, de dénoncer, de décider. Le personnage a souvent été catalogué : gauche, droite, du côté des curés, fédéraliste, etc. L'homme, lui, en a sans doute souffert, mais sans jamais se plaindre. Il a connu la solitude, mais pas l'ennui. Il n'a jamais sollicité un poste, une entrevue, une place dans un colloque. Il ne demandait pas de rendez-vous. Il a toujours attendu qu'on vienne à lui. C'était un homme fier.

Jean-Paul fut un homme discipliné qui connaissait bien la différence entre l'indiscipline et la désobéissance. Il connaissait les bienfaits de bien s'alimenter, de ne pas abuser de l'alcool et du tabac. Il n'appréciait pas qu'on lui serve les « homélies » d'usage sur ces sujets. Et peu importe les fatigues de la veille, il se levait toujours très tôt, prenait une longue marche. Il a toujours aimé marcher, surtout sur le Lac-Saint-Jean gelé. Puis il disait ses prières et son chapelet avant de se rendre à la messe. Vers 8h30, la journée pouvait commencer.

Un homme de foi, fidèle à ses vœux et à sa communauté mariste sans jamais, cependant, nous imposer ses choix au nom d'un quelconque apostolat. Il était plus

fin que ça, pour reprendre une de ses expressions favorites. Il est resté toute sa vie fidèle à son engagement communautaire.

Jean-Paul était un rassembleur. Et, jusqu'à ces derniers moments, il a su l'être. Au moment de son décès, j'étais présent avec mon épouse Marie-Claude, ses confrères les plus proches de lui et le personnel infirmier. Il est mort paisiblement.

Jean-Noël Tremblay

Le Frère Untel parmi nous.
Prophète ou visionnaire ?

APPENDICES

Hommage de M. Mozart Desbiens

*À la fin des funérailles, Mozart Desbiens
présenta son hommage au nom de la famille*

[Retour à la table des matières](#)

Mesdames, Messieurs,

Je ne ferai pas l'éloge de mon frère Jean-Paul. D'autres sauront le faire mieux que moi.

Il y avait 20 mois de différence entre mon frère et moi. Quand on a 12 ans, c'est une grosse différence. À mon âge, cette différence n'existe plus.

Lorsqu'il est parti pour le juvénat, je ne l'ai pas revu pendant cinq ans. À son retour, nous étions tous les deux profondément changés. Sa vie était tracée. Il était Frère Mariste et enseignant.

Sa vie religieuse a commencé par une longue hospitalisation de sept ans. Il n'aimait pas qu'on le visite pendant ce séjour, car il pensait que ça dérangeait les gens. C'est de famille!

Nous avons cheminé chacun de notre côté. Nous nous sommes rapprochés lorsqu'il a enseigné à Chicoutimi et à Alma.

Nos rencontres me procuraient toujours un grand plaisir. J'ai énormément appris de lui. Et il m'a fait comprendre tant de choses.

Il avait le verbe précis et l'humour acidulé. Par exemple, mes cheveux ne grisonnaient pas vite. Il s'est un jour exclamé: tête de fou ne blanchit pas! Ou encore, me qualifiant d'optimiste, et moi le qualifiant de pessimiste, il a répliqué: je ne suis pas pessimiste, je suis lucide. Les optimistes sont des têtes heureuses.

À un autre moment, il disait: j'ai le coeur noir. Mon humour n'étant pas en reste, je lui répondis: pas noir, mais brun foncé.

Ces quelques anecdotes, qui m'ont à l'époque bien fait rire, se veulent l'illustration de la complicité qui existait entre mon frère et moi.

Notre longévité sur terre dépend de nos gènes, des aléas de la vie et de tant d'autres facteurs. Le Seigneur nous a prêté un temps plus ou moins long sur terre. Le trépas sonne la fin de ce séjour. Un jour ce sera à mon tour de le rejoindre... C'est notre lot à tous et à toutes.

Il m'a dit un jour: un ami c'est un frère que l'on choisit. J'ai été doublement choyé; Jean-Paul était mon frère de sang et mon ami. J'ose espérer qu'il en fut de même pour lui.

Je lui dis au revoir, mon frère, mon ami. Repose en paix et merci pour tout ce que tu m'as apporté.

Mozart Desbiens

Fin du texte